

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35  
Rédaction



Un groupe de prisonniers palestiniens photographié à l'aéroport de Cointrin après leur libération. (bélino AP)

## Premier échange de prisonniers à Genève entre Israël et la résistance palestinienne

Le premier échange de prisonniers entre Israël et le Front populaire de libération de la Palestine — commandement général (FPLP-CG) s'est déroulé hier matin à l'aéroport de Genève-Cointrin. C'est mardi soir vers 23 h. 30 qu'une première dépêche en provenance de Damas mentionnait qu'un échange de prisonniers devait se dérouler « incessamment » à Genève. Dans la nuit, ni les autorités suisses, ni la Mission diplomatique d'Israël, ni le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Genève n'étaient en mesure de confirmer cette nouvelle. Ce n'est qu'hier à l'aube, qu'un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) donnait quelques détails sur cet échange et notamment qu'il se déroulait sous l'entière responsabilité de l'organisation humanitaire genevoise avec l'appui des autorités suisses.

C'est donc vers 7 h. 30 hier matin que les deux avions transportant les prisonniers se sont posés à l'aéroport de Genève. Le premier appareil venait de Damas, avec à son bord un

Israélien, le second de Tel-Aviv, transportant 66 prisonniers arabes. L'échange s'est déroulé dans une atmosphère d'extrême méfiance — certaines sources parlent même de la présence d'un commando israélien prêt à intervenir à bord de l'avion — et sans contact entre les deux camps.

► Suite en dernière page

## L'Organisation mondiale de la santé retrouve les vertus des plantes médicinales

— par Brenda MOONEY —

Les femmes tibétaines ont un taux de fécondité relativement bas, parce qu'elles consomment en abondance un pois vert qui constitue la base de l'alimentation au Tibet, ont découvert des chercheurs de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En effet, selon eux, ce légume sec contient une substance chimique — du m-xylohydroquinone — qui serait responsable de la faible fécondité des femmes.

Conclusion du traité de paix israélo-égyptien

## Le gouvernement Begin donne le feu vert Mais le dernier mot appartiendra à la Knesset

Le gouvernement israélien a accepté hier les deux dernières propositions qui faisaient encore obstacle à la conclusion d'un traité de paix avec l'Égypte. Reste encore la décision de la Knesset, le Parlement israélien. Si les parlementaires disent oui, plus rien n'empêchera le traité de voir enfin le jour.

Le cabinet a cependant remis à dimanche sa décision définitive sur l'ensemble du projet de traité afin de pouvoir étudier le document encore quelques jours.

C'est par une majorité écrasante que les membres du gouvernement de M. Menachem Begin ont « ouvert la voie à un traité de paix », pour reprendre l'expression du ministre israélien de l'énergie, M. Yitzhak Modai.

Après six heures de débats à huis clos, les ministres se sont prononcés par quinze voix et une abstention en faveur des deux clauses qui concernent la fourniture à Israël de pétrole provenant des gisements du Sinaï et la présence d'« officiers de liaison » égyptiens dans la bande de Gaza. Un ministre était absent et n'a pas pris part au vote.

M. Begin a indiqué aux journalistes qu'il avait immédiatement téléphoné à M. Carter pour l'informer de la décision de son gouvernement. « Le président a été très heureux d'apprendre la nouvelle », a-t-il ajouté.

Le premier ministre israélien a jeté toute son autorité politique dans la balance en annonçant qu'il démissionnerait si la Knesset ne le suivait pas. Le gouvernement a soutenu hier les engagements pris par son premier ministre, mais on peut

se demander quelle va être l'attitude des parlementaires.

La coalition gouvernementale composée du Likoud, des partis religieux et du Mouvement démocratique détient 69 sièges sur 120. Toutefois, plusieurs députés du Likoud, qui dispose de 45 parlementaires, pourraient voter contre ou s'abstenir.

► Suite en dernière page



A son arrivée aux Etats-Unis, le président Carter peut laisser éclater sa joie: il a réussi son pari. (bélino AP)

M. Pierre Aubert s'explique devant le Conseil national

## « Les timorés seront écartés »

Toute sa journée d'hier, le Conseil national l'a consacrée à la politique étrangère. Le débat, au ton vif et agressif, s'est terminé par l'intervention du conseiller fédéral Pierre Aubert. Durant une heure et demie,

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

calmement, fermement, le chef du Département politique a rappelé les grands principes de la politique de la Suisse, mais aussi les enjeux du moment. « Dans ce monde où l'interdépendance existe au niveau des pays comme à celui des problèmes, il est impératif d'être présents, de participer à tout ce qui se passe. Si nous évitons les forums internationaux, si nous nous montrons timorés dans des actions qui doivent nécessairement s'ébaucher au niveau international, nous serions en danger d'être écartés de décisions dont dépend directement notre avenir ».

Le chef de la diplomatie helvétique distingue, au niveau intérieur,

deux dangers: le refuge dans l'inaction d'abord. « En présence de la difficulté, c'est le tempérament pusillanime qui se réfugie dans l'inaction et la résignation. Le maintien de la position de la Suisse dans le monde, position dont dépend notre existence même, demande au contraire une action lucide et réaliste, prudente, comme il convient à un pays neutre, mais sachant faire preuve d'initiative, voire d'imagination lorsque cela est nécessaire ».

Deuxième danger: que les arbres cachent la forêt. M. Aubert s'est dit surpris par la minceur des faits utilisés dans la discussion publique comme objection à notre actuelle politique étrangère. Si nous ne voulons pas connaître de réveil désagréable, a-t-il poursuivi, il faut éviter de fixer l'attention du peuple sur les détails. « Le Conseil fédéral dirige notre politique étrangère, mais il ne peut le faire sans le soutien convaincu du Parlement et du peuple suisse. Il en aura particulièrement besoin dans les mois et les années à venir », a conclu M. Aubert.

► Suite en page 17

## OPINION

### Américanisation

L'Europe sera américaine ou ne sera pas! C'est un économiste de la célèbre Université de Harvard qui l'affirmait récemment.

L'Europe risque fort de ne pas être, tout en étant américaine. C'est plutôt ce qu'il faut craindre.

Aucun Ecu, aucun Parlement européen n'y changeront quoi que ce soit.

Les Européens n'existeront qu'au jour où les Allemands, les Français, les Italiens, les Suédois, les Espagnols ou les Britanniques se sentiront réellement Européens. Nous en sommes encore loin. Les négociations économiques et monétaires achevées mardi à Paris viennent de le prouver.

Le Marché commun pourtant prévu pour être le moteur de l'euro-péanisation a aussi été le véhicule favorisant le développement des grandes multinationales américaines en Europe. Celui-ci aurait été plus difficile s'il avait dû s'effectuer de manière nationale.

Face à lui et dans le contexte actuel, une politique industrielle européenne s'adressant à un marché continental de quelque 250 millions de consommateurs paraît aussi nécessaire qu'hypothétique.

Les industries en forte croissance — pétrochimie, automobile, informatique — sont révélatrices de cet état de fait.

Prenons l'automobile. Les constructeurs européens ont commencé de produire en commun des moteurs, des boîtes à vitesse et d'autres pièces coûteuses. Des dispositions prises avec vingt ans de retard!

Pour l'instant, il n'était pas question de faire face à la concurrence des Américains construisant en Europe des voitures « européennes » pour la plupart, mais de résister à la poussée des Japonais. Ce n'est que partie remise pourtant.

Pourquoi n'est-il donc pas possible de créer un véhicule européen pour un marché allant de Stockholm à Rome et de Lisbonne à Berlin? C'est que les gouvernements ont fait de l'industrie automobile un instrument conjoncturel, tandis que les structures socio-politiques nationales empêchent toute concentration d'entreprises qui pourrait acquérir les dimensions et le volume voulus.

De leur côté les Américains en Europe, tout en se prêtant éventuellement à la création d'emplois, c'est-à-dire à la politique conjoncturelle d'un gouvernement comme c'est le cas en Lorraine aujourd'hui, ne sont pas liés par les structures, ni limités par les frontières nationales pour atteindre leurs objectifs. Ils conservent chez eux les centres décisionnels, ainsi que le contrôle à cent pour cent de leurs intérêts. Seule façon de gérer les affaires impliquant des technologies avancées.

A l'horizon 80, montent des industries où les Américains bénéficient entre autres des contrats de défense qui ont poussé l'avance d'un certain nombre de sciences et de technologies, dominant, parfois d'une manière écrasante et sont organisés pour protéger leur marché.

Roland CARRERA

► Suite en dernière page

## Un avion s'écrase sur une usine près de Pékin Il y aurait près de 200 morts

Près de 200 personnes ont peut-être été tuées dans la chute d'un avion de ligne « Trident », de fabrication britannique, qui s'est abattu hier dans la banlieue de Pékin après avoir décollé, a annoncé l'agence Kyodo.

Selon l'agence de presse japonaise, des témoins ont déclaré que l'appareil s'est écrasé sur une usine, près de l'aéroport. Les 12 occupants de l'avion ont sans doute été tués, de même que de nombreux ouvriers de l'usine.

Un journaliste occidental qui se trouvait sur place a précisé qu'il a pu voir de nombreux soldats procédant à des opérations de secours dans la nuit. Les débris de l'appareil étaient éparpillés sur une vaste superficie.

L'agence Kyodo a fait ressortir que les avions de ce type sont fréquemment utilisés en Chine pour assurer le transport de personnalités gouvernementales.

Les autorités de Pékin n'ont pas encore confirmé la nouvelle de la catastrophe, dont les organes de presse chinois n'ont pas fait état jusqu'ici. (ap)

NEUCHÂTEL  
La Fête des vendanges  
aura lieu  
Lire en page 9

FÉDÉRATION  
DES COMMUNES  
DU JURA BERNOIS  
Le train  
est sur le rail  
Lire en page 13

CANTON DU JURA  
Un bambin se noie  
dans l'Allaine  
Lire en page 18



## Pensée

Un désir excessif de puissance provoque la chute des anges, celui de savoir, celle de l'homme. Francis Bacon

## Annoncé au Théâtre

## «Peau de vache», avec Sophie Desmarets



Pour son dernier spectacle à l'abonnement, Musica-Théâtre a choisi une production des Galas Karsenty-Herbert, gage de qualité. C'est une comédie de Barillet-Grédy, intitulée «Peau de vache» et dont les auteurs expliquent ainsi le titre et la trame :

«C'est une pièce sur la méchanceté et qui paradoxalement ne fustige pas celle-ci, essaye au contraire de la réha-

## Avant un concert à la salle de musique

## Le mariage inattendu de l'orgue et de la percussion

La Société de musique de notre ville organise douze concerts par abonnement annuel et, dans la règle, pour encourager les initiatives en faveur et à la gloire de l'orgue — instrument cher au cœur de M. René Mattioli, président d'honneur, et de ses collaborateurs — deux concerts d'orgue. C'est à l'un de ces concerts d'une nouveauté absolue dans nos régions — gratuit — que la Société de musique convie ses membres et le public, dimanche en fin d'après-midi à la Salle de musique.

## L'ORGANISTE

Un extérieur calme et détendu qui laisse supposer un caractère organisé :

Philippe Laubscher. Nous l'avons rencontré rentrant d'une tournée aux Grisons.

— Voudriez-vous nous dire quel fut le cheminement des éléments qui mènent au concert que l'on entendra dimanche à la Salle de musique ?

— Je venais de conclure un engagement avec la Société de musique. Je souhaitais présenter «quelque chose d'autre», quelque chose de nouveau, pas seulement un concert de plus. Je me mis à la recherche de pièces originales pour orgue et percussion. Il reste une foule d'œuvres à découvrir, de quoi alimenter de nombreux programmes. Puis, en accord avec la Société de musique, j'ai demandé à Emile de Ceuninck de composer une œuvre pour ces instruments.

Il accepte. Il se met à l'œuvre, il jette sur le papier les premières séquences, puis au fur et à mesure que l'esquisse avance, il élimine, organise, dompte la matière qui s'offre à lui. Une note, un rythme, une agrégation harmonique, un timbre déclenchent le processus créateur et orientent l'œuvre dans sa voie.

De la musique aux sonorités anciennes «Six danseries françaises des 16e et 17e siècles» pour orgue et petite percussion, à la musique d'aujourd'hui «Concerto pour orgue et percussion» (quatre timbales, sept cymbales, huit temple-blocks, six wood blocks, quatre tomloms, une caisse claire, un tamtam, un xylophone, un vibraphone, quatre cloches) de Harald Genzmer, compositeur allemand né en 1909 de style néoromantique, c'est un panorama musical qui ne manquera pas de séduction, et l'instrument de la Salle de musique se prête fort bien à ce genre de production, on en admire les ressources et les richesses. Il permet de superbes contrastes, il possède des zones de clarté, d'autres de calme poétique et les morceaux de ce programme les mettent bien en valeur.

— Aimez-vous jouer la musique de notre temps ?

— Je ne suis pas un spécialiste de la musique contemporaine. Je pense simplement qu'il faut posséder la même curiosité à l'égard de toute la musique, de la musique ancienne à la musique d'aujourd'hui. Un interprète doit mettre ses qualités, son talent au service de toute la musique. Le seul jugement que nous pouvons porter s'arrête à l'aspect technique de l'œuvre.

Personnellement, je suis curieux de tout et il est nécessaire de suivre l'évolution musicale de son époque. C'est un devoir qu'un interprète a à l'égard du public qui a le droit de savoir, de connaître et à l'égard des compositeurs qui vivent aujourd'hui.

Philippe Laubscher connaît parfaitement l'instrument de la Salle de musique, il sera très agréable de l'entendre jouer, en soliste, la «Passacaille» (une forme musicale qui eut son apogée à l'époque de Bach) et «Thème fugué» BWV 582 de J.-S. Bach. En début de programme il explorera un domaine merveilleux très peu connu : le 17e siècle en Espagne et au Portugal avec Pedro de Aurojo «Batalha de 6. tom» et Francisco Correa de Arauxo «Tiento de quarto tono». Puis de Flor Peeters, organiste de la Cathédrale de Malines (Belgique), «Suite modale».

— Cet ensemble orgue et percussion amène de nouvelles résonances...

— On n'a jamais fait cela ici... et la Salle de musique est l'endroit idéal, il y a place pour beaucoup d'instruments... Dans «Tryptique» l'orgue et la percussion rivalisent de force...

Dans la conversation, comme en musique, Philippe Laubscher et Emile de Ceuninck forment «une équipe», lorsque les deux amis se sentent en verve les bons mots se chevauchent un peu à la manière d'un scherzo. Le dialogue est engagé, on passe des instruments de percussion qui émettent des sons à hauteur déterminée, xylophone, vibraphone, ou indéterminable, tambour, gong thaïlandais. On évoque les différentes manières de faire vibrer ces instruments avec des baguettes, des maillets, avec les doigts. On parle du rôle mélodique que ces instruments jouent aujourd'hui dans la musique ; de nombreux compositeurs leur consacrent une place toujours plus importante.

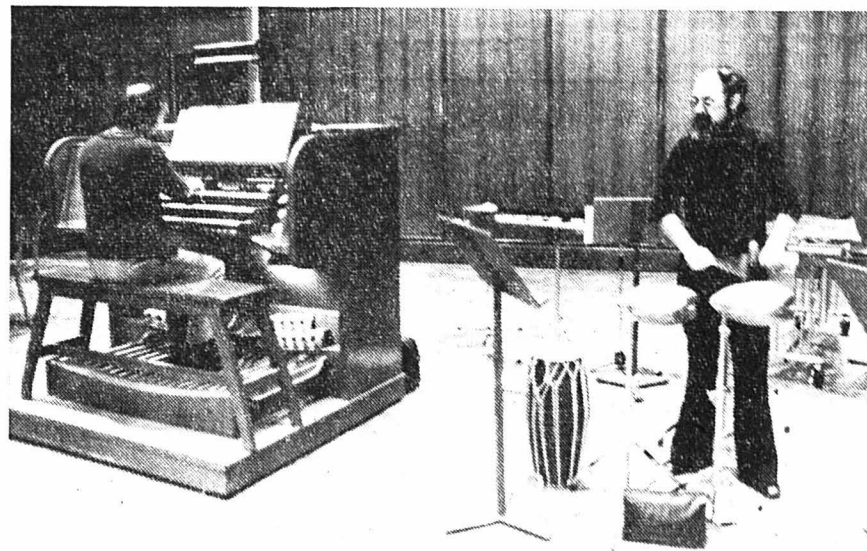
## UNE CARRIÈRE DIRIGÉE

Une carrière comme celle de Philippe Laubscher ne se fait pas au hasard : elle est le fruit d'une attitude non seulement face à la musique, de l'art, de l'esthétique, mais aussi face aux conditions de travail imposées par le monde moderne.

Élève tout d'abord d'André Luy, il poursuit ses études au Conservatoire de Genève où, dans la classe de Jean-Jacques Grunenwald il obtient un premier prix de virtuosité. Il travaille ensuite à Prague avec Jiri Reinberger et suit des cours de maîtrise avec plusieurs organistes.

Dans la vie musicale chaux-de-fonnière, Philippe Laubscher est titulaire de l'orgue de la Salle de musique, et professeur au Conservatoire de notre ville.

Puis la carrière de Philippe Laubscher se fait bernoise et internationale.



(photo Impar-Bernard)

Son nom — les affiches en témoignent — ne cesse de grandir. Il effectue des tournées en Suisse, dans les pays limitrophes et nombreux sont ses concerts qui ont été radiodiffusés.

Sa parfaite intelligence de la pédagogie lui ouvre les portes du Conservatoire de Berne et hisse rapidement ses classes d'orgue à un niveau enviable.

Vous pouvez l'entendre le dimanche à l'instrument de l'Eglise française de Berne. Animateur de ce lieu de culte, payant généreusement de sa personne, il organise parallèlement un cycle de huit concerts d'orgue par an à l'affiche desquels figurent fréquemment quelques-unes des pages les moins jouées du répertoire. Il dispose de trois instruments à l'Eglise française : l'un de 68 jeux, l'autre de neuf jeux, le troisième de 17 jeux, ce qui laisse sous-entendre des activités variées, une collaboration régulière avec l'Orchestre symphonique de Berne, d'autres orchestres de passage, des choeurs.

## LE PERCUSSIONNISTE

Emile de Ceuninck quant à lui quitte, adolescent, sa terre natale, le plat Pays qu'il aime meurtri par la guerre et s'installe en Suisse. Il fait ses études musicales au Conservatoire de Genève, piano, orgue, percussion, branches théoriques, travaille l'orchestration, la composition avec André-François Marascotti et quitte Genève nanti de premiers prix, et un diplôme de direction d'orchestre obtenu dans la classe de Samuel Baud-Bovy.

Il séjourne à Hilversum (Hollande), puis au Mozarteum de Salzbourg, travaille avec Istvan Kertesz puis se fixe à La Chaux-de-Fonds, où loin des querelles esthétiques, averti de tous les problèmes qui touchent à l'évolution de la musique d'aujourd'hui, il pourra protéger son indépendance, ses idées personnelles dans le domaine de la création. Dès lors il s'engage sans retour vers la composition.

Sa rencontre avec le compositeur suisse Paul Muller l'a profondément marqué. Sa fougue éclate lorsque, planté devant ses instruments de percussion, à cela il ajoute le piano, la voix, il se lance dans des improvisations, des exécutions. Il aime la musique dépouillée de tout sentiment, libérée, purifiée comme le chant grégorien.

«Tryptique» pour orgue et percussion qui sera donné dimanche en création innove sur plus d'un point. L'œuvre qui dure environ douze minutes n'est PAS une œuvre expérimentale, elle joue avec les couleurs sonores issues de groupes d'instruments, ménage des progressions d'intensité, des contrastes, obtient des effets de relief. Chaque mouvement est construit sur un thème unique dont les différents états sont mis en valeur par une écriture instrumentale où s'opposent les plans sonores. Le langage musical conquiert son originalité dans une écriture sérielle. Un thème fugué dont le sujet est exposé à la percussion trouve sa réponse à l'orgue.

## Imaginez-vous que vous soyez aveugle...

et que vous ne puissiez plus effectuer votre travail.

Vous devriez suivre une rééducation pour pouvoir exercer l'une des nombreuses professions accessibles aux handicapés de la vue.

A part les écoles qui forment des enfants aveugles, il existe également deux services d'orientation professionnelle et de placement, six institutions de réadaptation et de formation pour handicapés de la vue et une pour aveugles-sourds.

Parmi les aveugles, il y a des vanners, des accordeurs de piano, des instituteurs, des ouvriers de l'industrie, des mathématiciens, des juristes, etc., environ vingt possibilités de professions différentes.

Plusieurs associations suisses s'occupent du bien des aveugles. Elles méritent l'appui de tous... et le vôtre, par conséquent !

Timbales, xylophone, glockenspiel, crotales, grosse caisse, tambours, cencerros, et cymbales, des agglomérats de notes, joués à l'orgue, des gammes de fréquences trouvent leur résolution dans une trame où timbres et hauteurs s'éteignent par fondu-enchaîné. Chaque œuvre nouvelle porte en soi son mystère. Aux artistes de nous en donner la clé dimanche, instants toujours émouvants où la musique se sépare de ses interprètes pour appartenir un moment à l'auditeur.

D. de C.

## Oeuvres d'Emile de Ceuninck

- 1961 «Sonate» pour cinq claviers, œuvre primée au Concours international de composition de Verceili.
  - 1965 «Te Deum» pour soli, chœur et orchestre. Lors de la création de l'œuvre, les solistes furent Michel Corboz, ténor, et Wally Staempfli, soprano.
  - 1968 «Visages» pour voix d'alto et ensemble instrumental, créé à Genève par Arlette Chédel lors du Diorama de la musique contemporaine de la Radio Suisse romande.
  - 1969 «... du désert» pour voix de soprano, trompette, piano et percussion.
  - 1969 «Mah-jong» I, commande de la Radio suisse romande pour le Festival de Montreux-Vevey.
  - 1971 «Coordonnées» pour flûte, piano et cordes.
  - 1971 «Cantate du temps», commande de la ville de La Chaux-de-Fonds pour l'année Jaquet-Droz.
  - 1973 «Construction», commande de la Fondation en faveur de l'art chorégraphique pour le Festival de Lausanne. Le ballet fut créé par le Théâtre du Silence de Paris.
  - 1973 «Mah-jong» II, pour le 75e anniversaire de l'Ecole d'art.
  - 1977 «Interférences» pour clavecin.
  - 1977 «Lignane» pour quintette.
- De la musique de scène, de film (une forme d'expression moderne), de la musique vocale, pour fanfare ou harmonie.
- Des œuvres en chantier dont une sera créée en août prochain à Athènes, parmi d'autres partitions qui ont été jouées aux Festivals d'Avignon, de La Rochelle, d'Orléans, au Centre de premières auditions de Genève, en Belgique, au Mexique, en Algérie.

## Lu

Mach 1: une nouvelle encyclopédie Atlas

## L'histoire à travers l'aviation



Mach 1: c'est la nouvelle encyclopédie de l'aviation que commencent à publier les éditions Atlas en opuscules hebdomadaires. Sur la base des deux premiers numéros, il est difficile de préjuger la valeur d'ensemble d'un ouvrage important de ce genre. Tout au moins est-il possible de constater d'ores et déjà l'excellente qualité des textes et des illustrations qui laissent bien présumer des exemplaires suivants.

L'histoire de l'aviation a toujours fasciné le monde. Parce qu'elle est le reflet, celui de ses aventures, de ses progrès, de ses problèmes. Mach 1, explique l'éditeur «raconte et illustre cette exaltante odyssée, tout au long de ses étapes : l'époque des pionniers, riche en péripéties diverses et en tentatives héroïques, qui vit souvent, réunis en un seul, quatre personnages complémentaires : l'inventeur-concepteur, l'entrepreneur, le constructeur et le pilote ; la Première guerre mondiale pendant laquelle, en quelques mois, le contingent d'appareils, de pilotes et de spécialistes fut multiplié par cent, et les entreprises artisanales existantes, transformées en véritables centres industriels pour une production accélérée ; l'entre-deux-guerres, où, passée la grande crise, les entrepreneurs et les industriels s'engagèrent dans la fondation des premières so-

ciétés de transport aérien et dans la construction des premiers avions à cabine monomoteur et multimoteurs. Ce fut l'époque des vols transatlantiques et polaires, démontrant au monde entier que l'avion était apte à des tâches d'envergure et que les rendements pouvaient être accrus à volonté ; la seconde guerre mondiale, dont le déroulement fut spécialement lié à l'intervention et à la participation des machines volantes ; l'après-guerre et la période contemporaine, au cours desquelles les techniques, portées au plus haut niveau, ont transposé la science-fiction dans le domaine du réel. Mach 1 reconstitue, dans son intégralité et dans sa diversité, le monde multiforme de l'aviation. Chaque aspect en est analysé dans des sections distinctes, présentées en ordre alphabétique : les inventeurs, les constructeurs et les pilotes, les aéroplanes et les moteurs, ainsi que les événements, les records et les exploits qui composent la trame d'une extraordinaire aventure.

Les deux premiers numéros de Mach 1 laissent à penser que ce programme ambitieux sera tenu d'une manière satisfaisante. D'un brillant No 1 parfaitement introduit par le A de Ader (Clément) — l'aviation étant vraiment le bonheur d'une encyclopédie alphabétique — on retiendra l'histoire bien racontée des premières machines volantes, celle, fort bien documentée, des unités avancées de la Royal Air Force qui tentèrent, en 1940, d'enrayer l'offensive allemande sur la Belgique et la France, ou une présentation très assimilable des questions aérodynamiques. Le No 2 est déjà d'un apport précieux en faisant connaître le grand constructeur d'avions japonais Aichi, une firme qui eut un poids considérable dans la guerre du Pacifique, ou en rappelant les pages glorieuses des Albatros, ces «chevaliers à la croix noire» qui, avec les as de la chasse française, brossèrent les grands tableaux épiques de guerre chevaleresque durant le premier conflit mondial.

Mach 1, c'est une performance en soi. Précieuse pour l'amateur, cette nouvelle encyclopédie se lit également avec passion par le néophyte qui, au travers de l'histoire du plus lourd que l'air, refait l'Histoire contemporaine, trop souvent mal connue.

JAL



## Des communes vivantes

S'il est essentiel que les cantons servent des compétences importantes, il faut de même que subsiste une large autonomie communale.

C'est d'abord au niveau de sa ville ou de son village, c'est-à-dire de ce qui lui est le plus proche, que le citoyen s'intéresse à la politique. C'est pourquoi les libéraux sont de fervents partisans de l'autonomie communale.

Même dans les communes où ils n'appartiennent pas à la majorité.

**PARTI LIBÉRAL, La Chaux-de-Fonds**  
Président : Roger JOSEPH,  
Rue du Locle 1 b

P 4830



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale du Commerce indépendant de détail

# Non à l'ouverture nocturne des magasins



Les membres du bureau du CID. De gauche à droite MM. Bloch, vice-président, Mayer, président, Muller et Mottier. (Photos Impar-Bernard)

Non à l'ouverture nocturne des magasins à l'occasion de « Mai en ville », manifestation mise sur pied par l'association « Vivre La Chaux-de-Fonds » et qui aura lieu du 19 au 30 mai prochains. Ainsi en ont décidé, à une très forte majorité, les petits commerçants au cours de l'assemblée générale annuelle du Commerce indépendant de détail (CID) qui s'est tenue mardi soir dans les locaux du Club 44 sous la présidence de M. Louis Mayer. On en restera donc au statu quo. A signaler toutefois qu'en fin d'année, comme par le passé, tous les magasins seront ouverts jusqu'à 22 heures les jeudis 13 et 20 décembre.

Cette assemblée n'a pas remporté le succès escompté. Seuls une septantaine de membres, sur les 266 que compte actuellement cette association, y ont participé. Parmi l'assistance on relevait la présence de plusieurs invités dont MM. René Berger, membre d'honneur et ancien président, Hubert Donner, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Francis Berliani, président de la Fédération neuchâteloise du CID, Charles Berset, président de l'association « Vivre La Chaux-de-Fonds », Fernand Berger, directeur de l'ADC-Office du tourisme, Eric Kropf, président de la section de Neuchâtel du CID et de MM. Berger et Robert de la section CID du Locle.

Le procès-verbal, les comptes qui bouclent avec un bénéfice d'un peu plus de 2000 francs, le budget qui prévoit des dépenses et des recettes pour un montant de 22.500 francs ont été acceptés à l'unanimité. L'assemblée a d'autre part procédé à la réélection du comité ainsi que du président. A ce propos, relevons que M. Louis Mayer a accepté un nouveau mandat mais pour une année seulement. Il a en effet annoncé qu'il se retirerait l'an prochain après dix ans de présidence.

Au cours de cette assemblée, l'on a encore parlé du « Printemps du

succès auprès des consommateurs. Il a relevé entre autre la nécessité d'augmenter encore le nombre des magasins qui distribuent ce cadeau à leur clientèle.

Enfin, en ce qui concerne la Fête de la montre et Braderie qui se déroulera au tout début du mois de septembre, le CID participera au grand corso fleuri du dimanche après-midi. Il espère encore pouvoir offrir une « aire de repos » gratuite au public en plein centre de la fête.

Le message du président fut bien sûr l'un des moments importants de la soirée. Il brossa un tableau de l'année écoulée. « Les affaires du commerce de détail de notre région, a-t-il dit, ont été caractérisées par une nouvelle contraction des marges bénéficiaires d'une part et par une légère baisse des chiffres d'affaires d'autre part. Les facteurs de cette relative dégradation sont multiples mais on peut retenir la concurrence toujours plus vive et agressive, la lourdeur de notre franc par rapport à la proximité des magasins français et la diminution de la population.

Plus intenses et plus graves ont encore été les « cassages de prix » systématiques des grandes entreprises. Ceci nous amène une fois encore à constater que nos métiers deviennent de

plus en plus difficiles à exercer car en plus il faut bien se rendre compte que le consommateur est moins prolix de son pouvoir d'achat et resserre sérieusement les cordons de sa bourse. Certaines enquêtes, effectuées à la fin de l'année dernière, révèlent que les ventes ont baissé dans presque toutes les branches. Ces constatations font que nous restons fort préoccupés pour nos affaires et par voie de conséquence, pour l'avenir de nos commerces, et ceci sans que l'on puisse intervenir efficacement de notre propre volonté et par nos propres moyens. Enfin, la morosité de notre économie industrielle n'aide pas à nous reconforter et cette vague est durement ressentie aussi dans le commerce de détail indépendant. Et à M. Louis Mayer de poursuivre: « Cette situation globale n'est donc pas faite pour encourager le développement du commerce de détail. L'an dernier, il s'est fermé une bonne trentaine de commerces alors qu'une douzaine de reprises et de réouvertures se faisaient dans le même laps de temps. Le bilan est ici encore nettement négatif mais je voudrais tout-de-même rappeler que nos existences reposent sur des bases fragiles et que la substance même de nos entreprises devient toujours plus mince, plus ténue, plus problématique.

## FAIRE PREUVE DE « COURAGE CIVIQUE »

Sans vouloir prendre à parti les autorités, M. Mayer a encore évoqué quelques faits importants qui ont mobilisé les responsables du CID. « Il s'agit tout particulièrement des autorisations de ventes par déballeage et d'expositions en nocturne, accordées à des entreprises extérieures à nos villes et qui obtiennent ainsi des facilités qui sont normalement refusées à nos commerces établis et traditionnellement d'essence locale. Avec l'aide des groupements professionnels directement concernés, nous avons dû intervenir énergiquement pour obtenir certains apaisements d'abord et des accommodements ensuite afin d'essayer de rétablir un certain équilibre entre nos entreprises et ces maisons fûtées qui savent utiliser, interpréter tous les règlements à leur avantage. C'est dire que nous aimerions voir nos autorités, nos élus, nos hauts fonctionnaires faire preuve non seulement de compréhension à notre égard mais encore de « courage civique » et prendre parfois des positions plus tranchées, plus engagées pour nous défendre et nous protéger ».



Un auditoire bien clairsemé.

CID», une grande manifestation d'engagement organisée pour la première fois sur le plan cantonal et qui a pour but de faire connaître le commerce spécialisé. Nous aurons bien sûr l'occasion prochainement de reparler de cette action de promotion qui verra notamment l'organisation d'une loterie gratuite dotée de 100.000 francs de bons d'achat.

Pour sa part, le vice-président du CID, M. Henri Bloch a fait un bref exposé sur le système de chèques « Fidélité CID », qui remporte un réel

### avis urgent

DIMANCHE 18 MARS à 16 heures

MAISON DU PEUPLE  
La Chaux-de-Fonds

LE DERNIER  
LOTO

Maximum de marchandises  
5 CARTONS  
Boxing-Club + La Théâtrale  
P 5495

### NON A LA TVA

M. Mayer termina son allocution en rappelant que le peuple suisse, le 20 mai prochain, sera appelé une nouvelle fois à se prononcer sur un autre paquet financier et tout spécialement sur l'introduction de la TVA. « Nous sommes, une nouvelle fois aussi, réfractaires à cet impôt à la consommation que l'on veut nous coller à tout prix, et ceci pour des raisons majeures: en premier lieu parce que nous deviendrons les encaisseurs bénévoles de la Confédération, ceci bien entendu sans aucune contre partie, tout au contraire et en second lieu parce que nous estimons que l'introduction éventuelle d'une TVA doit s'accompagner d'abord d'une réforme équilibrée des finances fédérales avec des économies à la base et une nouvelle assiette fiscale » a conclu M. Louis Mayer.

M. D.

Autres informations  
chaux-de-fonnières  
en page 30

Nouveau véhicule d'intervention

# Un choix difficile

Rapidité et efficacité, telle est aujourd'hui la devise des premiers secours et des hommes chargés de la lutte contre les incendies! Mais pour l'appliquer, il faut encore en avoir les moyens. Or, à ce jour, la ville de La Chaux-de-Fonds ne dispose pas encore d'un véhicule qui permette d'intervenir rapidement. Mais rassurez-vous, ce sera bientôt chose faite.

Si la police locale, les premiers secours et le Bataillon des sapeurs-pompiers de la ville sont relativement bien équipés en matériel d'intervention, il demeure toutefois un point noir qui a toujours préoccupé les responsables de ces différents organismes. Lors de chaque intervention, les premiers secours sont contraints de se déplacer avec des véhicules lourds, à vitesse limitée et d'encombrement souvent exagéré en fonction de la circulation actuelle. En campagne, les difficultés sont encore plus nombreuses. Le véhicule-pionnier, par exemple, fréquemment sollicité pour des interventions feu et certains

accidents de circulation, outre sa lenteur (il est incapable de monter le Raymond à plus de 25 kilomètres à l'heure!) n'est pas pourvu d'un dispositif de transmission sur les quatre roues, ce qui rend très aléatoire le succès d'une intervention en dehors de bonnes routes, en été comme en hiver. Il fallait donc trouver une solution. A la fin du mois de janvier, souvenez-vous, le Conseil communal a proposé un crédit de 100.000 francs pour l'achat d'un véhicule rapide, crédit qui fut ac-

cepté à l'unanimité par le législatif. Le feu vert étant donné, une commission d'achat a été créée, formée de spécialistes, soit de M. Francis Matthey, directeur du Service du feu; du major Jean Guinand, commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers de la ville; du capitaine Jean Marendaz, du capitaine Kohler, du capitaine Godat, du lieutenant Noirjean et du caporal Surdez.

Cette commission, rapidement, a pris contact avec différentes entreprises spécialisées. Et cette semaine, ces dernières, au nombre de quatre, sont venues présenter leurs différents modèles qui tous sans exception ont été soumis à des mêmes tests, stricts et sévères. Ils ont notamment dû effectuer un parcours chronométré de La Chaux-de-Fonds à La Vue-des-Alpes. A La Corbatière, ils ont dû aspirer de l'eau située à huit mètres de profondeur. Des tests se sont également déroulés sur route normale et dans un terrain difficile. La carrosserie, le mo-



L'un des quatre véhicules qui ont été proposés à la ville de La Chaux-de-Fonds. (Photo Impar-Bernard)

teur, tout le matériel d'intervention ont encore été examinés avec beaucoup d'attention.

C'est dire que les responsables de cet achat ont mis tous les atouts de leur côté pour acquiescer le meilleur véhicule. Par leur sérieux, ils ont en tout cas démontré qu'ils ne voulaient pas vilipender l'argent des contribuables en achetant n'importe quoi! Le choix définitif devrait intervenir au début du mois d'avril, et la livraison vraisemblablement en automne.

Ce véhicule aura deux fonctions principales. Il pourra être utilisé à la fois pour des débuts d'incendies et des accidents de circulation nécessitant l'emploi de la pince-survie notamment.

Et le camion-pionnier actuel? A l'avenir, il servira à transporter des appareils respiratoires, des appareils et des vêtements de lutte contre les gaz et la radio-activité. Comme nous l'avons déjà annoncé, les responsables du Service du feu se proposent encore de rendre opérationnel le véhicule Dodge, utilisé jusqu'à présent pour transporter du matériel de réserve, en le transformant en véhicule-pionnier lourd intervenant si nécessaire en appui du véhicule que l'on est sur le point d'acheter.

M. D.

## chauxorama

### Au Tribunal de police

Sous la présidence de M. C. Bourquin, qu'assistait aux fonctions de greffier M. R. Voïrol, le Tribunal de police a tenu mercredi une audience consacrée en bonne partie, comme souvent, à des infractions à la loi sur la circulation routière et aux ordonnances qui en dérivent. Quelques cas de délits contre le patrimoine aussi. Le plus important était celui d'un ancien garçon de café qui était parti précipitamment de chez son employeur en emportant les 200 fr. de la caisse et une provision de cigarettes de 120 fr. Ce prévenu, M.F., est nanti d'un casier judiciaire relativement étoffé, mais de condamnations pour délits militaires. L'affaire en question ici est déjà ancienne, puisqu'elle remonte à quelque cinq ans. Depuis, il semble que F. se soit amendé, il est rentré de l'étranger spontanément, pour mettre ses affaires en ordre ici, il a remboursé le lésé, et entrepris de payer d'autres dettes grâce à un travail régulier. Compte tenu de toutes ces circonstances, le tribunal lui a infligé une peine de 14 jours d'emprisonnement, mais avec sursis pendant 3 ans, et 160 fr. de frais. Deux autres cas concernaient des voleurs ayant été pris dans un grand magasin. L'un, A.S., a écopé de 4 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 30 fr. de frais. L'autre, A.R., récidiviste, a été condamné à 5 jours ferme et 30 fr. de frais, mais le tribunal a renoncé à révoquer le sursis dont s'assortissait une précédente peine, se contentant de le prolonger d'un an. Des sept affaires d'infraction à la LCR, une seule a donné lieu à une condamnation à 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais contre M.P.; quatre feront l'objet d'un jugement ultérieur, une a été renvoyée pour complément de preuves et une a été classée, le prévenu ayant retiré son opposition à l'amende infligée. Enfin, deux « brignues » se sont arrangés et les dossiers ont été classés à la suite du retrait mutuel des plaintes. (K)

THEATRE DE  
LA CHAUX-DE-FOND  
JEUDI 15 MARS  
A 20 H. 30

CLANNAD  
Irish Folk Music  
\*\*\*\*\*  
LOCATION:  
Tabatière du Théâtre Tél. 039 / 22 53 53  
P 4277

Cercle des  
Amateurs de  
Billard  
64, rue de la Serre  
Chaque jeudi  
Leçons de billards gratuites  
(Elèves de tout âge)  
P 1186

Vendredi 16 mars à 20 h. 15

Salle de la FTMH - Le Locle

# MATCH AU LOTO

du Vélo Club « EDELWEISS »

Abonnement 35 tours: Fr. 12.-

2 cartes: 3e gratuite + 1 tour gratuit

Vendredi 16 mars 1979

Restaurant Terminus

20 h. 15 - Le Locle

## match au loto

Judo-Club - Le Locle

Abonnements: 35 tours = 15.-

2 abonnements = 3 cartes!

Tours gratuits - Cartons

Société anonyme des fabriques de chocolat et confiserie

### J. KLAUS - Le Locle

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 27 MARS 1979, à 17 h. 30

à l'HÔTEL DES TROIS-ROIS, LE LOCLE, 1er étage

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal
2. Rapports du Conseil d'administration et des contrôleurs sur l'exercice 1978
3. Approbation des comptes, de la gestion et de la répartition d'un bénéfice
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le bilan, le compte de pertes et profits, ainsi que le rapport des contrôleurs seront à la disposition des actionnaires dès le 16 mars 1979 au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées sur présentation des actions ou d'un récépissé de banque aux bureaux de la société, à ceux de la Banque Cantonale Neuchâteloise et de l'Union de Banques Suisses à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 26 mars 1979, à 16 heures. Le Locle, le 7 mars 1979. Le Conseil d'administration

### GRANDE SALLE DE LA CHAUX-DU-MILIEU

SAMEDI 17 MARS 1979

Portes 19 h. 30

Rideau 20 h.

#### Soirée musicale et littéraire

de l'ÉCHO DE L'UNION du Locle

et du

GROUPE LITTÉRAIRE DU CERCLE DE L'UNION

Entrée: Fr. 5.-

ORCHESTRE WILLIAMSON



Fidèle à une tradition de qualité, notre entreprise familiale a le plaisir de vous offrir en confection pour messieurs des articles de la maison

## RITEX

FOR MEN

TAILORED IN SWITZERLAND

Voyez nos vitrines



CONFECTION

Daniel-JeanRichard 15 - LE LOCLE

Parc pour voitures derrière l'immeuble

### TEMPLE DU LOCLE

DIMANCHE 25 MARS, à 17 heures

#### JEPHTÉ de CARISSIMI

#### MESSE SOLENNELLE de ROSSINI

SOLISTES, CHŒURS ET ORCHESTRE

Direction: ROBERT FALLER

Location: Le Locle, magasin Gindrat; La Chaux-de-Fonds, Tabatière du Théâtre, dès samedi 17 mars. Porteurs de bons, dès jeudi 15 mars.

### CE SOIR, à 20 h. 15 AU RESTAURANT DE LA PLACE AU LOCLE

2e représentation du fameux

#### CABARET CHAUD 7

Vedette de la radio et télévision

Un spectacle bourré de gags très amusants présentés avec beaucoup de malice!

RESTAURATION:

Spécialités fribourgeoises de 18 h. à 19 h. 30

### CHEZ LA MUTTER

LA CHAUX-DU-MILIEU

Tél. (039) 36 11 16

Vendredi midi et soir:

#### coq au vin

À LOUER

Val-d'Anniviers

#### chalet

8 lits.

Tél. (027) 55 45 92.

### Soignez vos CHEVEUX par les plantes avec KERAPLASME

CHEZ VOS

COIFFEURS - CONSEILS KERASTASE

SALON de COIFFURE

## Gino & Maria

Grand'Rue 38 tél 31.67.31

LE LOCLE

### PORTES OUVERTES

SAMEDI 17 MARS

Le public loclois est invité à assister à une leçon-démonstration organisée par le

#### GROUPE SPORTIF

de

l'Association Suisse des Invalides

Halle des Jeanneret - Le Locle de 14 h. à 16 h.

Plusieurs nouvelles méthodes pour

### AMINCIR

votre silhouette à l'endroit désiré par les soins esthétiques personnalisés

#### INSTITUT JUVENA

J. Huguenin, esthéticienne dipl.

Impasse du Lion-d'Or

Le Locle

Tél. (039) 31 36 31

### A louer au Locle

#### Studio

moderne, tout confort, service de conciergerie, quartier du Corbusier. Fr. 223.- y compris les charges. Entrée à convenir. Eventuellement garage chauffé à disposition.

#### Appartement 2 pièces

moderne, tout confort, ensoleillé, cuisine agencée, quartier sud-est. Fr. 295.- y compris les charges. Libre tout de suite.

#### Appartement 2½ pièces

moderne, tout confort, ascenseur, cuisine agencée, entièrement rénovée, quartier des Girardet. Fr. 325.- y compris les charges. Libre tout de suite.

#### Appartement 3 pièces

moderne, tout confort, ensoleillé, quartier du Corbusier, Fr. 366.- y compris les charges. Libre tout de suite.

#### Local

à l'usage de bureaux, magasin, ateliers, en plein centre de ville. Libre tout de suite. Loyer modéré.

#### FIDUCIAIRE J. & C. JACOT

Le Locle - Envers 47

Téléphone (039) 31 23 53

Hôtel-Restaurant EN L'AN 1851 SORNETAN

Tél. (032) 91 91 56

cherche pour tout de suite

### jeune sommelière

Débutante acceptée.

### Tous les tapis et rideaux

sur mesure. Pose rapide et soignée. Prix discount. Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.

### L'HÔPITAL DE MONTREUX

cherche

#### quelques infirmières

pour ses unités de soins

ainsi qu'

#### 1 assistant (e) technique en radiologie

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la Direction de l'Hôpital de et à 1820 Montreux.

A vendre à Cheyres près Estavayer-le-Lac

### chalet meublé

comprenant: 1 living, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, 1 salle d'eau, garage, terrasse couverte. Prix Fr. 145.000.-. Terrain communal de 600 m2 clôturé et arborisé. Bail de 99 ans. Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à Louis Perrin, constructeur de chalets, 1462 Yvonand, tél. (024) 31 12 53.

À LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL Grand-Rue 45

### appartement de 3 pièces

Fr. 329.-, charges comprises. Libre tout de suite.

Renseignements et location:

FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI

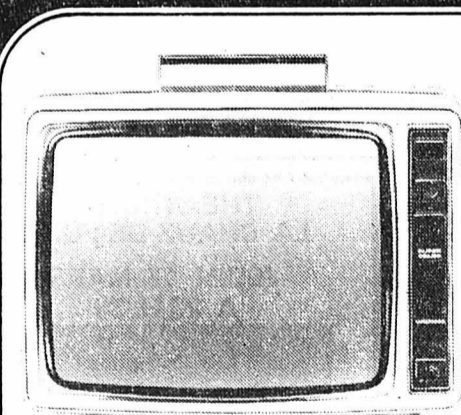
Rue du Château 13

2000 Neuchâtel

Tél. (038) 24 25 25



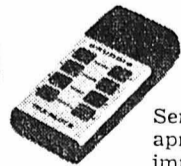
# TELECOP



Notre prix net au comptant Fr.

## 1698.-

avantageuses possibilités de crédit



Service après-vente immédiat

Grundig Super Color 1830 PAL-SECAM: Une grande première Le nouveau portatif couleur multinormes avec les trois chaînes françaises — France 1 (819 L) 2 et 3 — et la télécommande à infrarouges 8 programmes à affichage lumineux. Ecran de 47 cm. 2 antennes télescopiques incorporées. Boîtier gris métallisé.

## P. HUGUENIN-GOLAY

LE LOCLE • TEMPLE 21

TÉL. 039/31 14 85

TELEVISION • RADIO • HI-FI

### BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

## Avec La Sociale à la salle Dixi Belle et enrichissante soirée musicale

De tout un peu, sous le signe des flonflons et de l'harmonie, tel est dans les grandes lignes le programme que la musique ouvrière La Sociale offrait samedi dernier à ses amis en particulier et au public en général.

Dans une salle Dixi toujours chatooyante et accueillante, environ deux cents personnes avaient répondu à l'invitation des organisateurs et c'est en termes choisis qu'un ancien président, M. Gilbert Jeanneret, s'est plu à saluer la présence, dans l'assemblée, de M. Henri Eisenring, conseiller communal, de M. Willy Berney, secrétaire de la FTMH et de représentants de l'Union romande des musiques ouvrières et des sociétés locales.

Sans plus tarder, il a passé la baguette à M. Maurice Aubert, infatigable et dévoué directeur d'une fanfare aujourd'hui sexagénaire, mais toujours en pleine forme.

### UN PROGRAMME BIEN ÉQUILIBRÉ

Par le choix d'œuvres plaisantes, entraînant et populaires, M. Aubert a démontré qu'il sait tirer le meilleur parti de la composition des registres dont il dispose et c'est en fonction d'une valeur sûre qu'il détermine le programme de la soirée. Il en fut ainsi samedi soir et ce fut une réussite.

### Taxe des pompes : 50 % de moins

Le mauvais souvenir de l'ancienne taxe des pompes nous a fait dire, ces jours derniers, qu'elle s'élève au vingt pour cent de l'impôt communal, alors qu'en réalité elle a été abaissée au 10 pour cent de ce même impôt, il y a plus d'une vingtaine d'années.

Réalité réconfortante qu'il fallait rétablir pour ceux qui suivent, en spectateurs, les exercices des pompiers... et les incendies !

## Assemblée annuelle de la Caisse Raiffeisen du Cerneux-Péquignot Après 37 ans de dévouement démission de M. Charles Bonnet

Un des phénomènes importants de la vie économique de notre pays réside dans l'implantation bancaire, dont les particularismes et la stabilité ont fait connaître le nom de la Suisse dans le monde entier. Dans ce puzzle où l'on trouve des pièces de tous formats, il est remarquable de constater combien le système des Caisses Raiffeisen a su trouver son implantation et sa vitalité au sein de petites et moyennes communautés.

Ainsi chaque année, lors de la mise en discussion des comptes l'on constate non seulement la très grande stabilité de cette institution, mais surtout sa progression dynamique, ce qui est une preuve de saine gestion.

Il en est allé ainsi vendredi soir, où les membres raiffeisenistes se sont retrouvés sous la présidence de M. Claude Simon-Vermot. A la table du comité de direction, pour la première fois manquait à l'appel M. Charles Bon-

net. Ce dernier pendant 37 ans s'est occupé avec compétence du secrétariat à la Commission de direction, ses rapports étaient précis, grâce à son bon sens ses conseils ont toujours été judicieux et appréciés. Malheureusement, aujourd'hui atteint par la maladie, M. Charles Bonnet se voit dans l'obligation de donner sa démission. A l'unanimité l'assemblée a élu pour repourvoir ce poste un de ses fils M. Jean Bonnet, et ceci pour les quatre prochaines années. Par la même occasion vu l'échéance statutaire, les organes en place, de direction et de surveillance, ont été réélus.

### NOMBREUX EXEMPLES DE FIDÉLITÉ

Avant de passer à d'autres festivités, M. Gilbert Jeanneret a signalé que sept musiciens totalisent à eux seuls plus de deux siècles et demi d'activités, s'agissant de MM. Henri Donzé (15 ans), Roger Thiébaud (20 ans), Werner Ryser (25 ans), André Moulin (35 ans), Gilbert Peçon (45 ans), René Favre (50 ans) et Paul Huguenin, seul absent de cette soirée, pour des raisons de santé, qui a fêté le soixantième anniversaire de son entrée à La Sociale. De tels exemples de fidélité, dans les fanfares en particulier, deviennent rares et il valait la peine de les signaler.

### UNE EXPLOSION DE DYNAMISME

Après ses excellentes prestations, La Sociale céda ensuite la scène à une sympathique équipe de treize gars, de Saint-Imier, tous musiciens chevronnés. Durant près de quarante minutes, ils ont fait une époustouflante démonstration de la maîtrise qu'ils possèdent de leurs divers instruments, de la batterie ou du piano, rappelant aux aînés

et faisant aimer à un public plus jeune les airs qui furent à la mode il y a un demi-siècle.

Sous ce nom de « Dynamic's Jazz Band », qui en lui-même est déjà tout un programme, cinq saxophones, un trombone, une guitare et trois trompettes, tous efficacement soutenus par une batterie, une contrebasse à cordes et un piano, ont donné le meilleur d'eux-mêmes, recueillant eux aussi les applaudissements enthousiastes d'un public qui a aimé ce genre de musique, appréciant en particulier la virtuosité de ceux qui l'ont exécuté avec autant d'aisance.

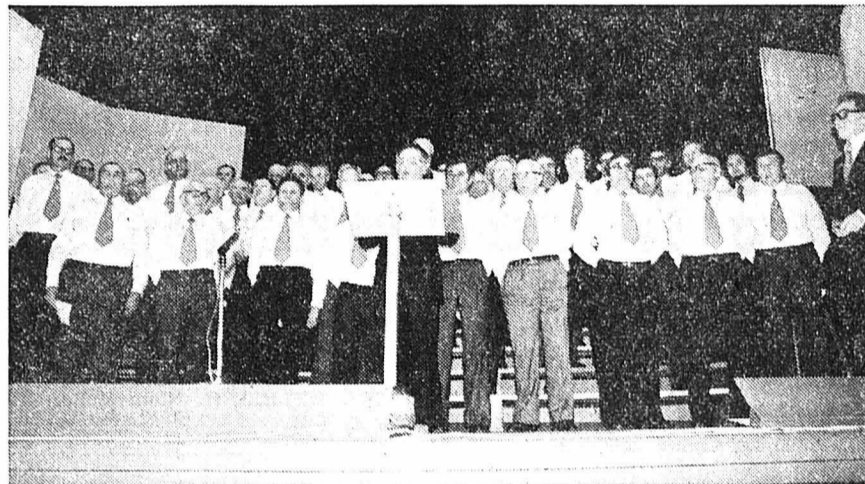
Un bal public, enfin, mettait un terme à cette sympathique soirée musicale et jusque tard dans la nuit, « Les Décibels » ont entraîné jeunes et moins jeunes dans la danse, animant de leurs accords mélodieux, mais bruyants, une salle que remplissait un public de plus en plus nombreux. (rm)



Fidélité, discipline, persévérance, telle est la devise de « La Sociale » et de son chef.

## Soirée annuelle de l'Echo de l'Union

### C'est en chantant qu'on trouve la joie de vivre



Chemises blanches, cravates orange, les membres du chœur d'hommes « L'Echo de l'Union » se présentent. Au pupitre le président, M. Georges Piot, à l'extrême droite, le directeur, M. Bernard Droux.

Samedi dernier, au Casino devant une salle occupée par de très nombreux spectateurs, les chanteurs du chœur d'hommes « L'Echo de l'Union », placés sous la direction de M. Bernard Droux présentèrent leur concert annuel. Après avoir chanté six partitions, les membres du chœur cédèrent la scène aux comédiens du Groupe littéraire du Cercle de l'Union qui interprétèrent une comédie en trois actes de Paul Nivoix, « Une femme pour rire », pour laquelle la mise en scène était assurée par M. Pierre-André Dugommun.

Au lever du rideau, ce fut tout d'abord le président de la société M. Georges Piot qui salua le public en lui souhaitant de passer une agréable soirée. Dans sa courte intervention, il releva les difficultés rencontrées par sa chorale, forte de 47 chanteurs — un des plus importants effectifs du canton — au sujet du recrutement de nouveaux et si possibles jeunes éléments. Il félicita ensuite M. Arnold Jacot, âgé de 82 ans qui totalise 66 ans de sociétariat. Il fut fleuri, tout comme le directeur, M. Droux qui assume cette tâche depuis onze ans. Selon la tradition, tous les chants furent présentés avec beaucoup d'humour et d'esprit par M. André Brossin.

### BELLES ANIMATIONS SCÉNIQUES

Les chanteurs avaient tout d'abord inscrit à leur programme « La vigne est en fleur », une chanson signée par René Morax pour le texte et Gustave Doret pour la musique. Une fort belle composition joliment interprétée. Les paroles de M. Brossin présentant la seconde partition de la soirée, « Le chant des tonneliers », furent interrompues par l'arrivée imprévue d'un tonneau roulé par un des membres de la chorale. Cet excellent enchaînement mit une touche supplémentaire de bonne humeur; un sentiment qui du reste devait prédominer tout au cours de la soirée. Ce tonneau, frappé d'un marteau, devait rythmer ce chant. Quittant

## Changement au garage PTT au Crêt-du-Locele

Pour succéder à M. André Robert, mis à la retraite prématurément pour raison de santé, la Direction des postes à Neuchâtel et la Division des automobiles PTT à Berne, ont nommé M. Charles Fruttschi, jusqu'ici suppléant, chef de garage principal, responsable de la partie technique des véhicules PTT.

Ses collègues et le personnel des PTT lui adressent leurs sincères félicitations et lui souhaitent une fructueuse carrière dans sa nouvelle fonction. De même, ils adressent tous leurs vœux de santé à M. André Robert, afin qu'il coule une longue et paisible retraite. (comm.)

les chemins des vignes pour prendre ceux de la montagne, la chorale interpréta « L'armaillet des Grands Monts » cette fameuse partition entièrement conçue par l'abbé Joseph Bovet. Déguisé en armaillet, M. Piot assura plusieurs passages en solo, alors que M. Eugène Matthey lui faisait écho pour la « youtze ». Le rythme sur lequel fut interprété ce chant nous parut un peu lent et un cruel manque de nuances entacha son exécution.

### CHANTER, UN ART DIFFICILE

Après l'entracte, ce fut tout d'abord hors programme, sous une lumière bleutée mettant en relief les chemises blanches des chanteurs, « Le jour s'enfuit », de Johannes Brahms. La lumière normale une fois revenue ce furent encore trois partitions, toutefois pas agrémentées comme les premières d'animations scéniques. On peut un peu le regretter. Il s'agissait de la « Sérénade du batelier », de « J'ai rêvé mon pays » et d'« Alors la paix viendra », un negro spiritual interprété de façon très classique et repris en chœur lors du refrain par la salle tout entière.

En règle générale la prestation de la chorale fut bonne, bien que l'on puisse regretter un certain manque de finesse dans certaines interprétations et l'absence d'audaces et parfois d'ori-

ginalité; sans doute bien malaisées à apporter quand on sait combien il est difficile d'innover dans l'art choral, déjà difficile à maîtriser.

### PLACE AU THÉÂTRE

Ensuite, les acteurs du Groupe littéraire du Cercle de l'Union présentèrent « Une femme pour rire ». Cette pièce drôle eut quelque peu de peine à démarrer et bien qu'elle se voulait foncièrement comique, de longs moments, le public resta silencieux. Toutefois, sous l'influence de certains acteurs, tels que Lilliane Wildi ou Lisette Fruttiger, l'action reprit du piquant et se déroula sur un bon rythme. La comédie de Paul Nivoix, faisant appel à de nombreuses ficelles, habituellement connues dans le théâtre de tradition vaudevillesque, fut pour l'ensemble bien enlevée par des comédiens honnêtes qui prirent leur tâche à cœur et procurèrent de beaux moments de détente aux nombreux spectateurs. (texte et photo JCP)

## Ballade sous la pluie



En ballade sous la pluie ou dans le vent, les mains dans les poches, vous traversez trois saisons dans ce ravissant manteau de pluie aux épaules un brin sportives. Pour votre confort, et votre élégance, le dos est garni de trois plis creux.

Notre réclame Fr. 239.-

**La maison du tricost**

La Chaux-de-Fonds  
53, avenue Léopold Robert  
22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg  
La Chaux-de-Fonds

### mémento

#### Le Locle

- La Grange : expos. photos G. Lièvre, 17 h. 30 - 21 h.
- Exposition ferroviaire : Gare CFF Le Locle-Ville, ancienne douane suisse : 9-12 h., 14-20 h.
- Café de la Place (1er étage), 20 h. 15, Cabaret Chaud 7.
- Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.
- Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office : Casino jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Planning familial : tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales : (038) 24 76 80.
- Service aide-familiale : tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.
- Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, 14 h. - 18 h. 30.

### communiqués

Nouvelle Constitution de l'Eglise réformée: La lecture de ce texte est peut-être ardue; c'est pourquoi une information sera donnée à l'occasion de l'assemblée de paroisse, vendredi 16, Maison de paroisse. La votation aura lieu les 24 et 25 mars.

# FIANCÉS

DÉPOSEZ VOTRE LISTE DE MARIAGE ET DEMANDEZ-NOS NOS CONDITIONS SPÉCIALES NOTRE PERSONNEL TRÈS QUALIFIÉ VOUS CONSEILLERA JUDICIEUSEMENT



**Langenthal Cosmopolitan**  
Campagna



spülmaschinenfest/pour lave-vaisselle

CHEZ  
**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
P.-A. KAUFMANN Succ.  
Marché 8 - 10  
LA CHAUX-DE-FONDS

## Garage

est cherché à louer, tout de suite. Quartier: rues du Grenier, Crêt, place du Marché. — Ecrire sous chiffre RX 5355 au bureau de L'Impartial.

## DEMANDES D'EMPLOIS

### EMPLOYÉE de bureau

consciencieuse, habile dactylographe, sachant travailler de manière indépendante, cherche place stable.

Ecrire sous chiffre HR 5113, au bureau de L'Impartial.

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

### A vendre

**ROBE DE MARIÉE** Pronuptia, taille 36-38, avec accessoires. Prix avantageux. Tél. (039) 31 59 02.

**VÉLOMOTEUR** 2 vitesses, moteur Sachs, Fr. 600.— Tél. (038) 53 41 29.

**TENTE CAMPING** «Jamet», 2 places, avec petit abside. Jamais utilisée. Modèle 1978. Papier de douane à disposition. Fr. 240.— Tél. 039/22 54 34, heures repas.

**TAPIS** de corridor longueur 5 mètres, largeur 90 centimètres; 1 montre bracelet-homme, parapluie homme, soie, bas prix. Tél. (039) 23 69 58.

### Chambres à louer

**MEUBLÉE**, près du centre ville, à monsieur sérieux. Tél. (039) 23 83 16.

### Demandes à acheter

**POUPÉES, POUPONS** achetés dès Fr. 80.— pour créer musée. Egalement tous jouets et accessoires, même miniatures. Avant 1930. Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements.

**LIVRE DE CUISINE** « Cuisine d'automne » édité par « Femmes d'Aujourd'hui ». Tél. (039) 23 05 03.

### LE LCCLE

#### A vendre

**BUREAUX**, layette 39 tiroirs, rayonnages divers, casiers 120 bouteilles, chaises, classeurs, boîtes de rangement 10 cases, divers. Tél. (039) 31 56 42.

**MACHINE À LAVER** neuve, pour cause de départ. Prix à discuter. Tél. (039) 31 72 07.

## Service de consultations conjugales

NEUCHÂTEL, faubourg du Lac 3  
LA CHAUX-DE-FONDS, Rocher 1  
Prendre rendez-vous au tél. (038) 24 76 80.

## Fontainemelon appartements de 1 et 3 pièces

dont certains avec cuisine équipée. Libres tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements :  
Tél. (038) 25 66 66.

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds, beau

## studio meublé

tout confort, avec cuisine équipée.

Libre dès le 1er juillet.

S'adresser à : Gérance Charles Berset, tél. (039) 23 78 33.

## A LOUER pour le 1er avril 1979 ou date à convenir, à la rue de la Paix 19 : BEAU STUDIO MEUBLÉ AVEC TÉLÉVISION

tout confort, WC-douche. Loyer mensuel Fr. 325.—, toutes charges comprises.

S'adresser à Géranca S.A., Léopold-102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

## A LOUER pour le 31 mai 1979 ou date à convenir DANS IMMEUBLE NEUF TRÈS BIEN INSONORISÉ MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Tout confort. Cuisine agencée. Ascenseur. Balcon. Coditel. Loyer Fr. 490.— + charges. Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

## Immédiatement au bord de l'eau ! A VENDRE, région St-Aubin, 15 minutes auto Neuchâtel, tous sports nautiques, résidence secondaire DE 7 CHAMBRES AVEC PLACE ET PORT PRIVÉS

Surface totale : 1845 m<sup>2</sup>  
Prix : Fr. 430.000.—  
Capital nécessaire : Fr. 80 à 100.000.—

AGENCE IMMOBILIÈRE  
Claude BUTTY - ESTAVAYER-LE-LAC  
Tél. (037) 63 24 24

## A vendre CHAPELLE

entièrement transformée, comprenant 4 chambres, galerie, salon et salle à manger (cheminée), 2 salles d'eau, buanderie, cave, 2 garages, etc.  
Terrain aménagé d'environ 1000 m<sup>2</sup>. Commerces et communications à proximité.  
Prix de vente Fr. 450.000.—  
Renseignements et visite s'adresser à

**PROCOM NEUCHÂTEL S.A.**  
Rue du Seyon 10  
2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 27 77

## A vendre magnifique GRANADA BREAK 1978

2,3 litres, 6 cylindres, vitres teintées, radio-cassettes, traitement Dinitrol.

Tél. (039) 23 59 18.

## AUTO-ÉCOLE Michel EGGER

NOUVELLE ADRESSE  
NORD 153  
NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE  
**(039) 234623**

## A remettre au centre de Neuchâtel salon de coiffure pour dames

de 22 places, avec une excellente clientèle.

Très bonne réputation, nombreuses années d'exploitation.  
Chiffre d'affaires très intéressant.

Seule personne disposant d'un capital peut faire offres sous chiffre 28-900053 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2000 Neuchâtel.

## A VENDRE FIAT 500 F

expertisée. Fr. 1400.—.

Tél. (039) 23 04 05, heures des repas.

## Retraité

ayant voiture est demandé pour voyages, avec 2 dames et 1 petit chien. Frais partagés. — Ecrire sous chiffre FR 5378, au bureau de L'Impartial.

## A VENDRE Alfa Romeo Alfetta 1,8 l

1977, expertisée, couleur prune, 33.000 km. en parfait état. Tél. (039) 23 70 05, heures des repas.

## Occasions à vendre

2 garages-atelier en métal, marque Riwking.

Le 1er 11 X 5 m., hauteur 3 m.  
2e 4 X 4 m.  
démontables.

1 pavillon de jardin démontable 3 X 2,3 m. avec fenêtre, 1 toiture en éternit 10 X 7 m.

**HENRI HELBLING, Courtételle. Tél. (066) 22 36 41.**

Jeune couple, un enfant, cherche tout de suite appartement

## 4-5 pièces

en ville.

Tél. (039) 23 40 84.

## Campagne

A louer dès le 1er mai, appartement ancien de 3 ou 4 chambres, salle de bain, cuisine, grandes dépendances et jardin, à La Ferrière. Confort.

Tél. (039) 61 13 21.

## OFFRES D'EMPLOIS

Le Centre éducatif « PERCE-NEIGE » de La Chaux-de-Fonds, Temple-Allemand 117 cherche

## remplaçants (es)

pour s'occuper d'enfants handicapés. Journées complètes (avec repas de midi). Remplacements programmés ou en cas de maladie.

Préférence sera donnée à jardinière d'enfants, éducateur-trice ou instituteur-trice.

Téléphoner au (039) 23 49 25.

## au printemps

cherche

pour son rayon  
**D'ARTICLES MESSIEURS**  
(chemiserie - bonneterie)

## première vendeuse

connaissant parfaitement les textiles.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

## Kenitex

Le SEUL revêtement de FAÇADES garanti 10 ans qui ait 30 ans d'expérience dans le monde entier.

Sous-agence et applicateur pour le Jura

K E N I T E X  
Applicateur pour le Jura Bernois  
Alfio Giachetto, Saint-Imier  
Tél. (039) 41 40 54

Organisation KENITEX Neuchâtel + Jura Bernois  
Cormondrèche - Tél. (038) 31 49 49



CHERCHE

## garage

à louer, rue du Crêt ou environs.

Tél. (039) 23 05 03.

Mélanges

## CANICHES

à vendre. Tél. (039) 23 74 81.

## OFFRES D'EMPLOIS

### Importante société suisse d'assurances sur la vie

désire engager

## agent général

Cette situation de niveau supérieur conviendrait de préférence à un assureur confirmé ayant des relations étendues dans le canton de Neuchâtel.

Après une introduction soignée, la personnalité dynamique que nous recherchons se verra confier une organisation d'agents professionnels à conduire et à développer.

Une tâche passionnante qui requiert des qualités bien affirmées telles que

- esprit d'entreprise et talent d'organisation
- aptitude à recruter, à diriger et à animer des collaborateurs
- grande capacité de travail
- expérience de la vente.

A défaut d'une expérience de l'assurance, nous souhaitons des connaissances de la finance, de la banque ou des études dans le domaine de l'économie.

Age idéal: 35 à 45 ans.

Prière d'adresser offre manuscrite avec photographie et curriculum vitae sous chiffre X-03-990 337 à Publicitas, 4010 Bâle. Discrétion assurée.

## kummer

fabrique de machines

Nous produisons des machines de haute précision dont le degré d'automatisme varie selon les applications.

Pour compléter l'effectif de notre bureau de construction mécanique, nous cherchons à engager

## un constructeur en machines-outils

Si vous êtes  
— ingénieur ETS en mécanique ou  
— technicien-constructeur ou  
— constructeur expérimenté  
et si vous êtes fortement intéressé par les problèmes d'automatisation, vous avez la possibilité d'occuper chez nous un poste à responsabilités.

Après une période d'adaptation, vous assumerez l'entière responsabilité des projets qui vous seront confiés, ceci dès l'étude initiale jusqu'à l'approbation par des essais pratiques.

Il serait souhaitable que vous ayez de bonnes connaissances de la langue allemande.

Veillez adresser vos offres avec curriculum vitae et photo à la direction de

**Kummer frères S.A.**  
Fabrique de machines  
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52



## Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le : \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Prix d'abonnement :**  
3 mois : Fr. 32.— ; 6 mois : Fr. 61.— ; annuellement : Fr. 115.—

\* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

• VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ •

## L'Union fait don de l'équipement intérieur pour la nouvelle ambulance du Val-de-Ruz

Lors de l'assemblée annuelle de la Société philanthropique suisse Union, Cercle du Val-de-Ruz, qui s'est déroulée à l'Hôtel des Communes, aux Geneveys-sur-Coffrane en présence du président central M. Michel Riesen de Bâle, le président du Cercle M. Raymond Kramer a remis au Dr Eugène Delachaux un montant de 15.000 fr., sous forme d'un Don de Cérémonie, destiné à l'équipement intérieur de la nouvelle ambulance. Créé sur l'instigation des sections des Samaritains, le comité de l'ambulance, s'est fixé pour mission d'assurer un service ambulancier pour l'ensemble du Val-de-Ruz.

En principe, son rayon d'action se limite au transport des malades dans les hôpitaux de la région. Exceptionnellement, des courses sont parfois effectuées dans des lieux plus éloignés.

Le Dr Eugène Delachaux de Cernier préside le comité, au sein duquel l'ensemble du corps médical du Val-de-Ruz est représenté. Un service bénévole de permanence est assuré par deux ambulanciers, qui sont respectivement le chef d'exploitation et le chef du dépôt de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz, MM. Roger Dörflinger et Fernand Demierre.

L'état du véhicule actuel, un bus VW acquis en 1970, nécessitait son remplacement. La nouvelle ambulance est un véhicule de modèle identique, muni d'un moteur plus puissant et possédant un différentiel autobloquant. Son coût est de près de 35.000 francs. Un effort particulier a été consenti par les communes et les entreprises, les communes versant une contribution de 1 fr. par habitant.

Malgré la générosité dont les collectivités publiques et les donateurs privés ont témoigné à cette occasion, les montants récoltés n'ont pas permis de couvrir les frais importants occasionnés par l'aménagement intérieur du véhicule.

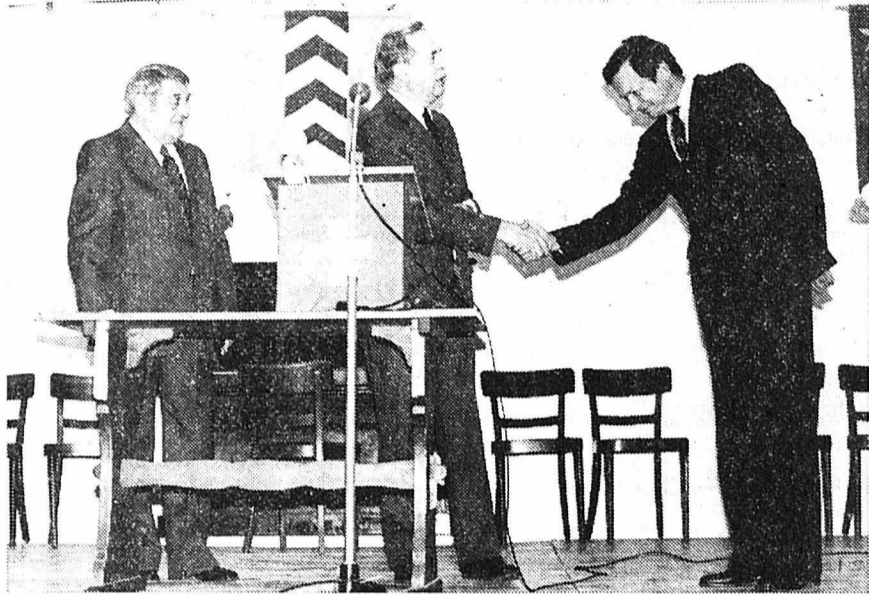
Les dirigeants du Cercle de l'Union du Val-de-Ruz ont réuni les moyens financiers qui permettront de faire bénéficier la population d'un agencement approprié.

L'ambulance dispose d'un poste radio et sera en liaison avec l'Hôpital de Landeyeux où se trouve la Centrale radio. Il sera également possible de communiquer directement avec l'Hôpital des Cadolles. Pour les autres cas, il faudra passer par la centrale de Landeyeux.

Le compartiment des malades possède un chauffage supplémentaire à essence, très efficace par les grands froids, un système de ventilation et d'aération.

L'équipement comprend aussi deux fauteuils, un strapontin et deux civières. Une des civières est conçue spécialement pour permettre de procéder à la radiographie des malades ou des blessés sans obliger ceux-ci à un nouveau déplacement. Un des fauteuils est transportable; il est pourvu d'accoudoirs, d'un appui-tête, d'un repose-pieds et d'une sangle de maintien. Une prise de courant pour couveuse est à disposition, de même qu'un vibreur permettant d'alerter le chauffeur.

Nul doute que la nouvelle ambulance permettra de remplir mieux encore les tâches que s'est assigné le comité. La population appréciera également avec satisfaction le geste généreux d'une philanthropie bien comprise que l'Union a consenti en faveur des malades et accidentés de la région afin de les faire bénéficier des conditions les plus favorables pour leur transport vers les centres hospitaliers. (gl)



Le Dr Delachaux remerciant M. Riesen, président central. A gauche, M. R. Kramer, président de l'Union du Val-de-Ruz. (Photo Schneider).

## Au Conseil général des Hauts-Geneveys

### Adoption du nouveau règlement communal

Vendredi dernier, le Conseil général s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de M. Théo Brandt.

Les 14 membres présents, après avoir approuvé le procès-verbal de la dernière assemblée, nommèrent un scrutateur, M. J.-P. Schwab, en remplacement de M. G. Soguel, devenu conseiller communal.

L'arrêté sur les servitudes pour la construction de l'immeuble de la Fondation pour personnes du 3e âge, concernant un passage à pied et pour tous véhicules, parcelle 889, en faveur des parcelles 1313 et 1314, ainsi qu'une concession pour la passerelle qui empiètera sur le domaine public, fut accepté à l'unanimité.

La réadaptation des honoraires du Conseil communal et des Commissions fut aussi acceptée après une courte discussion.

Mme Nicole Buse remplacera Mme Coletti, démissionnaire, au sein de la Commission scolaire, et M. J.-P. Schwab prend la place de M. G. Soguel à la Commission de salubrité publique.

Le point le plus fastidieux de l'ordre du jour fut sans conteste le projet d'adoption du nouveau règlement général communal.

La proposition de M. W. Schmiéd d'ajouter dans le projet la création d'une Commission d'urbanisme a été favorablement accueillie. Cette commission sera formée de 5 membres, pas nécessairement des conseillers généraux, puisque d'autres habitants de la localité pourront être nommés.

Le projet, dans son ensemble, fut approuvé à l'unanimité. Dans les divers, M. J.-P. Pieren, au nom du Conseil communal, répondit à M. Fivaz que l'installation d'un chauffage sous-route, dans le virage Sous-le-Village, était à l'étude. M. Coletti demanda, vu qu'il travaille souvent le soir et qu'il ne peut participer aux exercices, s'il ne pouvait pas être exempté de la taxe des pompes. Il lui fut répondu que le règlement de la Police du feu ne prévoyait pas ce genre de cas. Le président leva la séance à 22 h. 30.

(pp)

## Dombresson-Villiers-Le Pâquier

### Assemblée de paroisse

Dernièrement s'est déroulée à Dombresson, l'assemblée annuelle de paroisse, sous la présidence du pasteur Yves Tissot.

Au chapitre des comptes de la paroisse, il apparaît que en 1978 les recettes ont atteint 23.544 fr. 65 et les dépenses 23.320 fr. 25. Les finances paroissiales de Dombresson-Villiers-Le Pâquier ne posent donc pas trop de problèmes. Par contre, il a été révélé que les paroissiens s'acquittent mal de leur contribution ecclésiastique. Pour l'an passé seuls 40 pour cent du montant total de la contribution ecclésiastique des trois villages formant la paroisse ont été payés. Se pose dès lors un problème sérieux à l'Eglise neuchâteloise, dont le déficit risque encore de s'accroître, si la situation présente ne change pas.

Dans son rapport annuel, le pasteur Yves Tissot a présenté les principales activités de la paroisse en 1978. Au

cours de l'année ont été célébrés 6 baptêmes, 2 mariages et 16 services funéraires. Le pasteur a ensuite parlé de l'aube de Pâques, des catéchumènes, de la célébration dominicale de la sainte cène, de la sortie de paroisse, du souper de paroisse, des études bibliques, de la fête de Noël, etc. Bref, il a brossé un tableau complet, qui a permis de réaliser que les possibilités de rencontres et de dialogues ne manquent pas.

Ensuite, les paroissiens ont brièvement examiné le texte de la nouvelle constitution de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, texte sur lequel ils devront se prononcer, en votation populaire le 25 mars prochain. Un débat qui n'a pas suscité l'enthousiasme.

Après le départ de M. Christian Desmeules pour Neuchâtel, un poste d'ancien reste à repourvoir. (pab)

## PAYS NEUCHÂTELOIS

### Avec les Neuchâtelois de Lausanne

Dans une salle où quelques affiches mettent une ambiance brithonne, et autour de tables soigneusement décorées, les membres du Cercle neuchâtelois de Lausanne et leurs invités d'honneur, MM. Rémy Schlaeppli, conseiller d'Etat neuchâtelois, André Piller, municipal, directeur des œuvres sociales de Lausanne, Paul Claret, président de l'USL, ont commémoré le 131e anniversaire de la Révolution neuchâteloise par un banquet présidé par M. William Sermet, président du CNL.

Deux membres de la société, Mme Rose Leuba, secrétaire, et M. Emile Buschi, ancien vice-président, ont reçu le diplôme de membre honoraire pour services rendus.

Dans son allocution, le conseiller d'Etat Schlaeppli releva que depuis toujours les Neuchâtelois se sont toujours bagarrés pour leur liberté. Ils ont su garder quelques distances avec les « occupants royalistes ». En 1848 ils ont inscrit le mot République dans leur constitution pour marquer leur indépendance.

Reprenant des chroniques du passé, M. Schlaeppli nota que les problèmes de la protection des animaux, de dépassement de crédits pour la construction de routes, etc. se posaient déjà. Malgré certains progrès, ces problèmes sont toujours d'actualité.

Au sujet de la crise qui frappe durement le canton, l'orateur fit remarquer que dans le pays de Neuchâtel, l'horlogerie est l'industrie la plus importante, mais les fabriques font face en créant des montres de qualité répondant à la mode actuelle.

De nouvelles industries sont nées (par ex. : la céramique au Locle). M. Piller évoqua ses relations amicales avec le pays neuchâtelois.

Le chœur mixte Le Muguet, société amie, chanta ensuite quelques-unes des plus belles chansons de son répertoire. (comm.)

### Autorisations

Dans sa séance du 9 mars 1979, le Conseil d'Etat a autorisé M. François Verdon, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin, et Mme Martha Raymond-Joubin, à La Côte-aux-Fées, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

## Quarante et un permis de conduire retirés dans le canton en février

Les infractions commises ainsi que les accidents survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) ont nécessité l'examen de 144 dossiers par le service des automobiles durant le mois de février 1979.

Les mesures administratives suivantes ont été notifiées durant cette même période :

Quarante-neuf avertissements, 29 avertissements sévères, 6 interdictions de conduire des cyclomoteurs pour modification du véhicule et 41 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit :

### District de Neuchâtel

Pour une période d'un mois : 1 pour perte de maîtrise et accident ; 1 pour inobservation de priorité et accident.

Pour une période de deux mois : 4 pour ivresse au volant ; 1 pour avoir circulé sous l'effet de médicaments et accident.

Pour une période de trois mois : 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période d'un an : 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de quinze mois : 1 pour ivresse grave au volant, accident et récidive.

### District de Boudry

Pour une durée d'un mois : 2 pour perte de maîtrise et accident ; 1 pour inobservation de priorité et accident.

Pour une période de trois mois : 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois : 1 pour ivresse au volant et accident grave.

### District du Val-de-Ruz

Pour une période d'un mois : 1 pour avoir renversé une personne sur un passage de sécurité.

Pour une période de trois mois : 1 pour inobservation de conditions ; 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois : 1 pour avoir renversé une personne sur un passage de sécurité.

Pour une période de huit mois : 1 pour trafic de drogue au moyen d'une voiture automobile.

### District du Val-de-Travers

Pour une durée d'un mois : 1 pour avoir renversé une personne sur un passage de sécurité ; 1 pour dépassement intempestif et accident.

Pour une période de deux mois : 1 pour ivresse au volant.

### District du Locle

Pour une période d'un mois : 1 pour avoir circulé à gauche et accident.

Pour une période de trois mois : 2 pour ivresse au volant et accident.

### District de La Chaux-de-Fonds

Pour une période d'un mois : 2 pour perte de maîtrise et accident ; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée ; 1 pour inobservation d'un signal « stop » et accident ; 1 pour inobservation d'un signal qui était au rouge et accident ; 1 pour avoir circulé à gauche et accident.

Pour une période de trois mois : 1 pour ivresse au volant et entrave à l'action pénale ; 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois : 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de six mois : 1 pour ivresse au volant et accident, antécédents ; 1 pour trafic de drogue au moyen d'une voiture automobile ; 1 pour vols au moyen d'une voiture automobile.

### Chômage: stabilité

L'Office cantonal du travail communique que la situation du marché du travail et l'état du chômage, à fin février 1979, se présentaient comme suit : demandes d'emploi : 662 (664) ; places vacantes : 17 (73) ; placements : 77 (86) ; chômeurs complets : 659 (657) ; chômeurs partiels : 3569 (3643).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Voir autres informations neuchâteloises en page 9

L'IMPARTIAL  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES  
Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo  
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251  
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

Assurez aujourd'hui votre vie de demain



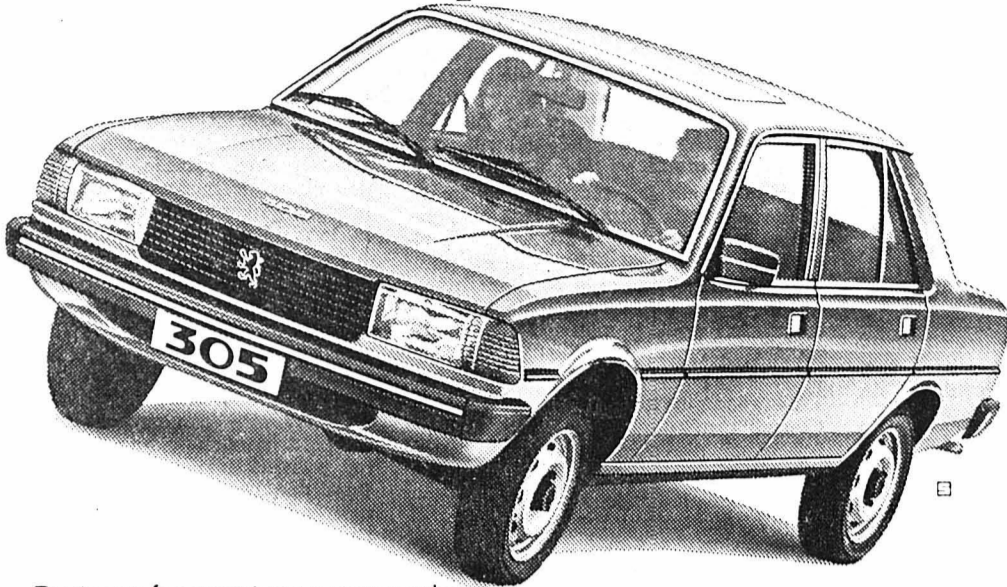
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE  
Agence générale des Montagnes Willy Hildbrand, agent général  
Av. Léopold-Robert 34 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 22 69 95

## mémento

### Val-de-Ruz

Pharmacie de service : dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.  
Main-Tendue : tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux : tél. 53 34 44.  
Aide familiale : tél. 53 10 03.  
Ambulance : tél. 53 21 33.

# Peugeot 305 De la classe et du tempérament.



**Du tempérament** pour rester calme. Un tempérament qui vous pousse rapidement hors de la zone critique. Un moteur en aluminium de conception nouvelle à arbre à cames en tête donne à la Peugeot 305 ses performances sportives.

**Sécurité** pour votre tranquillité. Freinage à double circuit. Répartiteur de freinage. Arceaux de sécurité. Barres de raidissement dans les portes. Car vous êtes rarement seul sur la route.

**Robustesse** et fiabilité pour votre tranquillité. Nos véhicules sont testés sur des circuits spéciaux et en rallyes. Pour que vous sachiez que vous pouvez toujours compter sur votre voiture, dans toutes les situations:

**Sobriété** pour votre tranquillité. La faible consommation de la 305 SR aux 100 km à différentes vitesses stabilisées: à 90 km/h 6,2 litres, à 120 km/h 8,4 litres, en ville 8,9 litres.

Veillez me faire parvenir votre documentation sur la Peugeot 305:

- 305 GL 1300 cm<sup>3</sup> Fr. 12 300.—
- 305 GLS 1500 cm<sup>3</sup> Fr. 13 100.—
- 305 SR 1500 cm<sup>3</sup> Fr. 13 900.—

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

A envoyer à: \_\_\_\_\_

Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31. I 2

## 305 PEUGEOT

LA CHAUX-DE-FONDS: Entilles SA, garage et carrosserie, tél. 039/22 18 57; LE LOCLE, tél. 039/31 37 37 — Montfaucon: Garage Bellevue, tél. 039/55 13 15 — Les Breuleux: Garage Clémence, tél. 039/54 11 83 — Tramelan: Garage de l'Est, tél. 032/91 41 27 — Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie, tél. 039/37 16 22 — Saint-Imier: Garage du Midi, tél. 039/41 21 25.



## FONCIPARS FONDS DE PLACEMENT EN VALEURS IMMOBILIÈRES SUISSES

### Paiement des coupons dès le 15 mars 79

COUPON No 68 (Série ancienne)  
Répartition annuelle brute de **Fr. 90.—**  
dont à déduire:  
Impôt anticipé 35% **Fr. 31.50**  
Montant net par coupon **Fr. 58.50**

Domiciles de paiement:

Société de Banque Suisse, Lausanne  
ainsi que les sièges, succursales et agences de cet établissement  
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne  
Banca della Svizzera Italiana, Lugano  
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

COUPON No 31 (Série II)  
Répartition annuelle brute de **Fr. 54.—**  
dont à déduire:  
Impôt anticipé 35% **Fr. 18.90**  
Montant net par coupon **Fr. 35.10**

Domicile de paiement:

Société de Banque Suisse, Lausanne  
ainsi que les sièges, succursales et agences de cet établissement

Banque dépositaire:  
Société de Banque Suisse  
Lausanne

Direction des Fonds:  
SAGEPCO  
Société anonyme de Gérances  
et de Placements collectifs

### A louer à Gorgier

pour le 1er avril 1979, ou pour date à convenir, vue exceptionnelle sur le lac et les Alpes un logement de 4 1/2 pièces dans immeuble résidentiel avec tout confort, cuisine complètement installée. Grand galetas, cave et toutes dépendances. Location mensuelle Fr. 760.—, charges comprises. S'adresser à MULTIFORM S.A. Rue de la Gare 18 Saint-Aubin Tél. (038) 55 27 27.

### Ateliers dépôts hangars

en diverses dimensions et exécutions. Achetez meilleur marché chez le spécialiste! Nous disposons de plusieurs modèles neufs à des prix d'occasion. N'hésitez pas à tél. tout de suite (021) 37 37 12. Uninorm Lausanne.

### A LOUER appartement

de 2 pièces, rue des Moulins, confort. Loyer Fr. 241.80 + charges. Libre début mai. Tél. 039/22 11 14 - 15

### ON CHERCHE pour le 1er avril studio meublé

Quartier Montbrillant  
Tél. (039) 26 72 16 à partir de 20 h. 30

CAFÉ - RESTAURANT

## CHEZ PIERRE

BRASSERIE MULLER

J. & P. Stäger - Evole 39 - Neuchâtel

SPÉCIALITÉS PRÉPARÉES PAR LE PATRON

Lasagnes, cannelloni, tagliatelle  
Pâtes fraîches  
Spécialités de viandes et poissons  
agrémentées de sauces maison

ET TOUJOURS NOTRE GRANDE CARTE

A louer au Locle, à proximité du centre commercial,

## locaux commerciaux

120 m<sup>2</sup> environ modernisés, agencés ou non (système à éléments Hoogstraal).

Loyer actuel Fr. 880.— par mois, y compris chauffage et conciergerie.

Pour tous renseignements: tél. (038) 53 37 53, dès 20 h.

CEKNIER

A louer à la rue du Bois-du-Pâquier 11

## appartement rez de 3 pièces

confort, cuisine équipée. Loyer Fr. 320.— + charges. Libre tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. (038) 25 66 66.

À LOUER pour le 1er avril 1979 ou date à convenir à la rue de la Fiaz 40:

## beau 3 1/2 pièces

Tout confort WC-bains, grand séjour, balcon, cave. Loyer mensuel toutes charges comprises Fr. 425.—.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

À LOUER

pour le 1er mai ou date à convenir

## joli 2 1/2 pièces

avec deux balcons abrités, dans petit local moderne avec conciergerie. Situation tranquille dans la vieille ville, dégagement, verdure. Garage à disposition dès octobre. Tout confort, Coditel, téléphone. Loyer Fr. 345.— charges comprises. Tél. (039) 23 43 01 aux heures des repas.

## Vos vacances

EN ESPAGNE (Costa Brava)

EN ITALIE (Adriatique), EN FRANCE (Atlantique et Méditerranée): studios, appartements, villas, maisons, pensions, hôtels.

Documentation à RIVIERA-ROVIGEMENTS Case postale 83 1800 VEVEY Tél. (021) 51 88 16.

À VENDRE

## VOLVO 144 LUXE

expertisée, année 1972, Fr. 6000.—.

Tél. (038) 47 19 80.

Maison à rénover à SAXON avec terrain et garage. Pour traiter: Fr. 60 000.—. Ecrire à case postale 122 MONTHÉY.



Samedi 17 mars  
**Marché de Domodossola 48.—**  
Train 36.—

Dimanche 25 mars  
**Dans la cuisine de Grand-Mère 73.—**  
Train et car  
Repas de midi compris 63.—

Samedi 31 mars  
Offre exceptionnelle  
1 journée au Sud des Alpes  
Train spécial avec wagon-restaurant  
**Lugano - Mélide 33.—**  
Excursion possible 29.—

Dimanche 8 avril  
**Lac souterrain de St-Léonard-Raclette à St-Germain 69.—**  
Repas de midi compris 57.—

Pâques Samedi/Dimanche 14/15 avril  
1 week-end inoubliable  
**Stresa-Iles Borromées 187.—**  
Train, bateau 175.—

Pâques Dimanche 15 avril  
Train spécial  
Une journée avec le lapin de Pâques  
**Course surprise 56.—**  
Visite d'un zoo comprise 45.—

\* prix avec abonnement pour demi-billets.

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds  
**Tél. 039 22 41 14**

**Le flâneur suisse**  
Au choix, train pour Zurich ou Genève et vols Zurich-Genève ou vice versa à bord d'un 'Jumbo' de Swissair  
**Fr. 130.—**  
Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

## AUX ROCHETTES Filets de perche

Téléphone (039) 22 33 12

## Centre d'information et de planning familial

du Locle et de La Chaux-de-Fonds

## consultations gratuites

les lundis et mercredis de 15 h. à 19 h.

les autres jours et soirs sur rendez-vous.  
Tél. (039) 23 56 56  
Rocher 1 La Chaux-de-Fonds

À VENDRE tout de suite aux Franches-Montagnes  
**HÔTEL-RESTAURANT**  
avec

**magasin d'alimentation**  
situé en bordure de route principale 2 salles: 120 et 30 places, 8 chambres d'hôtes + appartement. Grande terrasse, parc à voitures. Seul dans la localité.  
Tél. (066) 55 35 08.

À LOUER dans maison rénovée à la rue Numa-Droz 96  
**appartement**  
de 3 chambres, cuisine, salle de bain, WC séparés, chauffage général, eau chaude, conciergerie, machine à laver automatique, et dépendances.  
Prix mensuel Fr. 270.— + 65.— de charges (chauffage et eau chaude).  
Tél. (039) 23 27 77 entre 8 h. et 9 h. ou entre 19 h. et 20 h.

## Auto-Transports Erguel SA

Saint-Imier  
Agence de voyages  
Courses en car pour noces, sociétés, écoles  
Renseignements: tél. 039 41 22 44

**PÂQUES 79**  
du 12 au 16 avril - 5 jours  
**LA HOLLANDE EN FLEURS**  
avec une mini-croisière sur le Rhin  
Prix: Fr. 570.— tout compris

Programme à disposition

À VENDRE

## Opel Manta

modèle 1975. Prix à discuter.  
Tél. (039) 26 86 84, le soir.



**JAUSLIN SA** 15, rue de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
☎ (021) 35 41 51



• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Les amis des animaux réunis à Neuchâtel

### Faut-il prolonger des agonies ?

Mme Pierrette Bauer a présidé hier soir l'assemblée générale de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs, en présence d'une très nombreuse assistance.

L'activité a été intense en 1978. A part le travail courant, le comité a eu à s'occuper de deux événements importants :

— Les votations des 2 et 3 décembre concernant la protection des animaux. Ces votations divisèrent certaines sociétés qui estimaient que la loi n'était pas assez sévère. Elles se sont finalement inclinées admettant qu'un outil imparfait valait mieux que pas d'outil du tout.

— La marée noire de Vaumarcus, dont le résultat final a été décevant et n'a pas récompensé les énormes moyens déployés pour sauver des oiseaux mazoutés. Chez les grèbes, par exemple, un pour cent seulement des oiseaux recueillis et soignés ont été sauvés, soit une vingtaine au total. Ces bêtes ne pourront toutefois jamais être remises en liberté, leur plumage dégraissé n'ayant pas retrouvé son état naturel. La question se pose donc : n'aurait-il pas mieux valu tuer immédiatement ces oiseaux plutôt que de leur infliger une longue agonie ?

#### UN DÉFICIT MAIS DE L'ESPOIR

Les comptes bouclent avec un déficit de 11.700 francs. Les recettes sont restées identiques à celles des années précédentes et les membres de la société sont également restés stables, soit 1747. Les dépenses, en revanche, ont augmenté dans différents secteurs. Quatre agents ont fonctionné sans interruption. Quant aux factures provenant du Chemin de Cottendard, elles se sont montées à plus de 12.000 francs. Il faut heureusement relever qu'à l'avenir ces sommes pourront être récupérées. L'Etat a décidé une augmentation des taxes sur les chiens, dont trois francs

sont réservés pour la création d'un fonds spécial pour les animaux abandonnés. La fortune de la société se monte encore à 73.000 francs après déduction du déficit de 1978.

Le comité a été réélu à l'exception du trésorier qui démissionne et qui sera remplacé par M. Raymond Tripet.

Après la partie administrative, un film a été projeté : La fin d'un mythe. Il a été tourné au Canada et il relate la vie des loups, leur reproduction, leurs mœurs, tout en rétablissant la vérité face aux légendes et aux superstitions dont ces animaux ont été trop longtemps les victimes. (rws)

#### Le dernier «5 à 7 musical»

Samedi 24 mars, l'Hôtel de Ville ouvrira à nouveau ses portes aux mélomanes qui pourront entendre, à l'occasion du dernier «5 à 7 musical» de la saison, le Quatuor à cordes de Fribourg, formé de Jacqueline Morard (premier violon), Anne-Marie Roubaty-Morard (deuxième violon), Jean-Michel Hayoz (alto) et Danielle Hayoz-Lucain (violoncelle). Associant au directeur du Conservatoire de Fribourg deux de ses professeurs et une musicienne de l'Orchestre de Bâle, cette formation, créée en 1977 mais très homogène, a déjà connu de nombreux succès et constitue un des éléments moteurs de la vie musicale fribourgeoise.

La forme musicale du quatuor est, pour les compositeurs, une des plus difficiles ; mais les grands maîtres y ont excellé. Ainsi le programme comprendra-t-il le Quatuor dit «des Quintes» de Haydn, et le No 2 en sol majeur de Beethoven.

Il s'agira donc pour ces concerts de fin d'après-midi d'une fin de saison de grande qualité. (comm.)

Cour de cassation pénale

### ON CASSE (PRESQUE) TOUT

La Cour de cassation pénale a donné hier un bon coup de sabre dans les jugements qui lui étaient soumis sur recours. Dans trois cas sur quatre, elle a donné raison aux requérants. Elle avait préalablement rejeté la demande de réhabilitation présentée par M. J.-P. F.

La première cause était celle de Ch. F., condamné le 20 décembre dernier par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel à un mois d'emprisonnement avec sursis pour gestion déloyale. F. était directeur d'une fabrique d'horlogerie dont la faillite a dépassé le million. Il était parallèlement membre du Conseil de fondation de la caisse de prévoyance de la même maison. Libéré de toute poursuite en ce qui concerne la banqueroute de l'entreprise, il doit par contre sa condamnation à quelques pièces signées en tant que co-responsable de la fondation, elle-même liquidée. F. estime que le jugement du Tribunal de Neuchâtel est mal fondé. On a reconnu qu'en tant que directeur, il n'avait fait que suivre les ordres de son patron, que sa responsabilité pénale était donc dégagée. Il en va de même, selon le recourant, pour son rôle dans la caisse de prévoyance. Bien qu'officiellement désigné à cette fonction comme représentant du personnel, il avait en fait été nommé par ses propriétaires et patrons, assumant une fonction qui ne consistait qu'à suivre les directives qui lui étaient données, sans posséder son libre arbitre. De plus, il n'y a eu dans ces agissements aucune intention de nuire ou de porter préjudice aux intérêts qui lui étaient confiés.

C'est un cas limite, estime la Cour. Mais effectivement, il semble bien que dans la caisse de prévoyance comme dans l'entreprise elle-même, F. n'avait aucune autonomie de décision, et qu'il restait placé sous la coupe des mêmes personnalités. Il n'était qu'un homme

de paille, un employé propulsé par ses patrons qui en restaient les maîtres. En conséquence, et forte de cette conviction, la Cour casse le jugement et prononce l'acquiescement du recourant à l'unanimité. Toutefois, a-t-elle tenu à préciser, que cela ne fasse pas croire à tous les membres de Conseils d'administration de ce canton qu'ils peuvent se prévaloir de la jurisprudence pour dégager leurs responsabilités. Quand on accepte une fonction, et les avantages financiers qui en découlent, on doit pouvoir rendre des comptes.

Condamné par le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds en janvier dernier à 10 mois d'emprisonnement avec sursis pour usage et trafic de drogue, Y. l'E. ne conteste pas la peine, mais le montant de la créance compensatoire due à l'Etat, fixée par le juge à 8000 francs. Il estime ce montant à 4350 francs sur la base de l'instruction, des aveux et des témoignages. Jusqu'à présent, la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de dévolution à l'Etat dans les cas de trafic de drogue admettait tout simplement que le montant pouvait correspondre non pas au bénéfice présumé retiré de ces transactions, mais au prix d'achat de la marchandise illicitement acquise quel qu'il soit le prix de revente. Depuis, cette conception a été sensiblement assouplie. Pour faciliter la réinsertion sociale des condamnés, le TF a admis récemment que le juge puisse accorder des facilités de paiement, voire de réduire la dévolution. De plus, le recourant affirme n'avoir été qu'un intermédiaire, un courtier, dont l'une des commissions n'aurait été que de 350 francs au lieu des 4000 retenus dans un cas, ce que semble corroborer les déclarations recueillies. La Cour l'admet. A l'unanimité, elle casse le jugement sur le point de la créance compensatoire et renvoie la cause au Tribunal de La Chaux-de-Fonds pour un nouveau jugement.

#### JUSQU'AU BOUT... POUR 10 FRANCS !

C'est d'une affaire de gros sous qu'il est ensuite question. Pensez-donc : W. B., condamné par le Tribunal de police de Neuchâtel à une amende de 10 francs et à 10 francs de frais pour infraction à la LCR s'estime lésé par la justice. A la suite d'un froissement de toiles, B. s'était vu renvoyé devant le tribunal d'une part pour avoir déplacé son véhicule sans en marquer l'emplacement à l'intention de la police et sans attendre l'arrivée de celle-ci,

d'autre part pour n'avoir pas eu sur lui son permis de conduire. Il n'avait pas été condamné pour le premier chef d'accusation. Le second lui a donc coûté 20 francs.

#### COMPOSITION DE LA COUR

Président: M. J. Cornu; conseillers: MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, R. Spira, Mme R. Schaer-Robert; greffier M. Ch. Lambert.

B. considère que les 10 francs de frais auraient dû lui être évités et que la police aurait dû lui imposer sur place une amende d'ordre de 10 francs sans frais. Pour le déplacement de l'automobile, le tribunal l'avait reconnu coupable en l'exemptant toutefois d'une peine. Sur ce point, et bien qu'aucune peine n'ait été prononcée pour cette faute d'ailleurs justifiable, la Cour admet que le recourant est en droit d'obtenir sa libération, même si aucune peine n'a été appliquée. Le jugement est donc cassé et le recourant libéré. La Cour, par contre, rejette le pourvoi pour le surplus. Il n'appartient en effet pas à l'automobiliste de décider si la procédure d'amende d'ordre doit ou non lui être appliquée.

Enfin, la Cour devait statuer sur le pourvoi de P. S., condamné par le Tribunal de police de Neuchâtel à 80 francs d'amende et 30 francs de frais pour une infraction à l'Ordonnance fédérale sur la liquidation et les opérations analogues. S. avait mis un panneau devant son magasin, ainsi libellé : « Notre offre de la semaine ». La Cour estime, tout comme le premier juge, que cette publicité était bien de nature à laisser entrevoir des avantages momentanés, tels que ceux prévus par l'ordonnance fédérale, qu'elle proposait une occasion limitée dans le temps. A l'unanimité, elle rejette le pourvoi qu'elle estime mal fondé et met 20 francs de frais à la charge du recourant. Toutefois, dira judicieusement l'un des conseillers, cette infraction reste de caractère bénin par rapport à certains abus que l'on rencontre soit dans des annonces, soit dans des dépliants distribués dans les boîtes aux lettres, dont on peut s'étonner qu'ils ne fassent pas, eux, l'objet de poursuites.

Ceci dit, pouvait conclure le président Cornu : « Je suis bien content qu'on n'ait pas tout cassé... ».

JAL

### Après avoir risqué d'être internée à vie, la Fête des vendanges jouera la carte «Disc-ô-folies» les 6 et 7 octobre 1979

Le président de la Fête des vendanges de Neuchâtel, M. Pierre Duckert, comme ses proches collaborateurs du reste, a trouvé une bonne dose d'optimisme dans son berceau. C'est avec énergie, courage et bonne humeur qu'il mène sa barque. Pourtant, quelques jours après la Fête de 1978, il faisait une tête, mais une tête !... à faire fuir une bande de cannibales...

Quelles étaient les raisons qui avaient transformé cet homme ? Rien. Il n'y avait plus rien dans les caisses, plus l'ombre d'un écu pour prévoir une manifestation en 1979, plus le souffle d'un petit billet pour établir un budget.

Ces Messieurs n'étaient pas beaux à voir, bien que fort bien balancés en temps normal. Le miracle s'accomplit heureusement : ils se sont regardés dans un miroir, se sont fait peur à eux-mêmes et, la peur donnant des ailes, se sont élançés sur le chemin de la guerre.

— On ne capitulera pas, la Fête des vendanges vivra !

Et voilà, l'équipe que nous avions surnommée alors « Les têtus » a foncé dans les décors, sous la devise « Aide-toi, le ciel et la population t'aideront ».

Le ciel a joué le jeu, il a promis le soleil pour la manifestation de 1979. Et le public a suivi en participant à une souscription. Il fallait 70.000 fr. pour garantir une fête, ils sont là, expédiés par ceux qui aiment Neuchâtel et son vignoble. Les donateurs viennent non seulement du chef-lieu mais de tout le canton, des quatre coins de la Suisse et même de l'étranger.

Du coup, les responsables ont retrouvé un merveilleux sourire. Mais ils sont restés têtus. Ils ont voulu savoir ce qui poussait de nombreux habitants de la région à renier leur fête, ils ont cherché le moyen de les

ramener à eux et c'est pourquoi plusieurs innovations marqueront la manifestation de 1979, les 6 et 7 octobre prochains.

#### CHANGEMENT DE PARCOURS

Le budget est établi sur 400.000 fr., ce qui implique 33.000 spectateurs qui payeront leur entrée pour assister au corso fleuri du dimanche. Toutes les dépenses inutiles ont été rayées mais les prestations offertes aux participants seront elles, encore augmentées. Le corso par exemple sera plus fluide. Il effectuera deux fois une grande boucle qui englobera le terrain de football de la Maladière mais évitera le quai Comtesse pour annuler les embouteillages et les attentes provoqués jusqu'ici par le trajet en « S » double. Le vignoble sera mieux mis en valeur et la participation des vignerons est assurée. Bravo !

Il sera fait appel à des groupes de quartiers pour animer davantage le cortège. L'un d'eux, l'an dernier, a connu un franc succès pour sa présentation humoristique de fort bon goût.

Les fanfares seront présentes elles aussi, certaines prestigieuses, d'autres plus folkloriques. Quant aux Joies annexes, elles seront concentrées pendant trois jours dans le centre de la ville qui sera alors zone piétonne. Les organisateurs ont renoncé aux grands spectacles donnés sur les Jeunes rives, comme les courses de taureaux en 1978, victime du froid et de la pluie.

#### LE JURA, HOTE D'HONNEUR

Cressier a accepté d'être la commune viticole chargée de présenter le groupe de la vigne. Le président de l'exécutif, M. Armand Gougier, ne manquera pas de mettre en vedette cette merveilleuse commune qui possède 47 hectares de vignes.

Un autre hôte d'honneur sera certainement applaudi chaleureusement : le nouveau canton du Jura. Histoire de prendre contact, disons déjà que la ville de Delémont sera déjà l'invitée de la Fête du vin nouveau à Cressier au début du mois de mai.

#### UNE DATE A RÉSERVER

Ainsi, la Fête des vendanges de Neuchâtel vivra. D'autres détails ont été donnés hier matin à Cressier au cours d'une conférence de presse. Toutefois, cette manifestation, tout comme le vin de notre vignoble, se dégustant à petites lampées, nous vous en servirons d'autres jusqu'à la date retenue des 6 et 7 octobre 1979.

Le thème choisi « Disc-ô-folies » inspirera les artistes et ce serait vraiment folie que de ne pas réserver maintenant déjà le premier week-end d'octobre prochain pour cette manifestation en l'honneur des vignerons.

rws

### Lex Furgler : Neuchâtel pour le statu quo

Dans le souci d'améliorer l'information et de rendre rapidement publiques certaines de ses prises de position, le Conseil d'Etat vient d'innover hier en diffusant la teneur de la réponse qu'il a donnée dans le cadre d'une procédure fédérale de consultation. Celle-ci concernait l'avant-projet de modification de l'ordonnance du Conseil fédéral sur l'acquisition d'immeubles dans des lieux à vocation touristique par des personnes domiciliées à l'étranger.

« Le Conseil d'Etat, dit le communiqué de la chancellerie, vient de répondre au Département fédéral de justice et police qui avait consulté les gouvernements cantonaux sur l'avant-projet d'un texte visant à renforcer, dans les régions à vocation touristique, les dispositions d'application de la Lex Furgler. Il a saisi cette occasion pour réaffirmer sa solidarité confédérale avec les cantons qui seraient particulièrement frappés par les modifications envisagées et qui se trouvent être, une fois de plus, ceux qui ne bénéficient pas du développement économique qui caractérise les régions les plus prospères du Plateau alémanique. C'est dans cet esprit qu'il s'est associé aux autres cantons romands pour demander au conseiller fédéral Furgler de renoncer à ses projets et de maintenir le statu quo ». (L)

#### mémo

**Neuchâtel**  
Jazzland : Duggan Lavelle.  
Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue : tél. 143.

**CINÉMAS**  
Apollo : 15 h., 20 h. 30, Les bidasses au pensionnat ; 17 h. 45, L'ouragan vient de Navarone.  
Arcades : 15 h., 20 h. 30, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses.  
Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, L'empire de la passion.  
Palace : 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Tendre poulet.  
Rex : 20 h 45, Le gendarme et les extra-terrestres.  
Studio : 15 h., 21 h., Les filles du régiment ; 18 h. 45, Alexandre Newski.

#### VAL-DE-TRAVERS

**Carnet de deuil**  
**NOIRAIGUE.** — Le décès de Mme Rosina Brocco et de M. Marcel Mooser enlève au village deux de ses octogénaires. Ménagère avisée, Mme Brocco habitait la localité depuis plus de 30 ans. Par son franc-parler et sa gentillesse, elle s'était fait de nombreux amis. Il y a un demi-siècle que M. Marcel Mooser était fixé au pied de La Clusette où il éleva une belle famille. Ouvrier à la mine d'asphalte, c'était un grand travailleur qui sut occuper utilement ses années de retraite. (jy)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 31



Deux grands de la fête ont retrouvé le sourire : à gauche le président Pierre Duckert, à droite M. Alex Billeter. (Photo Impar-RWS)

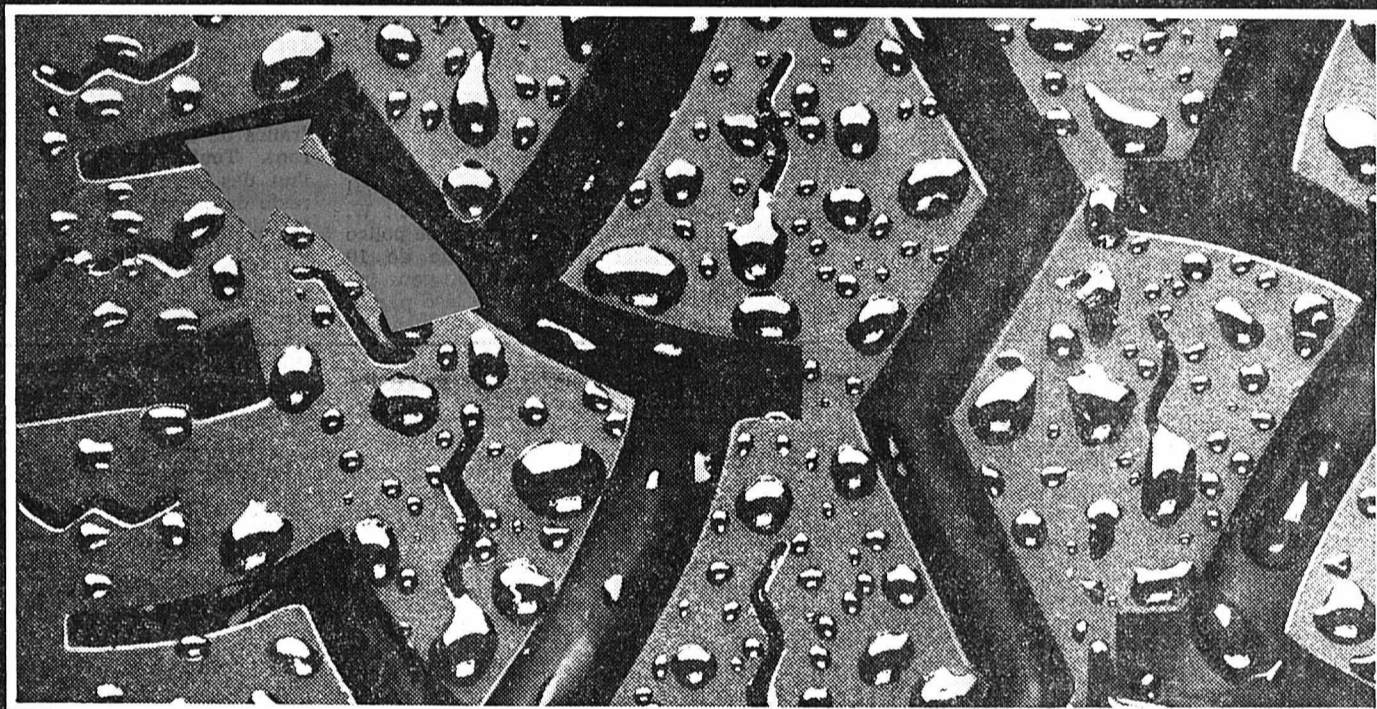
# La situation:

L'aquaplaning est un ennemi dangereux pour l'automobiliste. En particulier sur l'autoroute. Par temps pluvieux, parce qu'une voiture peut perdre soudainement l'adhérence au sol, le meilleur pneu est juste assez sûr.



# Le nouveau pneu:

Uniroyal 280, c'est le nom d'un pneu pluie tout à fait remarquable. Il dispose de canaux radiaux pour le drainage de l'eau. Un profil spécial prévient le dérapage et retarde la formation d'un film d'eau sous le pneu. Mais quelles que soient les qualités exceptionnelles du Rallye 280: Sous la pluie, réduisez toujours la vitesse si vous voulez maîtriser votre véhicule.



# Rallye 280

Le Rallye 280 est une forme évoluée du célèbre pneu pluie Uniroyal. Son comportement est exemplaire quant à la sécurité qu'il offre dans les virages et au freinage. Pour des milliers et des milliers de kilomètres.



Nous pensons d'abord à votre sécurité.

## OFFRES D'EMPLOIS

### CONCIERGERIE

Nous cherchons pour le 1er mai 1979

## couple

pouvant s'occuper de la conciergerie d'un immeuble de 50 appartements. Travail accessoire.

Appartement de 4 pièces, confort, à disposition.

Demander es conditions à Gérancia S. A., Avenue Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

Le département industrie de la maison Saphirwerk SA cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

## 1 mécanicien

(éventuellement tourneur ou rectifieur)

pour réglage et contrôle des machines

ainsi que

## 1 aide-mécanicien

pour travailler dans le département « rectifiage des saphir et céramiques ».

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec M. Ryser, tél. (032) 51 58 32.



LOCATION D'UTILITAIRES Tél. (038) 3614 55

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

### Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. ....  
 Nom ..... Prénom .....  
 Rue ..... No. ....  
 NP ..... Lieu .....

Constance Heaven

## La maison Kouraguine

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

— Vous vous trompez, dis-je vivement. Dmitri Lvovitch essaie de s'imposer. Si seulement vous étiez là pour le soutenir!

— Ma chère Rilla, vous semblez avoir oublié un détail. Dmitri ne m'accueillerait avec plaisir ni chez lui, ni même sur ses terres. Je me suis mis dans un beau pétrin, ne croyez-vous pas? Il se peut que je me décide à vendre Ryvlach et à m'acheter un domaine ailleurs, au Caucase par exemple.

- Plus un cheval et un fusil, fis-je, ironique.
- Oui, et une belle esclave circassienne.
- Il se tut, puis d'une voix changée il demanda:
- Comment va Natalia? Que lui a-t-il fait?
- Rien. Elle garde la chambre.
- Est-elle malade?
- Rien de grave.
- Vous me rassurez.

Le silence retomba. La tête tournée de l'autre côté pour me dissimuler son visage, il reprit:

— Ce qu'il y a de pire dans cette misérable affaire, c'est que tout en lui demandant de quitter Dmitri et de me suivre, je priais Dieu qu'elle refusât. Trop tard, a-t-elle dit. Elle avait raison. Trop tard... les mots les plus tristes dans toutes les langues.

Comme je me sentais impuissante! Toute parole était inutile.

Son humeur changea de nouveau. Il renversa la tête en arrière et se mit à rire de lui-même.

— Voilà que je recommence à dénuder mon âme. Déplorable manie des Russes. Pourquoi ne m'avez-vous pas arrêté? Dites-moi, ne regrettez-vous pas d'être venue à Arachino?

— Non, je me suis prise d'affection pour Paul.

— Voilà qui nous remet tous à notre place. Vous auriez mieux fait de m'écouter, la première fois que nous nous sommes rencontrés, et de regagner dare-dare l'Angleterre.

— Pourquoi m'avez-vous donné ce conseil? Craigniez-vous que je voie trop de choses?

Il haussa les épaules.

— Non, il n'y avait rien à voir, mais je connaissais Natalia. J'avais le sentiment d'endosser une certaine responsabilité. Il est vrai que j'ignorais quelle jeune fille intrépide et résolue vous étiez!

Ni intrépide, ni résolue, mais solitaire, enfermée dans une souffrance sans espoir.

— Quelles sont vos intentions? poursuivit-il. Rester à Arachino?

— J'ai signé un contrat d'un an, dis-je avec raideur. Je remplirai mes obligations.

— Toujours honorer ses engagements! J'envie ce jeune Anglais!

— Il n'y a pas de jeune Anglais! criai-je, exaspérée et, me levant, je détachai le cheval. Quant à vous, vous feriez mieux de ne pas vous attarder ici. Votre température va remonter. D'ailleurs, il est grand temps que je reparte. L'heure du coucher de Paul est passée.

— C'est donc un adieu.

— Un adieu?

— Je parlais sérieusement tout à l'heure. Je m'en irai d'ici dès que je serai en état de voyager...

Je ne le laissai pas achever.

— Alors, adieu, Andreï Lvovitch.

— Pas si vite.

Il s'était levé aussi. Il tendit une main et m'attira à lui.

— Je préfère ne pas connaître l'opinion que vous avez de moi mais je vous suis reconnaissant, profondément reconnaissant.

Il se pencha et m'effleura les lèvres d'un baiser.

— Là! Et au diable celui qui vous attend en Angleterre.

— Oh! Vous... combien de fois devrai-je vous le répéter! Vous ne comprenez rien, rien. Vous ne pensez qu'à vous-même.

Je vis l'étonnement se peindre sur son visage. La souffrance me serrait la gorge. Je lui arrachai ma main et m'éloignai, tirant Falcon par la bride. Je crus l'entendre m'appeler, mais je courus, courus jusqu'aux piliers

de la grille d'entrée. Arrivée là, je me hissai en selle et partis au galop vers Arachino.

Pendant les jours qui suivirent, je m'occupai l'esprit de mon mieux. Rester assise à ressasser ne sert à rien. Cela ne mène nulle part si ce n'est à s'apitoyer sur soi, chose que je méprise. Je me contraignis à étudier le russe avec ardeur et, tout à coup, ce qui n'était jusque-là qu'un ensemble de sons dénué de sens devint des mots. Je découvris que je comprenais de plus en plus facilement. Je m'exerçais avec Marfa, avec les femmes de chambre, avec Ivan et même avec les jardiniers et les villageois.

Au fur et à mesure que je les écoutais bavarder entre eux, un malaise me troubla.

J'avais cru que les serfs aimaient et honoraient Dmitri, cet homme juste et bon. Or il n'en était rien. Par l'effet d'une singulière contradiction, ils soupiraient de regret en évoquant le vieux comte Léon. Il avait été un maître dur, exigeant mais ils le redoutaient et le respectaient. Il les avait châtiés, bousculés, il avait réglé, dirigé le moindre détail de leur existence, mais il entraînait aussi dans leurs chaumières, échangeait des injures avec eux, choisissait une maîtresse parmi leurs femmes et leurs filles, s'enivrait avec eux.

Bien que très différent, Andreï possédait cette sorte de qualité, de chaleur humaine.

(A suivre)

**Samedi 17 mars 1979  
dès 20 h. 15**

**Halle de gymnastique de  
Fontainemelon**

# Grand match au loto

ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

**Abonnements:** (avec tirage au sort)  
Fr. 25.—, 28 tours doubles  
Fr. 13.—, 14 tours doubles

**Hors abonnement:** 1 carton = 1 tonnelet de vin

**Quines sensationnels:** (valeur minimum Fr. 6.—)  
JAMBONS A L'OS, sucre, cageots de vin, huile,  
salamis, transistors, enregistreur, etc.

ON CHERCHE

**monteurs-électriciens  
monteurs en chauffage  
serruriers  
en construction  
serruriers-tuyauteurs**

Salaires intéressants

**TIME, DAVET FRÈRES**  
Rue du Coppet 1  
1870 MONTHEY  
Tél. (025) 71 58 91



**Boucherie 8**  
Tél. (039) 22 15 13  
La Chaux-de-Fonds

Pensez à La Glaneuse qui, grâce à vos dons en meubles et tout autre objet, nous permet de soulager ceux qui sont dans le besoin.

Sur simple demande de votre part, nous tenons notre camionnette à votre disposition.

**MACHINES  
À LAVER**

marques suisses,  
d'exposition, neuves,  
avec garanties

**Gros rabais**

Facilités  
de paiement

**Fr. 30.-**  
par mois

12 mois minimum

Nos occasions dès

**Fr. 390.-**

**Réparations**  
toutes marques  
sans frais  
de déplacement

**SAM**

appareils ménagers  
La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 45 75

A LOUER tout de suite

**APPARTEMENT de 3 pièces**

confort, Coditel installé.

Tél. (039) 23 56 61, Arc-en-Ciel 4.

A vendre tableau

**Dessoulavy**

« Dédé » exposition St-Gall 1946, avec très beau cadre. Prix Fr. 1500.—.

Ecrire sous chiffre T 33-31686, à Publicitas, St-Gall.

## TECHNICUM NEUCHÂTELOIS

**Le Locle - La Chaux-de-Fonds  
Année scolaire 1979-1980**

Les études et apprentissages suivants, ouverts aux filles et aux garçons, peuvent être accomplis au Technicum neuchâtelois

**I. TECHNICIENS**

	Durée des études
— Technicien en restauration d'horlogerie ancienne Tendance : montres anciennes pendulerie	6 ans évent. 5 ans
— Technicien styliste	6 ans évent. 5 ans
— Technicien en microtechnique	6 ans évent. 5 ans
<b>Options :</b>	
— Construction horlogère (mécanique + électronique)	
— Construction micromécanique	
— Habillage de garde-temps	
— Technicien en mécanique, option construction	6 ans évent. 5 ans
— Technicien en électronique, option électronique industrielle	6 ans évent. 5 ans

Diplôme de technicien.

**Condition d'admission:** Formation en deux ans des techniciens qui auront, au préalable, accompli avec succès :

- a) un apprentissage minimum de 3 ans à plein temps dans une Ecole de Métiers
- b) un apprentissage complet de 4 ans dans l'industrie avec obtention du certificat fédéral de capacité.

**II. PRATICIENS**

	Durée de l'apprentissage
<b>a) Ecole d'horlogerie et de microtechnique</b>	
— Horloger complet EHS	4 ans
— Horloger rhabilleur	4 ans
— Dessinateur en microtechnique	4 ans
— Micromécanicien	4 ans
— Micromonteur	2 ans
— Cours de connaissances générales (pas d'examen d'admission)	
— Cours de connaissances générales en horlogerie	1 an
<b>b) Ecole de mécanique</b>	
— Mécanicien de précision	4 ans
— Mécanicien constructeur en étampes	4 ans
— Mécanicien en automobiles (l'examen d'admission a déjà eu lieu)	4 ans
— Dessinateur en machines	5 ans
<b>c) Ecole d'électrotechnique (Le Locle)</b>	
— Mécanicien électricien	4 ans
— Electricien monteur d'appareils électroniques et de télécommunications	4 ans
— Mécanicien éle:tronicien	4 ans
<b>d) Ecole d'art appliqué (La Chaux-de-Fonds)</b>	
— Bijoutier, joaillier	4 ans
— Sertisseur en joaillerie	4 ans
— Bijoutier, joaillier, sertisseur	4 ans et demi
— Graveur	4 ans
— Cours préparatoire	1 an
<b>e) Ecole de travaux féminins (La Chaux-de-Fonds)</b>	
— Couturière pour dames	3 ans
— Préparation aux Ecoles de personnel paramédical et social	2 ans

**Certificat du Technicum et certificat fédéral de capacité**

**Conditions d'admission :** avoir accompli la scolarité obligatoire.

**Examen d'admission:** 3, 4, 7, 8, 10 et 18 mai 1979

**Délai d'inscription:** 28 avril 1979

**Début de l'année scolaire:** 13 août 1979

Formules d'admission, programmes, renseignements auprès des secrétaires.

Le Locle  
Tél. (039) 31 15 81

La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 34 21

Le directeur général : P. Steinmann

**Ville de La Chaux-de-Fonds  
MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957,

met à l'enquête publique

le projet présenté par l'Atelier d'architecture de Pourtalès et de Chambrier S. A., au nom de NEUCHAUX S. A., pour la construction d'un bâtiment locatif de 4 étages sur rez-de-chaussée comprenant 18 logements et 13 garages + 5 places de parc, à la rue PHILIPPE-HENRI-MATHEY 20 sur l'article 8584 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 8 au 22 mars 1979.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal, dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL



**APPARTEMENT  
DE GRAND  
STANDING**

**Quartier du Point-du-Jour**  
dans immeuble en S. A., 7 pièces, hall, cuisine équipée, 2 salles de bain, cheminée de salon, 2 balcons.  
Garage.  
Quartier tranquille et ensoleillé.  
Notice à disposition.

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Aide-mécanicien**

cherche changement de situation

Ecrire sous chiffre FD 5308 au bureau de L'Impartial.

**SECRÉTAIRE**

bilingue, allemand-français, cherche emploi à mi-temps ou à domicile.

Ecrire sous chiffre WH 5368 au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

**Tapis de fond**

(mur à mur)

Grand choix.  
Toutes teintes et prix.  
Pose impeccable.

**H. HOURIET**  
MEUBLES  
Hôtel-de-Ville 37  
Tél. (039) 22 30 89

**Villa**

à vendre entre Martigny et SION. 6 pièces + garage et jardin. Situation magnifique, plaine. Fr. 265 000.—. Ecrire à case 122, MONTHEY.

## Un moyen efficace de recouvrer automatiquement vos créances: la «liste de base» du CS

Le système le plus simple pour une exécution rationnelle des paiements

Ne vous préoccupez plus de l'encaissement de vos factures auprès de vos clients réguliers: le CS et ses listes de base pour les ordres de paiement s'en chargent pour vous. C'est de loin le système le plus simple: il vous suffit d'obtenir l'accord de vos clients réguliers... et de nous laisser faire le reste à votre place.

La plus proche succursale du CS mettra volontiers un spécialiste à votre disposition pour vous expliquer les avantages de ce système, maintes fois éprouvé. Vous pouvez aussi nous demander la documentation: «Le système le plus simple pour une exécution rationnelle des paiements». Elle contient également toutes les indications concernant le paiement des salaires et les ordres de bonification sur «listes de base».

**Coupon**

Je m'intéresse à vos prestations spéciales concernant le trafic des paiements et je désire

recevoir la documentation «Le système le plus simple pour une exécution rationnelle des paiements».

un entretien personnel et sans engagement avec un spécialiste du CS. Veuillez me téléphoner pour prendre rendez-vous.

Nom/Prénom

Entreprise

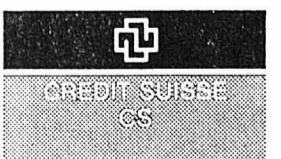
Rue/No

No postal/Localité

Tél.

Renvoyez ce coupon à la succursale du CS la plus proche, ou au siège central du CS, P.vz, Case postale, 8021 Zurich.

2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58/Tél. 039/23 07 23



IM 503

## SPÉCIAL NOCTURNE

## MINI SALON AU GARAGE DES MONTAGNES

**TOYOTA**  
en toute confiance

**OCCA  
STAR  
GARANTIE**

1 JAHR  
AN  
ANNO

L'Occa-Star-Garantie vous accorde sur les occasions de toute marque 1 année de garantie sans limite de kilométrage et sans la moindre franchise et présente encore 10 autres avantages.

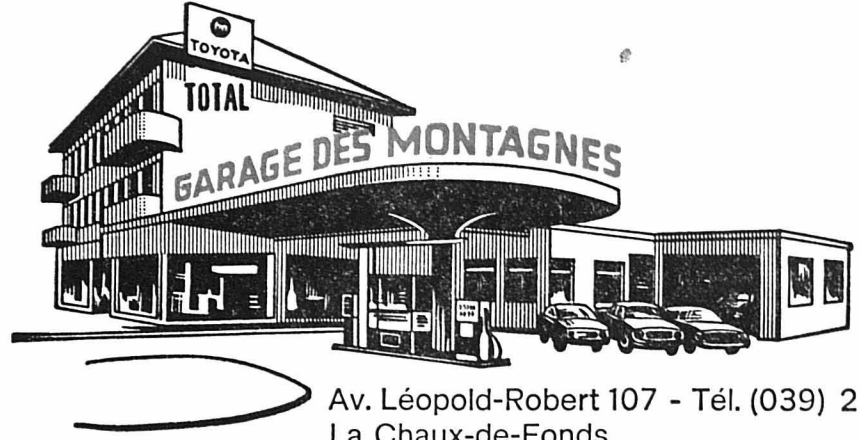
Les nouveaux modèles: La **STARLET** - La **TERCEL** avec traction avant et la **CORONA 1800 Lift back** sont exposées

Pendant le mois de mars, le **GARAGE DES MONTAGNES** vous offre une nouvelle facilité:

Jusqu'à 21 heures, nos vendeurs sont à votre disposition pour vous conseiller dans l'achat de votre voiture neuve ou d'occasion.

Facilités de paiement.

Garantie d'une année sur voiture d'occasion.



Av. Léopold-Robert 107 - Tél. (039) 23 64 44  
La Chaux-de-Fonds

**Manteaux de pluie mode, Fr. 79.-.**  
**Pluie gratuite.**



La prochaine fois que Saint-Pierre ouvrira ses vannes, vous apprécierez votre imperméable. Bien coupé et à un prix si favorable que vous en viendrez à oublier le soleil!

**79.-**

Imperméable, plis sur le devant et au dos, avec manchettes, polyester/coton, écru, chameau ou brun clair. Tailles 36-44 79.-

Imperméable, manches raglan, col montant, Diolen/coton, beige, chameau, bleu et noir. Tailles 36-42 79.-

Imperméable avec ceinture, épaulettes et piqûres. Polyester/polyuréthane, beige, brun, vert. Tailles 36-46 79.-

Une offre  
à l'arrachée de l'ABM!

**ABM**

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

Centre Romand de la Cheminée  
EXPO D'USSIERES 1099 ROPRAZ  
021/93 22 82  
021/24 26 08  
Catalogue sur demande

**Airtour**  
via  
**popularis**

**Deux noms bien vus**

Les vols Airtour commandés chez Popularis signifient deux noms de confiance.

**Bali**

L'île fascinante en Extrême-Orient  
Vol de ligne de Genève/Bâle/Zurich  
15 jours, chambre/petit déjeuner de **2310.- à 2790.-**  
Possibilités de combiner avec Célébès, Java, Hongkong ou Australie

**Rhodes**

L'île du soleil  
Chaque samedi dès le 7 avril de Zurich resp. 12 mai de Genève  
1 semaine demi-pension de **882.- à 1106.-**

**Hit familial 2+2 en Tunisie**

**Club Airtour Hammamet**  
Parents et enfants 2-12 ans, dans la même chambre.  
De Zurich et Genève: chaque samedi du 7 avril  
De Bâle: chaque dimanche du 3 juin au 14 octobre

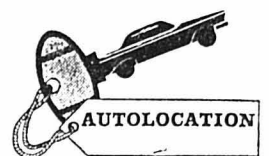
**1 semaine pension complète pour toute la famille**

Vol inclus de Bâle ou Genève de **221.- à 2778.-**  
Supplément dép. Zurich 120.-  
Demandez sans frais les nouveaux catalogues de vacances

**Airtour suisse Eté 1979**  
Vacances balnéaires  
Voyages outre-mer  
Vols city

**popularis**

2300 La Chaux-de-Fonds  
Coop City  
37-43, rue de la Serre  
Tél. (039) 23 48 75



- CAMIONNETTE
- BUS 15 PLACES
- VOITURE TOURISME

**GARAGE et CARROSSERIE  
AUTO-CENTRE**

EMIL FREY S. A.  
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. (039) 23 13 62

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Assemblée constitutive de la FJB à Péry-Reuchenette

# Le train est sur le rail

« Le train est sur le rail, je lui souhaite bonne route », telle devait être la phrase de M. Raymond Gsell, président du jour, mettant un terme à l'Assemblée constitutive de la Fédération des communes du Jura bernois. Désormais, les trois districts francophones bénéficieront d'une corporation de droit public chargée d'appliquer les droits de coopération en vertu du nouvel article 2 de la Constitution du canton de Berne. Hier, au centre communal de Péry-Reuchenette, les 66 délégués présents ont mis en place officiellement les différents organes de la fédération. De nombreux invités étaient présents ainsi que le président du gouvernement bernois Kurt Meyer et ses collègues conseillers d'Etat, MM. Martignoni, Burki, Favre, Muller et Blaser. A relever que quelques incidents se sont produits à l'extérieur du bâtiment, les membres de Force démocratique, du GFFD et du Sanglier estimant indésirable la présence de représentants d'Unité jurassienne et de l'AFDJ.

Après les souhaits de bienvenue de M. Werner Wullschlegler, maire de Péry-Reuchenette, et l'assermentation des délégués par le préfet M. Monnier, l'assemblée nomma M. Raymond Gsell président du jour. L'homologation de l'élection des membres ne donna pas lieu à de grands commentaires. M. Hirt (uj) de La Neuveville demanda toutefois d'émettre une réserve en attendant la décision du Tribunal fédéral concernant le recours contre les élections du district de La Neuveville. Mais le point le plus important de la première partie de la séance constitutive résidait, bien entendu, dans l'approbation du règlement d'organisation de la Fédération des communes. Les 35 articles prévus n'ont pas tous été passés en revue. Sur proposition du président du jour et pour éviter une

trop longue soirée, ce ne sont que les articles principaux qui ont été acceptés. Les prochaines réunions de la FJB — prévues le 28 mars et le 4 avril — permettront de terminer l'étude du règlement.

### AMENDEMENTS SYSTEMATIQUES ÉCARTÉS

Nous ne reviendrons pas en détail sur le règlement d'organisation. Notons simplement qu'il prévoit le siège de la nouvelle collectivité de droit public à Courtelary et que ses organes seront l'assemblée des délégués, le Conseil, les commissions, les services et l'organe de contrôle. Le Conseil (exécutif) comprendra cinq membres alors qu'il y aura sept commissions permanentes. Tous les amendements proposés à une exception près par les délégués d'Unité jurassienne n'ont pas trouvé grâce devant le législatif de la fédération. Ce dernier sera présidé par M. Henri Graf, maire de Malleray, assisté comme premier vice-président par M. Meinhard Friedli, maire de Sonvilier, et comme deuxième vice-président par M. Jean Maurer, maire d'Orvin. Les scrutateurs seront Mme Manon Piaget d'Évilard et M. Aurèle Noirjean de Tramelan.

### NOMBREUSES ÉLECTIONS

La séance inaugurale aura duré près de trois heures et demie en raison des nombreuses élections prévues par l'ordre du jour. Le président de la fédération a été nommé en la personne de M. André Ory de Courtelary, véritable cheville ouvrière de l'ex-ARP et de la FJB, collectivité de droit privé. Il sera secondé par M. Albert Giauque de Prêles. Ces deux personnes siégeront au Conseil avec MM. Jean-Pierre Graber, Sornetan, André Auer, Moutier, et Jean-Roland Graf, Bienne. Les présidents des commissions permanentes seront Mme Aubry (justice et police), MM. Friedli (communes), Stalder (aménagement), Ville-neuve (économie publique), Fehr (sociale), Villard (culturelle), Rais (finances). L'organe de contrôle, quant à lui, aura une personne nommée par le Conseil exécutif, une par la ville de Bienne et MM. Jean Schuppach (Courtelary), Danilo Giovannini (Tramelan), Jean-Claude Bourquin (La Neuveville). A chaque fois les propositions séparatistes ont été minorisées.

### EMPOIGNADES VERBALES

Au chapitre des divers, une déclaration d'Unité jurassienne lue par M. David Gigon (Corgémont) donna lieu à de vives réactions tant du côté du

public que du côté des délégués adverses. L'orateur releva que « par la création d'institutions particulières au Jura-Sud, le pouvoir bernois reconnaît le caractère allogène de ce dernier dans l'Etat qui l'a annexé. Il admet donc implicitement la légitimité de l'autonomie jurassienne ». MM. Francis Rubin, Pierre Keller et Mme Geneviève Aubry répliquèrent vertement. La députée de Tavannes s'exclama : « Ne provoquez pas et nous collaborerons ». Quant au président du gouvernement bernois, M. Kurt Meyer il s'exprima en dernier. Le conseiller d'Etat déclara que « la constitution de votre collectivité de droit public marque une date importante pour le Jura bernois, pour le canton de Berne, pour l'histoire de nos institutions. (...) La FJB est un instrument de dialogue, elle n'est pas un instrument de conflit ».

Laurent GUYOT



Le gouvernement bernois s'était déplacé en masse à Péry-Reuchenette. Sur notre photo, M. Kurt Meyer, président du gouvernement bernois (tout à gauche), est accompagné de MM. Blaser, Martignoni et Muller. (Impar-Ig)



M. André Ory (à gauche) et M. Albert Giauque ont été nommés respectivement président et vice-président de la Fédération des communes du Jura bernois. (Impar-Ig)

## DISTRICT DE COURTELARY

### VILLERET

#### Cultes radiodiffusés

Dimanche prochain, 18 mars, ainsi que les deux dimanches suivants, soit les 25 mars et 1er avril, les cultes seront retransmis par la radio en direct du temple. Toutes les paroissiennes et les paroissiens sont invités à s'y rendre à 9 h. 45.

Il faudrait éviter, en effet, que le temple reste vide parce que tous les paroissiens restent chez eux pour écouter la retransmission... (mb)

#### Examens réussis

Le jeune Michel Doyon a réussi les examens d'entrée à l'Ecole cantonale d'administration et des transports de Bienne (ECAT). (mb)

## état civil

### SAINT-IMIER

#### Naissances

Février 12. Santschi, Igo Nicolas, fils de Daniel Arnold, et de Maryvonne Noëlle, née Tessier. — 28. Hasler, Kathleen, fille de Pierre-André, et de Sylvia Gisèle, née Regazzoni. — Sausser, Fernand Paul Rémy, fils de Fernand Rémy Marcel, et de Paulette Lucette, née Cerrf.

#### Promesses de mariage

7. Luis, Juan Manuel, et Weber, Eliane Mireille Jacqueline, tous deux à St-Imier. — 9. Jaunin, Bernard Yves, et Lobsiger, Christine Béatrice, à St-Imier et Granges. — 14. Schwab, Kurt, à Nidau, et Küffer, Gabriella, à Saint-Imier. — 28. Dainotti, Renzo Mario, et Dubuis, Corinne Andrée, tous deux à St-Imier.

#### Mariages

10. Perret, Johnny Willy Secondo, à St-Imier, et De Paolis, Maria Rosaria, à Bienne (dom. à Bienne, Chante-Merle 84). — 16. Chevalier, Claude Albert, à Prêverenges, préc. à St-Imier, et Paqué, Elisabeth Christiane Madeleine, à Prêverenges.

#### Décès

10. Von Burg, Emile Robert, 1902, à La Neuveville. — 16. Matile, Berthe Agathe, 1884, à St-Imier. — Béguelin, Charles Henri, 1923, à Courtelary. — 18. Hirschy, Eric Walter, 1919, à Cortébert. — 21. Borle née Bossset, Berthe Clara, 1889, à Moutier. — Gaffner, Marcel Henri, 1913, à St-Imier. — 27. Weingart, Paul, 1914, à St-Imier.

## mémento

La Main-Tendue: téléphone 143.

### SAINT-IMIER

Service du feu: tél. 118.  
Service technique: tél. 41 43 45; électricité, eau et gaz: 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 44.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

### COURTELARY

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16.  
Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel

## DISTRICT DE MOUTIER

Assises à Tavannes de l'Association pour la promotion des handicapés mentaux, physiques et IMC du Jura bernois

# Riche programme d'activités

Vendredi dernier se tenait l'assemblée générale de l'Association pour la promotion des handicapés mentaux, physiques et IMC du Jura bernois. Près de 40 personnes participèrent à cette assemblée présidée par M. Gilbert Droz-Pfister, en présence notamment du Dr Fehr, président de la Commission des œuvres sociales de la Fédération des communes du Jura bernois, du pasteur Fritchi et de M. Feusier, représentant les autorités ecclésiastiques de Tavannes, M. Fernand Gyger représentant la municipalité de Tavannes et M. Berger représentant de Pro Infirmis.

Aucune mutation n'a été enregistrée au sein du comité qui avait été élu pour deux ans si bien qu'il garde le visage suivant: président, M. Gilbert Droz-Pfister Tavannes; vice-président, M. Michel Favre Tramelan; secrétaire, Mme Anne Tschanz Péry; caissière, Mme Charlotte Gagnebin Tavannes; secrétaire des verbaux, Mme Juliane Christen Reconviiler; responsables régionaux, Mmes Edmée Rubin Saint-Imier, Simone Feuz Tramelan, Paulette Zumstein Bévillard et Paulette Gobat La Neuveville.

### LES RAPPORTS

Lu et rédigé par Mme Juliane Christen de Reconviiler, le procès-verbal de la dernière assemblée générale (qui était aussi l'assemblée constitutive de l'association) a été accepté sans discussion et son auteur fut vivement remercié.

En préambule à son rapport présidentiel, M. Gilbert Droz signala qu'il était difficile à une association telle que celle qu'il préside de se distinguer par des activités spectaculaires propres à attirer l'attention d'un large public. Il évoqua ensuite les nombreuses prises de contact entre son comité et diverses autorités en vue de la création de

certaines institutions nécessaires dans le Jura bernois. La réalisation d'un atelier protégé pour handicapés peut d'ores et déjà être envisagée avec un certain optimisme et le Dr Fehr encouragea les responsables de l'association à persévérer dans cette voie. La restructuration de la Maison du Jura à Tavannes en institution pour handicapés de langue française est également un sujet de grande satisfaction. Une deuxième classe de langue française y sera ouverte dans le courant de cette année.

M. Droz poursuivit son rapport en annonçant que l'association compte 36 membres actifs et, phénomène absolument remarquable, plus de 650 membres soutiens. Dans le courant de 1978, l'Association du Jura bernois a été admise comme membre de la Fédération suisse des associations de parents handicapés mentaux (FSAPHM) et de l'Association suisse en faveur de l'enfant IMC (ASEIMC).

La vente d'étuis à coudre organisée dans le cadre des Journées nationales d'information en faveur des personnes handicapées mentales a connu un franc succès. Le président signala encore que la création d'un centre d'hippothérapie était une des principales préoccupations actuelles du comité et que de nombreux contacts avaient déjà été pris en vue de la réalisation de ce projet.

M. Droz termina son rapport en remerciant tous ceux qui l'avaient secondé dans sa tâche ainsi que toutes les personnes ou sociétés qui par des dons parfois substantiels avaient manifesté de l'intérêt pour la cause des handicapés.

### LES FINANCES

La caissière, Mme Charlotte Gagnebin de Tramelan présenta les comptes dans un rapport détaillé pour l'année 1978. Cette première année d'activité se solda pour l'association par une fortune déjà considérable. Le président proposa alors la création d'un fond spécial pour le Centre d'hippothérapie. Sa proposition et les comptes furent acceptés à l'unanimité et Mme Gagnebin chaleureusement remerciée pour son travail. Un budget prévoyant un appréciable bénéfice fut présenté pour l'année 1979. La cotisation des membres actifs et soutiens reste inchangée.

### PROGRAMME D'ACTIVITÉ

Le président M. Droz parla ensuite du riche programme d'activité établi par le comité pour l'année à venir. Citons-en quelques points principaux: — 28 mars, conférence sur l'hippothérapie à Tavannes; 31 mars, assemblée générale de la FSAPHM à Schaffhouse; mai, assemblée générale ASEIMC à Soleure; juin, organisation d'un pique-nique à Tramelan; 1er septembre, journée d'étude au Gurten; automne, projection du film Claudia (vie d'une fillette mongole de la région).

A propos des Journées nationales pour handicapés mentaux, M. Droz s'adressa au pasteur Fritchi en lui de-

mandant s'il serait possible durant cette période (29.10 au 4.11) que les ecclésiastiques consacrent un culte sur le thème du handicapé mental. M. Fritchi se déclara d'accord avec cette idée et promit d'en faire état dans une prochaine assemblée synodale. En conclusion de son rapport d'activité, le président annonça le lancement prochain d'une nouvelle campagne de recrutement de membres soutiens et déclara que de nouveaux membres actifs seraient toujours les bienvenus.

Mme Anne Tschanz de Péry expliqua ensuite d'une manière très concise ce qu'était l'hippothérapie. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une méthode thérapeutique par laquelle certains handicapés améliorent leur équilibre, consolident leur musculature et corrigent certaines déformations en se livrant à divers exercices sur un poney ou sur un petit cheval. Bien que n'étant pas encore reconnue par l'AI, cette thérapie a déjà largement fait ses preuves et nul doute que dans la région, nombreux seraient les handicapés à pouvoir tirer profit de telles méthodes.

Dans les divers M. Fernand Gyger apporta le salut de la municipalité de Tavannes et remit de la part de celle-ci un don à la caissière. La projection d'un film consacré à l'hippothérapie et une petite collation mirent une fin agréable à cette intéressante assemblée. (comm-vu)

## TRAMELAN

### Reptiles et macramé réunis

Après avoir obtenu un beau succès à Reconviiler, Saint-Imier, Tavannes, La Neuveville et au Locle, M. Blaise Droz et son épouse présentent une belle collection de serpents et batraciens à l'occasion d'une exposition toute spéciale qui s'est ouverte hier au Cercle ouvrier. Disons que Mme Droz expose plusieurs objets en macramé, notamment des tapisseries et des abat-jours qu'elle a confectionnés durant ses heures de loisirs. Quant à M. Droz, il présente sa collection formée d'une trentaine de serpents, venimeux ou non, ainsi que de lézards, batraciens divers, soit au total plus de 80 bêtes.

Il y a plus de sept ans que M. Droz s'adonne à la joie de la collection de reptiles; c'est donc un connaisseur! Il a acheté ses premiers spécimens et il a eu la chance d'avoir quelques naissances dans son vivarium. De plus, il n'est pas rare qu'il se déplace en Turquie ou au Maroc, pour y capturer certaines espèces. Parmi les sujets qu'il présente, mentionnons un crotale du Texas, un des nombreux serpents à sonnette. Cette espèce n'est pas très courante en captivité. Une autre rareté aussi, un lézard d'Amérique centrale (basilic à casque).

C'est dans la grande salle du Cercle ouvrier que se tient cette exposition, qui durera jusqu'à dimanche 22 heures. De nombreuses personnes l'ont déjà visitée; des classes d'école se sont également annoncées. (vu)

### Carnet de deuil

TRAMELAN. — Cette semaine, un troisième décès est venu endeuiller une nouvelle famille du village. En effet, on apprenait hier matin le décès de Mme Hélène Monnier née Mathez.

Mme Monnier avait eu la douleur de perdre son époux, M. Maurice Monnier, ancien administrateur postal, en 1970. Domiciliée à la Grand'Rue 104, elle s'en est allée dans sa 85e année après avoir été hospitalisée durant un certain temps à l'Hôpital de Saignelégier. (vu)

**Le nouvel Electrolux est là**

**sûr robuste hygiénique puissant silencieux maniable**

**Electrolux**  
Genève, Téléphone 022/28 40 33-34  
Lausanne, Téléphone 021/20 17 81

## MOUTIER

### Un incendiaire avoue

Le jeune homme appréhendé mercredi dernier à Moutier à la suite de l'incendie criminel de quatre voitures a passé aux aveux. Différents points importants demeurant à préciser, indique un communiqué du juge d'instruction, Me Comment, le jeune homme antiséparatiste connu, est maintenant en état d'arrestation. (ats)



# Coop-informations

## Voyages Coop:

Parution du catalogue 1979

----- ✂

Veillez m'envoyer gratuitement les programmes des voyages Coop.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et no: \_\_\_\_\_

No postal/localité: \_\_\_\_\_

Talon à adresser à:  
Voyages Coop, Clarastr. 33, 4005 Bâle  
ou téléphone 061/26 73 77

**happy day**

**Hits <weekend>**  
du jeudi 15 mars au samedi 17 mars 1979

**Jus d'oranges**  
100% naturel, riche en vitamine C

**2x1 litre en pure-pak**

**170** au lieu de 2.40

**Cake tyrolien**

La pièce de 340 g

**240** au lieu de 2.95

## Collants à prix sensationnels

**2 paires avela (Bonnie)**  
Helanca, slip renforcé avec gousset. Pointe, semelle et talon renforcés.

**2 paires avela (Colette)**  
Helanca, slip sans couture. Gousset et pointe renforcés.

**2 paires avela (Sybille)**  
Helanca, avec empiècement. Talon et pointe renforcés.

**1 paire avela (Belform) collant de soutien**  
Polyamide/lycra, avec empiècement. Talon et pointe renforcés.

**Hits hebdo** 14-20 mars 1979

**3 différentes sortes de pâtes:**

**pâte à gâteau** 500 g **120** au lieu de 1.40

**pâte feuilletée** 500 g **140** au lieu de 1.60

**pâte à pizza** 300 g **110** au lieu de 1.30

<p><b>Huile de tournesol Dorina</b></p> <p>1 litre <b>3.95</b> au lieu de 4.65</p>	<p><b>Baby Shampoo Palmolive</b> «fini les larmes»</p> <p>Flacon de 200 ml <b>2.30</b> au lieu de 3.20</p>	<p><b>Shampooing Timotei</b> aux essences d'herbes naturelles</p> <p>Flacon de 200 g <b>2.70</b> au lieu de 3.40</p>
--	--	--

**Café en grains Coop**

**Excellento**  
250 g **270** au lieu de 3.20

500 g **5-** au lieu de 5.90

**Espresso**  
225 g **2-** au lieu de 2.50

**Prix choc actuel**

**Chaussettes pour dames <Jeunesse>**  
Helanca, one size, 8 coloris assortis.  
**1 paquet double**

**Couches à jeter <Hyganelle>**  
Emballage de 48 pièces

Datation Coop **Coop compte pour qui sait compter!**

**KUONI**

Paysage, Histoire, Gastronomie

## Midi de la France

8 jours de Genève dès **Fr. 995.-** seulement.

Vols Toulouse et retour compris, circuit en car moderne.  
Demi-pension - sauf petit déjeuner à Toulouse - deux dîners gastronomiques et un déjeuner campagnard inclus.

**Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.**  
Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

**Les vacances - c'est Kuoni**

**A VENDRE**

**HÔTEL-RESTAURANT**

Situation de 1er ordre dans localité industrielle et touristique à l'ouest de Neuchâtel, comprenant:

- 1 café-brasserie de 40 places
- 2 salles à manger, pour 140 couverts
- 1 véranda, 20 places
- 1 terrasse, 40 places
- 9 chambres d'hôtel
- 3 chambres pour le personnel
- garage pour 3 voitures

le tout en parfait état d'entretien.

Cette affaire conviendrait particulièrement à couple dont le mari est chef de cuisine.

Crédits hypothécaires à disposition. Nécessaire pour traiter environ Fr. 150 000.—.

Ecrire sous chiffre RM 5371 au bureau de L'Impartial.

**JAZZ CLUB**

AULA DU NOUVEAU GYMNASE  
Bus: Chapeau Râblé  
MARDI 20 MARS, à 20 h. 30  
**ART HODES**  
PIANISTE

«Sans le BLUES, la musique de jazz ne serait rien»  
Entrée Fr. 12.—  
(réduction: membres + étudiants Fr. 2.—)

A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel, à La Chaux-de-Fonds,

## appartement 1 pièce

Loyer mensuel: Fr. 234.—, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, concierge, tél. (039) 26 81 75.

**Il n'est jamais trop tard...**

de penser à l'avancement. La demande de la part de notre clientèle s'est bien augmentée et nous cherchons un

## représentant

(activité précédente peu importante)  
à joindre notre organisation de vente efficace.

Nous demandons :

- assiduité et engagement total

Nous offrons :

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14 834 Rb Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» vous assure un service d'information constant

# 1er grand concert de musique populaire

Samedi 7 avril 1979, à 20 h. précises  
à la Maison du Peuple  
La Chaux-de-Fonds

## Roger Vollet et Wysel Gyr

présenteront vingt formations de toute la Suisse  
Après le concert: danse, belle tombola  
Caisse ouverte dès 18 h.  
Ouverture de la salle à 18 h.  
Organisation: Hausi Straub SEMC

Vente de billets:

Boutique Gilbert Schwab  
Place du Marché Le Locle  
Tél. (039) 31 16 74

Musique Müller  
Av. Léopold-Robert 50  
La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 25 58

## HIFI D'AVANT-GARDE





2990.-

(avec 2 haut-parleurs à 3 voies)

**LE TOUT PREMIER TRIOCENTER AVEC TÉLÉCOMMANDE À INFRAROUGES: UNE RÉVOLUTION TECHNIQUE!**

**TRIOCENTER SHARP SG 500 H avec télécommande**  
 Récepteur OL-OM-OC-OUC, stéréo avec 7 présélections Sensor en OUC.  
 Amplificateur 2 x 45 watts sinus, 20-20 000 Hz.  
 Tourne-disque Hifi à contrôle, fonctions et entraînement direct électroniques, cellule magnétique.  
 Tape-deck à cassettes Dolby, entraînement à 2 moteurs.  
 Télécommande à infrarouges pour toutes fonctions radio, disques, cassettes

Prix EXPERT sécurité

DISCOUNT DU MARCHÉ

## AF

Miele

Lave-linge avec miniordinateur



NOUVEAU

simple sûr économique

Votre spécialiste

La technique supérieure.

Nos prix **2290.-**

Garantie d'usine.

Demandez-nous une offre sans engagement.

**Fornachon & Cie**  
 Rue du Marché 6  
 2200 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. (039) 22 23 26



biuggeri

Télévision/Disques Hi-fi/ Photo-Cinéma  
 La Chaux-de-Fonds L.-Robert 23 - 25  
 Tél. 039/23 12 12



Afin de compléter notre équipe de développement, nous cherchons un **dessinateur en microtechnique** ainsi qu'un **dessinateur en machines** pour le bureau de construction du département de mécanique.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres, tél 038/35 21 21, 2074 Marin/NE ou demander une formule de candidature à notre service du personnel.

**EBAUCHES ELECTRONIQUES SA**  
 Maison affiliée à EBAUCHES SA

Nous cherchons **appartement 3 à 4 pièces** avec jardin, aux environs de La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre GF 5490, au bureau de L'Impartial.

LUNETTERIE  
 VERRES DE CONTACT  
 MAITRE OPTICIEN  
 von **gunten**  
 La Chaux-de-Fonds  
 Av. Léopold-Robert 23  
 Tél. (039) 22 88 03

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

doreur sur cadrans

Nous offrons une situation intéressante à personne qualifiée. Adresser offres détaillées sous chiffre 970064 à Publicitas S.A., à 2900 Porrentruy.

MARIA GALLAND PARIS



Modelage esthétique du visage, buste, corps et mains.  
 Des produits spécifiques. Une méthode d'une haute efficacité, préventive, correctrice et rajeunissante.  
 Cette marque prestigieuse est au service de votre beauté, après un stage sélectif à Paris, chez:  
**Institut de beauté Parfumerie DUMONT**  
 Av. L.-Robert 53 - Tél. (039) 22 44 55

## meublorama

Bôle/NE C'est moins cher!

(près Colombier)

Enfin un vrai discount du meuble...



## Salon transformable

Canapé-lit avec matelas et 2 fauteuils, tissu mode

930.-

Prix super-discount Meublorama

Modèle transformable également, simili-cuir **Fr. 1280.-**  
 Vente directe du dépôt (8000 m<sup>2</sup>) - Sur désir, facilités de paiement  
 Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30  
 Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»



Meubles-discount 2014 Bôle/NE (Près Colombier)

Pour l'entretien de vos tapis:

# shampooigneuse à tapis

(y compris 1 flacon de 1 kg. de shampooing M-Tapino)

# 35.-

au lieu de 40.-

## Tapino-express

shampooing pour tapis en flacon aérosol (500 g.)

2.80

la pièce

PRIX. QUALITÉ. CHOIX.

# MIGROS

**coop city**  
Grands Magasins d'Actualité

**Pullover pour enfant** 5.-

manches longues,  
100% polyacryl, 3 coloris

**Casier à bouteilles** 9.-

en plastique, superposable, 3 coloris  
3 éléments  
(pour 18 bouteilles)

**Coop-informations**

Dans toutes nos boucheries

**Action bœuf 1er choix**

bouilli

la livre

**5.50**

ragoût

la livre

**6.50**

rôti

la livre

**8.-**

frais  
à la Coop

**Coop-informations**

Au restaurant **COOP CITY**

**Scampis**

à l'indienne

**Riz créole**

**Salade mêlée 11.-**

**Gâteau aux fraises Maison**

**2.50**

Dans tous nos magasins, à la  
ville comme à la campagne

**Salade pommée  
de Hollande** .95

la pièce

**Jambon tzigane**

les 100 g.

**1.50**

frais  
à la Coop

De Boncourt aux Brenets, des Ponts-de-Martel à La Neuveville,  
**Coop La Chaux-de-Fonds**

est chaque jour à votre service grâce à ses 57 magasins, ses  
11 boucheries, ses 3 restaurants, ses 6 pharmacies et droguerie,  
ses services de combustibles solides et liquides, son imprimerie  
Typoffset  
et, bien sûr, grâce à

**coop city**  
Grands Magasins d'Actualité

RD DE LA SERRE  
LA CHAUX-DE-FONDS

ouverture:  
mardi 08h30 à 19h30  
mercredi à  
vendredi 08h30 à 19h30  
samedi 08h30 à 17h  
les 7 premières heures  
gratuites

**COOP**  
**-010**



Le grand débat de politique étrangère du Conseil national

# Trente orateurs distribuent bonnes et mauvaises notes

Ils s'en sont donné à cœur joie. Des heures durant, ils ont dit le mal qu'ils pensent de la politique étrangère menée par le Conseil fédéral. Ils ont dénoncé les panneaux dans lesquels notre gouvernement tombe allégrement, selon eux. Ils ont dressé la liste des « écarts de conduite ou de langage » du ministre des affaires étrangères Pierre Aubert. Ils ont fustigé le mépris du Parlement dont le Conseil fédéral, à leur sens, fait preuve. Cependant, la joyeuse cohorte des censeurs, emmenée par l'indépendant bâlois Walter Allgoewer et le radical bernois Otto Fischer, a rencontré de la résistance. Les socialistes, bien sûr, se devaient de défendre leur représentant au Conseil fédéral. Mais dans le camp bourgeois aussi, chez les Romands, on a formulé des éloges. En tout, trente orateurs auront animé ce grand débat fondamental.

« Dynamisation » de la politique étrangère — c'est la terminologie chère à M. Aubert que, déjà, s'achoppent M. Allgoewer et ses amis. « Que fait-on d'autre depuis 1945 ? » demandent-ils, en rendant hommage à M. Petitpierre et à ses successeurs. « Que veut ce nouveau terme ? » questionnent-ils pleins de méfiance. « Ce terme est usé jusqu'à la corde », ajoute M. Durrenmatt.

M. Allgoewer voit dans le communiqué commun signé au Nigeria par M. Aubert une atteinte à la neutralité. La condamnation de l'apartheid en terre lointaine lui paraît inadmissible. Devant les Chambres, il l'aurait tolérée. L'utilité de ce voyage en Afrique paraît somme toute bien aléatoire au député bâlois. Les voyages doivent être entrepris là où un problème urgent doit être réglé et où il existe des chances de succès. L'échange d'informations au niveau ministériel ? M. Allgoewer n'y croit pas. « Elles sont le plus souvent fausses ».

« Notre destin est celui d'un petit Etat. La Suisse ne doit pas s'élever au-dessus de ses possibilités. Il ne faut pas choquer le peuple avec des actions qu'il ne peut pas digérer », dit encore M. Allgoewer. « La Suisse, aujourd'hui comme naguère, doit se maintenir à l'écart des idéologies ». Et de conseiller aux membres du gouvernement d'être plus discrets dans leurs voyages.

**DE L'ARROGANCE**

Otto Fischer, le radical bernois, est plus mordant encore, et ses attaques sont plus personnelles. La politique étrangère est depuis six mois notre souci numéro un, constate-t-il. Parce

que la neutralité est violée. La distance entre le gouvernement et le peuple se creuse dangereusement.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

La diplomatie itinérante doit être réduite, conseille M. Fischer, car nous n'avons pas à nous mêler de la politique mondiale. Quel leurre de croire que les Africains s'intéressent à notre politique. Ils veulent notre argent !

M. Fischer veut bien mettre sur le compte des maladies d'enfance du mandat Aubert ces différents « faux-pas ». Mais en français, pour au moins être bien compris, M. Fischer déclare à l'élève Aubert : « Nous n'accepterons pas que votre politique mette en cause notre neutralité. Nous ne voulons pas de la neutralité à la suédoise. Nous aimerions une politique prudente, de la retenue, de la discrétion, de la réserve ».

« Vous n'êtes pas le ministre des Affaires étrangères d'un Cabinet fantôme socialiste », renchérit le nationaliste bernois Oehen, qui, comme l'agriculteur zurichois Graf, le républicain argovien Fischer, l'agriculteur argovien Roth, est à deux doigts de parler de trahison. Ce dernier vantera les mérites du régime sud-africain, « qui vaut mieux que sa réputation ». Déjà, M. Otto Fischer avait dit qu'il fallait lui laisser le temps de s'adapter.

Ne pas se compromettre avec les non-alignés. C'est sur la collaboration de la Suisse avec les Etats non-alignés que se concentre l'agriculteur Walter Hofer.

Le député bernois trouve cette collaboration pour le moins contestable parce que propre à effacer la différence entre neutralité et neutralisme. Bien des Etats non alignés font en réalité partie d'un bloc. Le Vietnam et Cuba sont des alliés de l'URSS. M. Hofer eut préféré que le Conseil fédéral en reste à sa position de 1973, où il avait décliné une invitation des non-alignés de participer comme invité à leur conférence, et ne se laisse pas infléchir par l'attitude des autres pays neutres d'Europe, « dont la neutralité diffère fondamentalement de la nôtre ».

Le Bâlois Claudius Alder, indépendant, est du même avis. L'intervention militaire de Cuba en Afrique devrait suffire à la Suisse pour boycotter la prochaine conférence des non-alignés, à Cuba précisément. Après avoir fustigé les contacts de la Suisse avec l'Organisation pour la libération de la Palestine, M. Alder conclut : « Nous voulons une politique étrangère qui se souvienne que notre patrie, c'est l'Europe, et non le vaste monde. Là sont nos intérêts. Là, notre présence a du sens ».

Le démocrate-chrétien des Grisons Cavelti, lui, estime que le Conseil fédéral ne prend pas assez au sérieux la rapidité de l'unification européenne et les inconvénients qui en résulteraient pour la Suisse si elle n'entreprend rien. Au demeurant, il trouve préoccupant le peu de cas que fait le gouvernement du Parlement, en matière de politique étrangère.

C'est dans ce fait-là que le président de la Commission des Affaires étrangères, le radical bernois Gerhard Schuerch, voit une des grandes explications au malaise suscité ces derniers mois par la politique étrangère. Avec un autre Bernois, l'agriculteur Fritz Hornmann, avec un autre radical, l'Uranais Alfred Weber, M. Schuerch souligne les compétences qui doivent rester celles du Parlement dans la définition de la politique étrangère.

C'est une autre politique étrangère que critique le socialiste genevois Jean Ziegler, celle de « l'oligarchie capitaliste », « politique de maximalisation du bénéfice et de pillage du tiers monde ». M. Ziegler voudrait que notre ministre des Affaires étrangères s'en distanche ouvertement, donne ouvertement son opinion en ajoutant qu'il ne peut rien malheureusement contre cette oligarchie.

## Dans le camp des défenseurs

Où sont les défenseurs de la politique étrangère du Conseil fédéral et de M. Aubert en particulier ? Y en a-t-il ?

Oui, il y a les socialistes, évidemment : le Bâlois Hubacher, le Lucernois Muheim, les Zurichois Morf et Braunschweig, le Neuchâtelois Felber, les Vaudois Gloor et Baechtold. Et aussi un communiste, le Genevois Vincent. Tous, ils encouragent M. Aubert à poursuivre son effort actuel.

« Il y a longtemps que nos représentants de commerce parcourent le monde. Pourquoi auraient-ils le monopole des voyages ? » dira M. Hubacher. « Le communiqué de Lagos ? Il condamne les violations des droits de l'homme dans le monde entier, en particulier l'apartheid. Qu'y a-t-il à redire ? Ah, tous ces députés qui croient avoir été de la partie à Morgarten ! ».

M. Muheim reproche à certains d'avoir de la neutralité la conception qui prévalait durant la Seconde Guerre mondiale, où la Suisse devait faire le

hérissure et s'isoler. Mais en trente ans, que de changements dans le monde ! « Ce n'est pas le ton paternaliste et méprisant de M. Fischer qui empêchera le peuple de s'intéresser à la politique étrangère », enchaine M. Felber qui s'étonne du bruit que provoque le moindre mouvement dans cette politique. M. Felber ne comprend pas qu'on puisse reprocher au Conseil fédéral d'utiliser les moyens actuellement à disposition pour affirmer la présence de la Suisse dans le monde. Conseillant à certains députés de ne pas seulement parler de la petitesse de la Suisse, mais aussi de son étroitesse, M. Felber demande : « Allons-nous imposer la contemplation stérile de notre nombril, dont certains pensent qu'il est celui du monde ? ». En tout cas, dit-il, ce n'est pas en présentant M. Aubert comme cible au peuple qu'on servira l'intérêt du pays.

Mais dans le camp bourgeois aussi, le chef du Département politique a quelques solides partisans. Chose curieuse, ils sont tous Romands. On rencontre ainsi des radicaux, le Valaisan Dupont et le Genevois Duboule ; des démocrates-chrétiens, le Valaisan Caruzo et le Fribourgeois Butty ; un libéral, le Neuchâtelois Jean-François Aubert.

« Les contacts personnels et les visites officielles sont devenus des instruments indispensables, affirme M. Dupont au nom de son groupe. La politique de M. Aubert ne se distingue pas fondamentalement de la politique de ses prédécesseurs. C'est une question de style, plus généreuse, plus dynamique, plus ouverte. Mais cela n'est pas défavorable à notre image de marque à l'étranger ».

M. Duboule insiste lui aussi sur la nécessité des déplacements de conseil-

prendre les subtilités de notre politique de neutralité si vous n'allez pas l'expliquer sur place, au plus haut niveau ? » déclare pour sa part, au nom de son groupe également, M. Jean-François Aubert. Dans ce communiqué, M. Aubert ne voit rien de critique. Ni la condamnation de l'apartheid, qui n'est rien de nouveau, puisqu'elle remonte à 1968. Ni le fait que le communiqué n'énumère pas toutes les autres turpitudes dans le monde. M. Aubert s'en prend aux « obsédés de la symétrie ». Il dénonce la « marotte de la pondération qui nous conduit à la sclérose intellectuelle. Bientôt on ne pourra plus dire qu'on aime Wagner sans dire aussi qu'on aime Verdi. Bientôt on ne pourra plus porter de jugement sans l'accompagner de toute une encyclopédie ».

M. Pierre Aubert s'explique « Les timorés seront écartés »

« Suite de la 1re page »

C'est à la préservation de notre indépendance que notre politique étrangère doit travailler avant tout, a rappelé M. Aubert, pour commencer. Elle représente à cet égard un volet de notre politique de sécurité, de pair avec une défense nationale efficace et crédible. Sa deuxième tâche, c'est la défense des intérêts suisses.

« Ces tâches, doivent être remplies « hic et nunc », dans le temps que nous vivons, mais avec un regard attentif sur un avenir incertain et sans doute difficile. Cela n'est possible que si nous nous rendons clairement compte des problèmes qui agitent le monde où nous vivons et des conséquences qu'ils peuvent avoir pour nous. Cela n'est pas possible si nous ne sommes pas disposés à agir dans la mesure de nos moyens, à coopérer avec d'autres (car un Etat seul ne peut atteindre grand-chose aujourd'hui) à la consolidation de la paix et au maintien d'un ordre mondial où des petits pays peuvent vivre en liberté ».

M. Aubert a tranquilisé ceux qui craignent pour notre neutralité. Elle reste et restera le trait fondamental de notre politique. La politique de neutralité doit être crédible, ce qui n'est le cas que si notre comportement est clair, facile à comprendre, conséquent et prévisible, et si nous sommes prêts à défendre la neutralité par les armes. Eviter de diluer la neutralité pour en faire un neutralisme, oui. Mais attention ! « dans la société internationale

« Comment voulez-vous faire comprendre les subtilités de notre politique de neutralité si vous n'allez pas l'expliquer sur place, au plus haut niveau ? » déclare pour sa part, au nom de son groupe également, M. Jean-François Aubert. Dans ce communiqué, M. Aubert ne voit rien de critique. Ni la condamnation de l'apartheid, qui n'est rien de nouveau, puisqu'elle remonte à 1968. Ni le fait que le communiqué n'énumère pas toutes les autres turpitudes dans le monde. M. Aubert s'en prend aux « obsédés de la symétrie ». Il dénonce la « marotte de la pondération qui nous conduit à la sclérose intellectuelle. Bientôt on ne pourra plus dire qu'on aime Wagner sans dire aussi qu'on aime Verdi. Bientôt on ne pourra plus porter de jugement sans l'accompagner de toute une encyclopédie ».

## Demander à l'enfant affamé si sa maman prend la pilule ?

En début de séance, hier, le Conseil national a approuvé par 108 voix contre trois l'accord avec le Maroc concernant l'indemnisation d'intérêts suisses et par 117 voix contre une la convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets.

Surtout, par 120 sans opposition (mais avec l'abstention des républicains et du radical bernois Otto Fischer), le National a voté un crédit de 270 millions pour financer la poursuite de l'aide humanitaire durant ces quatre prochaines années. Par 114 voix contre 4, le Conseil a écarté l'idée du républicain argovien Fischer qui voulait subordonner l'octroi de l'aide humanitaire à la condition que le gouvernement bénéficiaire s'efforce visiblement d'améliorer la production agricole, de décentraliser l'économie, de lutter contre l'urbanisation, et la démographie galopante.

Même le Bernois Valentin Oehen, patron de l'Action nationale, trouvera que ses cousins républicains y vont un peu fort. « Ne confondons pas l'aide humanitaire, qui intervient en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé, et coopération au développement ! », diront au nom de la commission MM. Gerhard Schuerch et René Felber (soc, NE). Ce dernier ajoutera, cinglant : « Nous n'allons tout de même pas donner à manger à un enfant qui a faim en lui demandant si sa maman a pris la pilule ! »

# Le Conseil des Etats examine deux causes de malaise : la SSR et les exportations d'armes

Le Conseil des Etats a terminé sa deuxième semaine de session hier peu après midi, après avoir débattu de l'initiative exigeant la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise (rejetée à l'unanimité), d'une motion sur une application moins rigoureuse de la loi sur le matériel de guerre (transmise au Conseil fédéral sous forme de postulat), du malaise au sujet de la SSR et accepté un postulat demandant davantage de respect de la concession et adopté deux motions du National sur la protection de la mère et de l'enfant et de l'assurance maternité.

En début de séance, M. Furgler, conseiller fédéral, a longuement expliqué les raisons péremptoires qui motivent un rejet pur et simple de l'initiative réclamant la séparation de l'Etat et de l'Eglise traité la veille. Le Conseil des Etats l'a suivi par 38 voix sans opposition, ce qui signifie en même temps qu'il recommande au peuple et aux cantons de repousser l'initiative, ceci afin de laisser les cantons seuls compétents pour décider du régime qu'ils entendent appliquer à l'égard des Eglises de leur giron.

M. Péquignot (rad., BE) rapporte au sujet des travaux considérables auxquels s'est livrée la commission qui rapporte sur une motion du Conseil national, demandant au Conseil fédéral de maintenir pour 1979 les taxes radio et télévision au niveau de l'année passée, c'est-à-dire de surseoir à l'augmentation de quinze pour cent

décidée par le gouvernement en automne 1978. Respectant la séparation des pouvoirs, la commission refuse de se prononcer sur les taxes, qui sont de la seule compétence du Conseil fédéral. En revanche, elle s'est penchée sur le malaise provoqué par les mass media électroniques chez nous. Par des auditions nombreuses, elle a cherché à cerner le problème et les questions qui gravitent autour des programmes radio et TV, de l'organisation de la Société suisse de radio et télévision, et par un postulat, elle demande un rapport au Conseil fédéral sur les mesures qu'il entend prendre afin que les programmes bénéficient de l'augmentation des taxes et que la SSR respecte mieux la lettre et l'esprit de la concession, même sa tâche avec plus de transparence et en collaboration avec ses organes institutionnels à tous les niveaux, et améliore son image de marque.

## « La liberté d'expression des media finit là où commence celle des autres »

Au cours de la discussion, une demi-douzaine d'orateurs démontrent qu'il y a bel et bien un malaise autour de la radio et de la télévision, et réclament une mise en œuvre des exigences du postulat qui reste seul en lice si le Conseil des Etats rejette la motion du National. Seul orateur romand, M. Genoud (pdc, VS) comprend les soucis de la SSR de garder des finances saines, après l'érosion intervenue depuis la dernière augmentation de taxes il y a plusieurs années. Les émissions concurrentes provenant de pays voisins ont créé une situation peu enviable par la disproportion des moyens à disposition des mass medias étrangers. L'orateur reconnaît que le niveau des programmes est souvent cause de malaise et d'insatisfaction. Il faut respecter la liberté d'expression et l'autonomie des programmes de la SSR, mais cette dernière doit accepter la liberté de critique des « consommateurs » de ses émissions. La liberté d'expres-

sion finit exactement là où commence celle des autres, et les auteurs des programmes radio et TV doivent observer strictement un code moral qui n'a pas toujours été respecté. Si toutes les matières doivent pouvoir être abordées, il faut cependant les traiter avec tact surtout s'il s'agit de sujets délicats. Si le député valaisain reconnaît que nombre d'émissions sont de qualité et que l'on a produit des œuvres de choix, il n'empêche que de larges couches de la population éprouvent souvent l'impression que le climat et l'ambiance des émissions contrastent avec les impératifs de la concession. Il faudrait que le gouvernement augmente les taxes sans délai pour que la SSR puisse faire droit aux exigences de qualité.

Certains députés ayant critiqué le manque de transparence des finances de la SSR, M. Ritschard déclare qu'une telle gérance « de père de famille » qui cherche à constituer des réserves et

amortit rapidement ses investissements, est juste. A l'égard de certaines propositions à peine voilées de députés demandant une surveillance plus stricte des programmes, M. Ritschard ne veut rien savoir de telles compétences pour son département. Une telle surveillance incombe à l'opinion publique. « Nous ne voulons pas une radio et une TV étatisées, ni un Etat dans l'Etat, mais des medias électroniques libres, indépendants et non commercialisés » a conclu M. Ritschard qui a tenu à défendre au maximum la SSR.

Au vote, le postulat est accepté, alors que la motion du Conseil national est unanimement rejetée.

### EXPORTATIONS D'ARMES : TROP DE RESTRICTIONS ?

Dans chacune des deux Chambres, la motion demandant au Conseil fédéral un allègement de la pratique suivie en matière d'exportation de certaines armes a réuni un nombre très élevé de signatures. Aux Etats, M. Herzog (udc, TG) se défend de vouloir modifier le texte de loi en la matière. Cependant la loi laisse une certaine marge de manœuvre alors même que les adversaires de toute exportation de matériel militaire déploient une activité débordante et mettent le Conseil fédéral sous pression, ce qui réduit la production dans certaines entreprises pourtant vitales pour notre défense, et cause la perte d'emplois. Il faut simplifier la procédure et libérer certains types de véhicules légers, tout en redéfinissant la notion de « territoire dans lequel règnent des tensions ».

M. Gnaegi, conseiller fédéral, relève le fait que d'autres demandes exigent une application encore plus restrictive de la loi mais il accepterait la motion sous forme de postulat.

M. Pierre Gassmann (soc, JU) s'oppose même à un postulat. Il faudrait procéder à une reconversion de l'industrie d'armement grâce à l'apport de moyens provenant de commandes militaires. M. Weber (soc, SO) s'oppose à ce que l'on cherche à préserver des emplois par des exportations d'armes. M. Gnaegi, conseiller fédéral, relève que l'acceptation de la motion exigerait la refonte de loi.

Au vote, la motion est transmise au Conseil fédéral sous forme de postulat par 25 voix contre 6. Le Conseil des Etats interrompt ses travaux jusqu'à mardi prochain.

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Un an après le meurtre du policier Heusler

Le mystère demeure

On aura pris connaissance, dans notre édition de mardi, de la tentative de suicide de l'appointé de police Rychen qui, lundi matin, s'est ouvert les veines du bras gauche avec une lame de rasoir.

Cette tentative de suicide fait rebondir les interrogations qui, depuis plus d'un an, entourent le meurtre du caporal de police Rodolphe Heusler, 37 ans, marié, deux enfants, domicilié à Porrentruy.

ficier aspirant Fluckiger, disparu des casernes de Bure et retrouvé déshabillé par une grenade en France, ainsi que par la fusillade de Fahy qui, en décembre 1977 avait vu deux terroristes allemands blesser grièvement deux garde-frontière suisses.

VERSION DES FAITS CONTESTÉE

L'enquête avait piétiné durant six semaines avant de rebondir de façon spectaculaire par l'arrestation d'un des collègues policier de la victime.

L'appointé Rychen finit par avouer être le meurtrier.

Sa version des faits changea à répétition reprises au cours de l'instruction, l'inculpé déclarant notamment être allé à l'Oiselier pour essayer un revolver avec son collègue dans l'ancienne décharge publique (chose ex-

clue car il fait nuit à 19 h. à cette période de l'année). Ils inspectèrent l'immeuble désaffecté et, au cours de cette visite, le caporal Heusler aurait fait peur à son collègue en se cachant et celui-ci aurait déchargé son revolver dans un moment de panique.

Depuis quelque temps, Rychen — dont les déclarations varient constamment — déclare ne pas avoir été seul lors de l'assassinat. De crainte de représailles sur sa famille, il refuse cependant de donner d'autres indications.

Le juge d'instruction Hublard devrait transmettre prochainement le volumineux dossier de cette affaire à la Cour criminelle du Canton du Jura, formée de cinq juges professionnels (la Cour d'assises a été supprimée dans le nouveau canton).

Boulangers - pâtisseries jurassiennes

Une organisation sur deux fronts

Les boulangers-pâtisseries du Jura n'ont pas jugé opportun de couper en deux leur association à la suite de la création du nouvel Etat jurassien.

Parmi les invités à ces délibérations, on notait la présence de MM. Jean-Pierre Leuenberger, président d'honneur (Courtelary); Léonce Baud (St-Maurice), président romand; Pierre Bouduban, directeur de l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont, et Philippe Kaufmann, chef de l'Office cantonal jurassien des arts et métiers, délégué de l'Etat.

LE NORD ET LE SUD RÉUNIS

Lors de la présentation du rapport du président M. R. Simon, les boulangers-pâtisseries eurent droit à un succinct rappel historique.

Puis le président s'attacha à décrire la situation enregistrée à la suite de la création du canton du Jura. Il énuméra les propositions sur lesquelles l'assemblée devait se prononcer, et qui sont l'aboutissement de tractations avec diverses instances cantonales.

Etat ne doit pas être le prétexte à une division au sein des boulangers-pâtisseries du Jura entier. Il existera bien sûr une association cantonale dès lors qu'un nouveau canton a vu le jour.

ELECTIONS

Par acclamations, la présidence de cette nouvelle association a été confiée à M. Rodolphe Simon (Lajoux). Les autres membres du comité sont Antoine Roelli (Porrentruy) vice-président; membres: MM. Jean Hunziker (Delémont), René Frésard (Saignelégier), Pierre Donzé (Tramelan), Marcel Burger (Malleray), Walter Gredinger (Corgémont), Gérald Hoffmann (Reconvilier) et André Moni (Delémont); Pierre Lauber (Delémont) et maître de cours à l'Ecole professionnelle artisanale.

Assemblée des délégués de la FCOM du Jura

Réunis en assemblée générale à Bascourt, les délégués de la FCOM du Jura ont établi un bilan de l'action syndicale en 1978 et fêté leurs jubilaires ayant 25 et 35 ans de sociétariat.

Le programme pour l'année courante a également été défini. La principale préoccupation de la FCOM est le maintien de l'emploi dans les différentes régions du Jura.

Parmi ses revendications essentielles, la FCOM a décidé:

— de soutenir la mise sur pied d'une réglementation du statut des frontaliers empêchant les employeurs de faire de la sous-enchère sur les salaires.

— d'intervenir dans la modification de la loi sur l'assurance-chômage pour qu'elle tienne mieux compte de la situation du chômage actuelle.

La FCOM considère qu'à la forte augmentation de productivité réalisée par le progrès technologique exigeant des cadences toujours plus poussées, doit correspondre une diminution importante des temps de travail.

Les membres de la FCOM réclament la création de nouveaux emplois et l'utilisation possible des fonds disponibles dans le cadre de l'arrêté fédéral concernant les régions dont l'économie est menacée.

Après avoir nommé son comité l'assemblée des délégués a pris position sur le projet de statut de la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens.

L'assemblée s'est terminée par une petite fête en l'honneur des jubilaires accompagnés de leurs épouses au cours de laquelle la FCOM leur remit le cadeau de fidélité. (comm.)

DELEMONT • DELEMONT

Assemblée de l'Union des commerçants

L'ouverture nocturne au centre des débats

L'Union des commerçants de Delémont s'est réunie sous la présidence de M. Joseph Rebetez, à l'occasion de son assemblée annuelle.

Au cours de cette assemblée, les commerçants ont également traité de l'organisation de la manifestation commerciale placée sous leur responsabilité et dénommée «Danse sur la Doux».

ELECTIONS

Enfin, au terme de ces délibérations, l'Union des commerçants procéda à l'élection de son comité.

cel Straehl, Jean Rhyner, Walter Moll, Laurent Lab, Bernard Hulmann, Robert Fachinetti et Alain Kottelat. (rs)

DISTRICT DE DELEMONT

COURROUX

Création d'une association de parents d'élèves

Une trentaine de parents d'élèves de Courroux et de Courcelon ont décidé de procéder à la création d'une association. Au cours de cette première séance, les participants furent orientés par Mme Jacqueline Schindelholz, présidente de l'Association des parents d'élèves de Delémont.

DISTRICT DE PORRENTRUUY

Courchavon Un bambin se noie

Le corps sans vie du petit Pascal Peter, âgé de trois ans, a été retrouvé hier, aux environs de 13 h. 30, dans le lit de l'Allaine, à la hauteur de Courchavon.

FRANCHES-MONTAGNES

SAIGNELÉGIER

Camp de ski

Comme ces dernières années, c'est à Bruson que l'Ecole secondaire a organisé le camp de ski réservé aux élèves de 1ère classe.

memento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143. SAIGNELÉGIER Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, including various indices and company shares.

Table of stock market data for BALE, Courroux, and New York, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Cours indicatifs, Billets de banque étrangers, and Fonds de placement.

Table of stock market data for Fonds de placement, Communiqués par le BCN, and Indice Boursier SBS.

**Ce soir  
15  
MARS**

# LOTO DU FC ETOILE

Salle de l'Ancien Stand, à 20 h. précises

Abonnements Fr. 12.-  
pour 27 tours  
Cartes Fr. -.60

**3 cartons** dont

2 cartons à Fr. 500.-  
(bons d'achat)  
1 carton 1 tonneau de vin

## waro Huile de tournesol

**action**

**11 2.95**  
au lieu de 3.50

petits  
**œufs frais à gober**  
47/53 g Boîte de 10  
**1.90**  
**action**

**Thomy**  
Moutarde douce 300 g **1.40** au lieu de 1.90  
Mayonnaise 265 g **1.40** au lieu de 1.95 (100g = -.53)  
**action**

**Heliomalt**  
1 kg **8.50** au lieu de 9.50  
**action**

**Blendax Anti-Plaque**  
Dentifrice au fluor  
96 g **1.95** au lieu de 2.50 (100g = 2.03)  
**action**

## waro + AMARILLO

Marché Waro, rue Bournot 31, 2400 Le Locle

### Le Dr Ennio Salomoni

a ouvert son cabinet de médecine générale  
le 2 mars 1979 à 2606 Corgémont,  
Les Brues 66 h (tél. 032 97 17 66)

A EFFECTUÉ LES STAGES SUIVANTS :

- Médecine interne :**  
Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, Dr Jeanneret
- Chirurgie :**  
Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, Prof. De Montmollin
- Dermatologie :**  
CHUV, Lausanne, Prof. Delacrétaz
- ORL :**  
CHUV, Lausanne, Prof. Savary
- Chirurgie :**  
Hôpital de La Béroche, Saint-Aubin, Dr Jordanov
- Médecine interne :**  
CHUV, Lausanne, Prof. Freedmann

L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH DE SAIGNELÉGIER  
met au concours pour le Centre de puériculture à créer aux Franches-Montagnes, avec consultations à l'Hôpital de district, le poste d'

### INFIRMIÈRE HMP en santé publique

Il s'agit d'un poste à mi-temps.  
Conditions d'engagement :  
— selon l'échelle des traitements du personnel de l'Etat jurassien (classe 6, 7 ou 8); allocations + 13e salaire - indemnité de voiture  
— date d'entrée en service: à convenir  
— délai de postulation: 31 mars 1979.  
Les offres sont à adresser à la gérance de l'Hôpital Saint-Joseph, 2726 Saignelégier.

### OFFRES D'EMPLOIS

Pour seconder notre jardinier-concierge dans ses différentes fonctions, nous engageons

#### un homme de confiance

capable de travailler de façon indépendante et faisant preuve d'initiative.  
— Climat de travail agréable.  
— Emploi stable  
— Conditions de travail et échelle des salaires selon normes de l'ANEM  
— Caisse de retraite

Faire offres à l'administrateur de l'Hôpital-maternité de la Béroche, 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 55 11 27.

### BELZONA® MOLECULAR

Pour la distribution sur le marché suisse de ses produits de renommée mondiale intéressant les milieux de l'industrie, du commerce et de l'administration, nous cherchons pour le canton de Neuchâtel, un

#### agent régional

**Nous demandons:**  
Age souhaité: 25 ans  
Esprit d'initiative et sens des responsabilités  
Bagage technico-commercial  
Vendeur de première force  
Voiture indispensable

**Nous offrons:**  
Situation stable et bien rémunérée  
Formation constante et approfondie  
Soutien efficace dans le cadre d'une organisation jeune et dynamique  
27 ans de réputation en Europe et aux USA

Les candidats intéressés voudront bien adresser leurs offres manuscrites, curriculum vitae et copies de certificats à:  
**MEGAPOL S. A.**  
Pré-du-Marché 23, 1004 Lausanne  
Discrétion assurée

### MEDICO INTERNATIONAL

#### Ramassage de tissus et vêtements usagés

**LUNDI 19 MARS 1979**  
Le Landeron inclus Combes, Lignièrès inclus Les Prés-Lignièrès, Cressier, Cornaux inclus Frochaux, Enges inclus Lordel, Thielle inclus Wavre, Saint-Blaise inclus Souaillon, Marin inclus Epagnier, Hauterive, Peseux, Valangin inclus Bussy, La Borcarderie, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane, Chaumont, Vilars inclus Fenin, Saules, Engollon, Savagnier Grand et Petit, Dombresson, Saint-Martin, Les Vieux-Prés inclus Le Coty, Les Planches, Villiers, Le Pâquier, La Joux-du-Plâne inclus Les Bugnenets, Boudevilliers inclus Malvilliers, La Jonchèrès, Les Hauts-Geneveys, Fontaines inclus Landeyeux, Fontainemelon, Chézard, Cernier, Montagne-Cernier, Les Loges inclus Vue-des-Alpes.

**Le Locle** inclus La Jaluse, Les Replattes, Le Locle 1, Le Crêt-du-Locele, La Corbatière, La Sagne inclus Plamboz, La Sagne-Eglise, Le Crêt, Miéville, Les Cœudres, Petit-Martel, Les Ponts-de-Martel, Les Petits-Ponts, La Tourne, Martel-Dernier.  
 **VENDREDI 23 MARS 1979**  
La Chaux-de-Fonds inclus Le Reymond, Les Convers, Grandes-Crosettes, Les Bulles, La Sombaille, Le Valanvron, Les Joux-Derrière, Les Plaines, Les Dazenets.

Mettez s. v. p. ce sac pour 8.00 heures sur le trottoir ou au bord de la route. Le sac porte toutes les indications nécessaires.



Téléphone (039) 26 73 44

### Au Pavillon du Crêt-du-Locele

GARAGE DES 3 ROIS SA  
J.-P. et M. Nussbaumer  
Crédit immédiat  
Toutes garanties  
Toutes marques  
Toutes cylindrées

## NOCTURNE Tous les jeudis soir ouvert... jusqu'à 22 heures

**CORSO**  
☎ 22 25 50

**UNE FAÇON TRÈS OPTIMISTE DE VOIR LES PETITS DRAMES DE L'ADOLESCENCE**

NATHALIE DELON  
DANIEL CECCALDI  
FRANÇOIS-ÉRIC GENDRON  
EKEIBIRE KLARWEIN  
**LE FILM QUE VOUS ATTENDEZ...**



LES ENFANTS L'AIMERONT...  
LES JEUNES RÉVERONT DE VIVRE LA MÊME AVENTURE...  
LES PARENTS RETROUVERONT LEUR JEUNESSE...  
D'UNE PLAISANTE ET AMUSANTE FRAÎCHEUR...  
... UNE VISION DOUCE ET ROSE DE LA VIE!

**TOUS LES SOIRS à 20 h. 30**  
**MATINÉES à 15 h., samedi-dimanche-mercredi 12 ANS**

**LE FILM QUI VOUS PROCURERA DEUX HEURES DE VACANCES**

CINÉMA CORSO  
Tél. 22 25 50  
GUILDE DU FILM

**SAMEDI ET DIMANCHE à 17 h. 30**

**EN GRANDE RÉÉDITION UN FILM DE ORSON WELLES**

avec JOSEPH COTTEN - ANNE BAXTER - TIM HOLT

**LA SPLENDEUR DES AMBERSON**

UN FILM QUI DEMEURE ÉTONNAMMENT JEUNE, QUI SÉDUIT ET INQUIÈTE!

**E D E N**  
22 18 53  
16 ans



**LE FILM LE PLUS BEAU, LE PLUS SIMPLE, LE PLUS POIGNANT, LE PLUS ACTUEL. (F. BUACHE, TRIBUNE-DIMANCHE)**

**INGRID BERGMAN** OSCAR 79, meilleure actrice  
**LIV ULLMANN**

dans le nouveau chef-d'œuvre de **INGMAR BERGMAN**

**SONATE D'AUTOMNE**

son 39e et son meilleur film. LA PRESSE UNANIME  
**SOIRÉES à 20 h. 30** **Matinées : samedi, dimanche à 15 h.**

**SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30**  
**VENEZRIREAVECEUX**

PHILIPPE NOIRET  
UGO TOGNAZZI  
BERNARD BLIER

**MES CHERS AMIS**

Un film de MARIO MONICELLI  
Sans aucun doute le film le plus drôle de mémoire de spectateur!

**VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15**  
**Lundi-Mardi-Mercredi à 18 h. 30**

**20 ans révolus**

**EXCITATION AU SOLEIL**

UN FILM ÉROTIQUE STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI!

**1re VISION PARLÉ FRANÇAIS**

**PLAZA**  
☎ 22 21 23

**DE LA DIFFÉRENTE CLASSE ET DE L'AMOUR**

**DEUX ÉTONNANTS ET BRILLANTS ACTEURS VICTOR LANOUX - ANDREA FERREOL**



**18 ANS**

**UN DUEL OÙ TOUS LES COUPS SONT PERMIS**

**SOIRÉES à 20 h. 30 - MATINÉES à 15 h., SAMEDI, DIMANCHE**



**SAMEDI - DIMANCHE à 17 h.**  
DEUX DERNIÈRES MATINÉES DU PLUS GRAND FILM DU SIÈCLE

**SUPERMAN**

**SPLENDIDE... SUPERBE... STUPÉFIANT... SENSATIONNEL!**  
**DEUX HEURES DE TOUT GRAND SPECTACLE**  
**C'EST DU CINÉMA, DU VRAI CINÉMA!**  
Enfants admis

**SCALA**  
22 22 01  
16 ANS



**LE NOUVEAU FILM-CHOC DE BRIAN DePALMA**



Après **PHANTOM OF THE PARADISE** et **CARRIE** un cocktail impressionnant de suspense, de fantastique et d'horreur!  
avec **KIRK DOUGLAS - JOHN CASSAVETES CARRIE SNODGRESS-CHARLES DURNING**  
**Tous les soirs à 20 h. 45**  
**Matinées : samedi-dimanche à 15 h.**

**Trocadéro Bleu Citron**  
AMOUR, SKATE ET DISCO



**SAMEDI - DIMANCHE à 17 h. 30**

ANNY DUPÉREY - MARTINE SARCEY - HENRI GARCIN

**abc**  
20 h. 30  
Location 19 h. 45  
GUILDE DU FILM  
V.O. - 16 ans  
Tél. (039) 23 72 22

DÈS CE SOIR ET JUSQU'À DIMANCHE  
**OPENING NIGHT**

de JOHN CASSAVETES - EN PREMIÈRE VISION  
Le réalisateur de **UNE FEMME SOUS INFLUENCE**

Vendredi 23 et samedi 24 mars  
**Récital JEAN-MARIE VIVIER**

Location café abc

Aux Rochettes  
**QUINZAINES ALSACIENNES**

Confiserie Roulet  
**QUINZAINES ALSACIENNES**

# Golf.

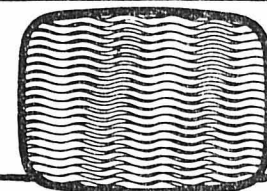


**La Golf a tout pour plaire. Prix compris.**

Golf M, fr. 11150.- (+ frais de transport).

1100-1600 cm<sup>3</sup>, 50-110 ch  
(37-81 kW). Contenance  
du coffre: jusqu'à 1100l.

**LA CHAUX-DE-FONDS :** Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crétets 90, tél. 039/23 18 23 — **LE LOCLE :** Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — **LA FERRIÈRE :** Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — **LE BÉMONT :** Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — **SAINT-IMIER :** Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



**voTRE tv  
en panne ?**

— APPELEZ SANS AUTRE —  
**NOTRE SERVICE SPECIALISE radio  
EN DEPANNAGE TV**

039. 23 27 83

**HI-FI**  
Tél. 23 27 83

*Frésard*

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

## Chic printanier



219.-

139.-



Gaie, légère et désinvolte - c'est ainsi que s'annonce la mode de ce printemps!

219.- Robe de printemps à dessin cachemire. Garnitures surpiquées insolites, petit col. Entretien facile et peu froissable. Coloris nougat/beige.

139.- Robe de printemps, uni avec effet rayures interrompu. Coquet petit col montant. Pratique à entretenir et peu froissable. Coloris vert roseau.

# SCHILD

Vivez la mode

Voyez nos prix

Cordiale bienvenue!

LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 21  
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

## Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

C'est le moment de commencer la  
**cure  
de printemps**

Eliminez les toxines de l'organisme accumulées pendant l'hiver.

La cure de printemps permet d'améliorer la vitalité, d'agir contre le rhumatisme, les éruptions cutanées.

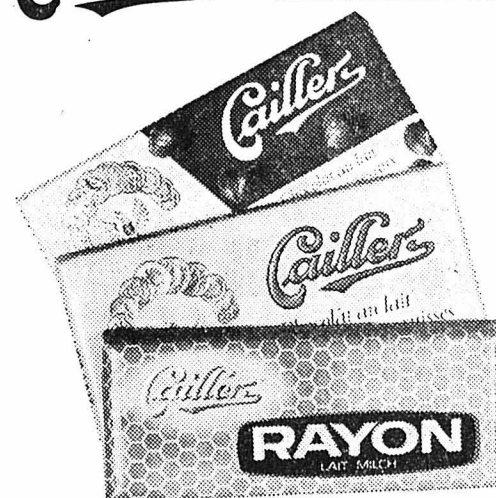
Consultez les vitrines des Pharmacies Coopératives

# ABM spécial

Articles de marque à prix ABM!

**Cailler**

Rayon lait-Milch  
Milch/lait  
Nuss/noisettes 100 g



1.20

**Nuts**

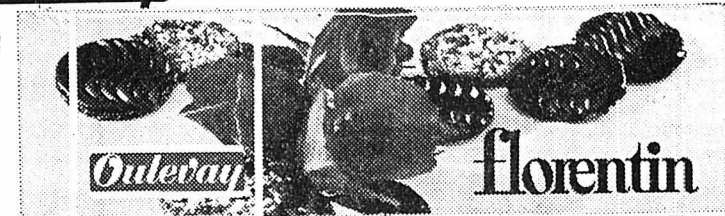
3 Stück/  
pièces/  
pezzi à 47 g



1.20

**Oulevay**

100 g



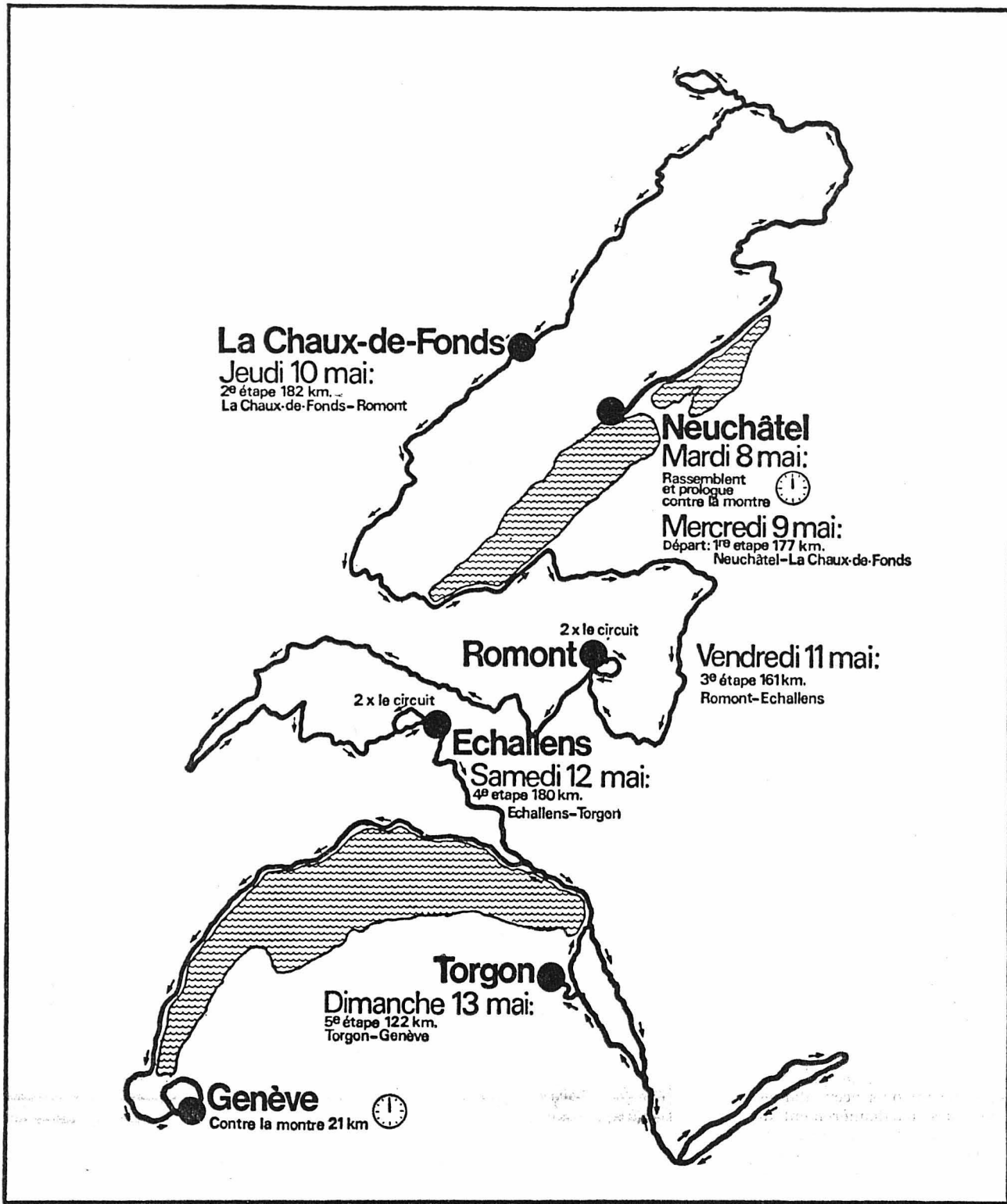
1.95

La Chaux-de-Fonds POD 2000 Av. Léopold Robert

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Le Tour de Romandie se terminera contre la montre

# Deux demi-étapes et final à Genève, le 13 mai



C'est à 8 h. 15, le dimanche 13 mai, que la caravane du Tour de Romandie quittera Torgon et prendra congé des animateurs de la Société Pro Torgon qui auront pris à leur charge l'organisation de l'arrivée de la quatrième étape, celle du samedi 12.

Départ matinal parce que la dernière journée de la course organisée par l'Union cycliste suisse avec la collaboration d'un journal genevois comprendra deux demi-étapes :

Le matin, une demi-étape en ligne de Torgon à Genève-Stade de Champel soit 122 km. par la ligne droite, soit Torgon, Montreux, Vevey, petit crochet par la montée de Grandvaux-Village, Lausanne, Nyon, Versoix, bas de Saconnex d'Arve,

haut du Rondeau de Carouge et Stade de Champel.

L'après-midi dès 13 h. 30, une demi-étape contre la montre individuelle de 21 km. de Champel stade, Rondeau de Carouge, route de la Chapelle, chemin de la Butte, Com-

## Knudsen gagne la course des Deux Mers

Giuseppe Saronni sera l'homme à battre dans Milan - San Remo, samedi. Le jeune Italien a fait montre d'une forme époustouflante au cours des deux dernières journées de la Course des Deux Mers. Certes, il se retrouve battu pour une petite seconde.

Saronni a certes débordé son rival national Giovanni Battaglin, leader au classement général ; mais il a dû s'in-

cliner finalement devant le formidable rouleur norvégien Knudsen, vainqueur contre la montre à San Benedetto del Tronto.

### Résultats

Premier tronçon de la cinquième et dernière étape : 1. Roger de Vlaeminck (Be) les 81 kilomètres en 1 h. 51'32 (à la moyenne de 43 km. 536) ; 2. Rick van Linden (Be) 1 h. 51'35 ; 3. Luciano Borgognoni (It) même temps ; 4. Alfons de Wolf (Be) 1 h. 51'38 ; 5. Bettini (It) et le peloton dans le même temps.

Dernière demi-étape, épreuve contre la montre à San Benedetto del Tronto : 1. Knud Knudsen (Nor) les 18 kilomètres en 23'29 (à la moyenne de 45 km. 991) ; 2. Roy Schuiten (Hol) à 13" ; 3. Alfons de Wolf (Be) à 16" ; 4. Giuseppe Saronni (It) à 17" ; 5. Jan van Houvelingen (Hol) à 30" ; puis, 40. Josef Fuchs (Suisse) à 2'41.

CLASSEMENT GENERAL FINAL : 1. Knud Knudsen (Nor) 24 h. 40'33 ; 2. Giuseppe Saronni (It) à 1"- ; 3. Giovanni Battaglin (It) à 25" ; 4. Franco Conti (It) à 34" ; 5. Francesco Moser (It) à 36" ; puis, 18. Josef Fuchs (Suisse) à 6'22.

Dans la course cycliste Paris - Nice

## Double succès final pour Zoetemelk

Un Hollandais a bien enlevé la course par étapes Paris - Nice, mais ce n'est pas celui qui faisait figure de grand favori au soir du prologue, Gerrie Knetemann. Vainqueur du premier contre la montre, le champion du monde à lunettes paraissait en mesure de rééditer son succès de 1978, d'autant qu'il bénéficiait de l'appui d'une équipe particulièrement redoutable (Ti Raleigh). Or, au Col d'Eze, après l'épreuve chronométrée en côte de la dernière journée, Joop Zoetemelk faisait hier un double triomphe : 1re place à l'étape et au général.

### PRÉSENCE HELVÉTIQUE

Fait remarquable, parmi les six premiers figurent cinq coureurs classés entre la première et la sixième place au général. L'« intrus » n'est autre que le Suisse Stefan Mutter : sixième à 18 secondes seulement de Bernard Hinault, le Bâlois a confirmé une valeur déjà mise en évidence lors du championnat du monde amateur 1978, où il avait pris la troisième place.

Dans la matinée, la traditionnelle demi-étape pour rejoindre la Promenade des Anglais à Nice, avait donné lieu à un sprint massif d'un peloton d'une soixantaine d'unités. Sprint remporté par l'Italien Tinchella.

### Résultats

Première partie (Mandelieu - Nice) de la septième et dernière étape : 1. Daniele Tinchella (It) les 59 kilomètres en 1 h. 33'36 ; 2. Joseph Jacobs (Be) ; 3. Guido van Calster (Be) ; 4. Jean-François Pescheux (Fr) ; 5. Leo

Van Vliet (Ho) et tout le peloton dans le même temps.

Seconde partie, l'ascension contre la montre du col d'Eze : 1. Joop Zoetemelk (Ho) les 9 km. 500 en 21'22'06 ; 2. Heink Lubberding (Ho) 21'29'73 ; 3. Daniel Willems (Be) 21'30'90 ; 4. Gerrie Knetemann (Ho) 21'32'52 ; 5. Bernard Hinault (Fr) 21'35'07 ; puis, 6. Stefan Mutter (Suisse) 21'53'48.

CLASSEMENT GENERAL FINAL : 1. Joop Zoetemelk (Hollande) 28 h. 36'23 ; 2. Nilsson (Suède) à 1'44 ; 3. Knetemann (Hollande) à 1'47 ; 4. Lubberding (Hollande) à 2'07 ; 5. Willems (Belgique) à 3'16 ; 6. Hinault (France) à 3'36 ; 7. Schepers (Belgique) à 6'51 ; 8. Bittinger (France) à 6'52 ; 9. Vallet (France) à 7'44 ; 10. Bazzo (France) à 7'47 ; puis les Suisses : 13. Stefan Mutter à 9'40 ; 31. Gilbert Glau à 23'22 ; 65. Gsiger à 47'13 ; 68. Ehrensperger à 49'10 ; 85. Oberson à 1 h. 11'11 ; 92. Moerlen à 1 h. 26'35 ; 93. Ferretti à 1 h. 27'44.

Aux mondiaux de patinage artistique, à Vienne

## TITRE À UN COUPLE AMÉRICAIN

Douze ans après les derniers championnats du monde organisés sur les bords du Danube, les Américains Tai Bailonia et Randy Gardner renouent, paradoxalement, avec la grande tradition du patinage par couples qui voit la chorégraphie passer avant l'acrobatie. Les deux patineurs de Los Angeles réveillaient auprès du public viennois le souvenir du prestigieux duo Belousova - Protopopov, vainqueur en 1967.

### STYLE HARMONIEUX

Alors que l'école soviétique actuelle s'écarte des enseignements de ses anciens champions de Leningrad, les représentants de la Californie s'inspirent de ce style harmonieux, chaleureux qui va droit au cœur du public. Celui de la Stadthalle ne s'y est pas trompé. Il a réservé une véritable ovation aux nouveaux champions du monde.

Non seulement, l'URSS n'a pas conquis la médaille d'or attendue mais elle a encore perdu la troisième place qui est revenue aux Allemands de l'Est Sabine Baess-Tassilo Thierbach. Classement final, épreuve par cou-

ples : 1. Tai Bailonia - Randy Gardner (EU) 12-144,54 ; 2. Marina Tcherkassova - Serge Chakrai (URSS) 16-142,22 ; 3. Sabine Baess - Tassilo Thierbach (RDA) 32-137,74 ; 4. Irina Vorobieva - Igor Lisovski (URSS) 33-138,22 ; 5. Varina Pestova - Stanislav Leonovich, (URSS) 46-133,98 ; 6. Vicki Heasley - Robert Wagenhoffer (EU) 54-132,50.

### Autre discipline

Messieurs, classement intermédiaire après les figures imposées et le programme court : 1. Kovalev, 12-83,60 ; 2. Hoffmann, 19-82,00 ; 3. Tickner, 31-79,88 ; 4. Cousins ; 5. Cramer.

Championnat féminin de basketball ligue nationale B

## Olympic bat Bulle 95 - 38

Olympic : Christen (2), Huot (9), Koenig (36), Langel, Montandon, Dubois (16), Jeanneret (16), Schlund (16). — Bulle : Dousse (2), Jaeger (2), Huber (4), Godel (8), Eggertswyler (2), Pillet (2), Mauron (18). — Notes : D. Pillet est sortie pour cinq fautes, quatre valeureux spectateurs (!) et un arbitrage des plus hésitants.

Ce week-end, l'Olympic affrontait l'équipe fribourgeoise, actuellement classée dernière de la ligue B. Dans l'optique de la poursuite du championnat junior, le coach aligna d'entrée comme cinq de base cinq jeunes joueurs. Durant les dix premières minutes, la partie resta assez équilibrée. Alors que les jeunes Chaux-de-Fonnières menaient de peu à la marque, Mmes Dubois, Christen et Montandon firent leur apparition sur le terrain. Sous leur impulsion, le rythme s'accéléra. En l'espace de six minutes, le score de 15 à 10 passa à 37-14 en faveur des Neuchâteloises. Dès lors les Bulloises ne furent jamais en mesure d'inquiéter les Olympiennes. Leur jeu était lent et les passes peu précises. L'écart se creusa progressivement amenant la pause sur le résultat de 45 à 18.

A la reprise, les Fribourgeoises ne réagissaient toujours pas, permettant ainsi aux Chaux-de-Fonnières d'augmenter régulièrement leur avance. Le match étant pratiquement joué, l'équipe

junior termina cette rencontre face à un adversaire de faible niveau. Le rythme rapide imposé aux visiteuses ne leur permettait même plus de revenir en défense. L'Olympic en profita pour effectuer de belles contre-attaques. A relever l'homogénéité de l'équipe juniors qui s'est battue sans complexe contre une équipe de ligue supérieure. R. V.

### Football

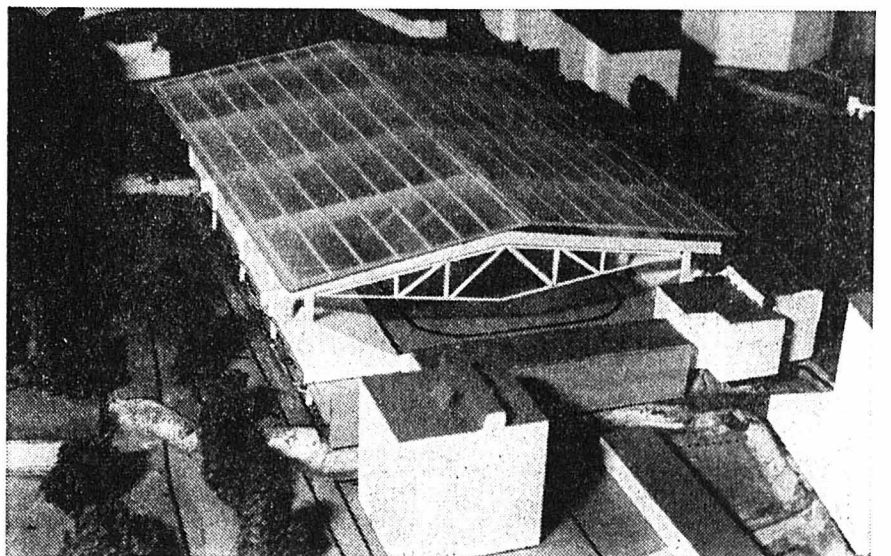
### COUPE DE SUISSE

#### Nordstern - Servette 0-2

Les Servettiens ont éprouvé quelques difficultés, en quart de finale, à se défaire d'un adversaire coriace. Sur un terrain mou mais parfaitement jouable, les Bâlois s'assuraient même une légère supériorité territoriale en première mi-temps. Durant la seconde période, la meilleure condition physique des Genevois s'affirmait.

Stade Saint-Jacques, 2500 spectateurs. — ARBITRE, M. Baumann, de Schaffhouse. — MARQUEURS : 81e Weber 0-1 ; 86e Barberis 0-2. — SERVETTE : Engel ; Valentini, Coutaz, Guyot, Bizzi ; Schnyder, Barberis, Andrey ; Pfister, Hamberg, Peterhans (Weber à la 77e minute).

## Lausanne aura sa patinoire couverte



Voici la maquette de la patinoire de Montchoisi couverte d'une toiture : bâche en polyéthylène renforcée par un treillis, translucide et amovible. (asl)

La municipalité de Lausanne a annoncé hier la mise en chantier au printemps 1980, sous réserve de l'approbation du Conseil communal, d'une patinoire couverte à Malley, en collaboration avec les communes de Renens et de Prilly. En attendant, et pour deux saisons, les poutres prévues pour la future couverture de la patinoire de

Malley seront utilisées pour couvrir l'actuelle patinoire ouverte de Lausanne-Montchoisi : la Ligue suisse de hockey sur glace exige que la Lausanne Hockey-Club dispose d'une patinoire couverte pour pouvoir rester en ligue nationale A. Cette couverture temporaire de la patinoire de Montchoisi, qui doit être mise en place immédiatement, coûtera près d'un million de francs, dont la moitié en matériel récupérable. Le public disposera de 8500 places abritées.

Quant à la future patinoire couverte de Malley, elle sera un véritable centre de glace, pour le hockey, le patinage artistique et le curling, à disposition des sociétés et des écoles. Elle coûtera douze à treize millions de francs.

## Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni — indépendamment les uns des autres — les prévisions qui se résument selon la liste suivante :

	1	×	2
1. Chénos	- Chiasso	5	3 2
2. Grasshoppers	- Bâle	4	3 3
3. Lausanne-Sp.	- Zurich	2	3 5
4. Neuchâtel Xamax	- Saint-Gall	4	3 3
5. Nordstern	- Sion	5	3 2
6. Young Boys	- Servette	3	3 4
7. Aarau	- Bienne	5	3 2
8. Bellinzona	- Lucerne	3	4 3
9. Fribourg	- Etoile Carouge	5	3 2
10. Granges	- Frauenfeld	5	3 2
11. Kriens	- Wettingen	4	3 3
12. Winterthur	- La Chaux-de-Fonds	4	3 3
13. Young Fellows	- Vevey-Sp.	2	2 6

### Boxe

#### Un champion du monde conserve son titre

Le Japonais Masashi Kudo, champion du monde des surwelters (version WBA) a conservé son titre en battant l'Argentin Miguel Ricardo Gonzalez aux points, à Tokyo.

# circuits

bulletin mensuel  
du touring club suisse  
section  
jura neuchâtelois




Nos photos : quelques instantanés d'une excellente soirée à Champéry.

## A Champéry, en Alsace et à Langenthal... 1er mars : les técéistes tous azimuts

Destination : Langenthal. 162 participants inscrits étaient à l'heure le 1er Mars pour occuper les trois voitures que les CFF avaient mises à notre disposition pour effectuer ce voyage, confortablement installés. Petits et grands appréciaient ce mode de déplacement et le préférèrent à l'automobile, surtout en cette période de routes enneigées avec, en plus, un temps maussade.

Le temps de s'installer dans les wagons et de faire connaissance avec de nouveaux amis et la gare de Neuchâtel est déjà dépassée. Un petit déjeuner fut servi et très apprécié de chacun. Après la Ville fédérale, nous voilà arrivés à destination. Pour visiter la fabrique de porcelaine de Langenthal, il a fallu former deux groupes ; le premier visita l'usine le matin et le deuxième l'après-midi. Chacun fut très intéressé d'apprendre que, pour la fabrication d'objets et de vaisselle en porcelaine dure, les matières premières sont des minéraux siliceux, le feldspath et le quartz, ainsi qu'une terre blanche, le kaolin. Ces matériaux sont broyés et additionnés d'eau pour former une pâte, ensuite coulée dans des moules prenant des formes diverses, puis séchée et cuite une première fois dans un four pour être enfin trempée dans un bain d'émail, après avoir été rangée sur des wagonnets qui passent dans un tunnel à haute température (1400 degrés). Ensuite intervient la décoration par décalques ou peinture à la main. Ici, les 27 artistes furent admirés longuement par tous les visiteurs. Chacun fut émerveillé de voir décorer avec finesse des splendides pièces ou des services de table de grande valeur. Bientôt, c'était l'heure de reprendre le petit train qui nous avait conduits à l'usine pour retourner en ville pour un dîner bien servi.

La fabrique de Langenthal S.A., fondée en 1906, occupe actuellement 720 employés et les produits qui en sortent sont expédiés dans le monde entier. L'après-midi, un autre petit train nous a conduits à Saint-Urbain où nous avons visité une splendide collégiale du 17e siècle située en territoire lucernois et chacun put admirer les sculptures sur bois et une quantité de décorations.

Puis ce fut le retour avec les mêmes voitures, mais par un itinéraire plus long. Tous les participants furent ravis de la splendide journée vécue sous l'expertise conduite de deux guides ; nous prions ces derniers de transmettre à la direction des Chemins de fer fédéraux notre reconnaissance, nos remerciements et nos félicitations. Le soussigné se joint au TCS section Jura neuchâtelois pour remercier les participants pour leur excellente tenue et vous dit « à l'année prochaine ».

Pour la Commission des courses du 1er Mars : Jean MERONI

\*\*\*

De leur côté, les membres du TCS-juniors ont été visiter les usines Peugeot à Mulhouse. 30 jeunes garçons et filles et trois accompagnateurs ont pu

parcourir les chaînes de la grande firme française et ont pris un agréable repas au restaurant de l'entreprise qui les accueillait. Après quoi, toujours pour rester dans l'automobile mais en faisant un brin de marche dans l'histoire, ils sont allés à la découverte du phénoménal musée de voitures anciennes constitué jadis par les frères Schlumpf et rebaptisé depuis « musée des travailleurs » où la plus fantastique collection de voitures anciennes, particulièrement tous les modèles de la grande marque Bugatti, les a fait rêver.



L'ancien Musée Schlumpf : une reconversion politique qui a permis au public de découvrir des merveilles.

\*\*\*

C'est sous le signe du ski que 62 membres de la section ont répondu à l'invitation qui leur était faite de profiter de l'anniversaire de la Révolution neuchâteloise pour aller passer quatre jours à Champéry. Au départ, les lieux n'étaient pas disposés et c'est par un temps assez mauvais que se fit le trajet aller. Par contre, le séjour bénéficia de bien meilleures conditions. Si la neige brillait presque par son ab-



### Fermeture de l'Office TCS le samedi

A l'instar des agences de voyage de l'Association, nous vous rappelons que votre office TCS est fermé le SAMEDI, excepté du 1er mai au 15 juillet. Voici notre horaire :

**TOUTE L'ANNÉE:**  
lundi à jeudi  
8 h. 30 — 12 h. et 14 h. — 18 h. 30  
Vendredi  
8 h. 30 — 18 h. 30 sans interruption

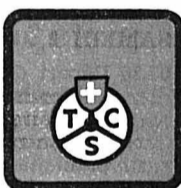
**DU 1er MAI AU 15 JUILLET:**  
Samedi, de 8 h. 30 à 12 h.  
TOURING CLUB SUISSE = VOTRE CLUB ET VOTRE AGENCE DE VOYAGES  
(039) 23 11 22  
TOURING-SECOURS  
Appel = No 140  
Tous les jours, 24 h. sur 24 h. à votre disposition.

**CENTRALE D'ALARME ET RENSEIGNEMENTS ROUTIERS**  
Tous les jours, 24 h. sur 24 h.  
(022) 35 80 00.



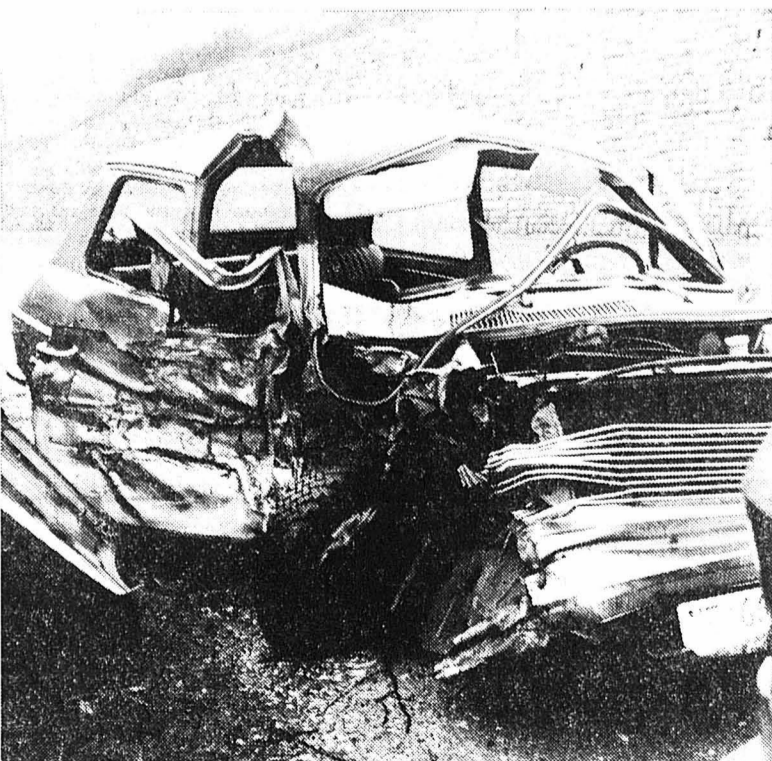
sence dans la station, les pentes étaient, elles, beaucoup plus accueillantes pour les amateurs, particulièrement du côté d'Avoriaz. Au Crosets, elle devint passablement glacée. Mais dans l'ensemble, c'est un tapis blanc poudreux qu'ont su trouver nos sportifs, déjeunant dans les restaurants de piste et skiant jusqu'au dernier instant du dimanche. Bravo aux organisateurs et particulièrement à notre secrétaire André Frasse qui avait mis sur pied ces journées qui se sont déroulées dans la plus agréable des ambiances.

en garde



### L'ACCIDENT DU MOIS

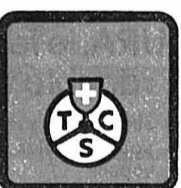
Motorisés : respectez la ligne de sécurité



Lorsque vous êtes mis en contravention pour une faute commise, ne pensez pas que c'est par intérêt pécuniaire. Au contraire, c'est vous rendre attentif au fait que l'infraction signifiée aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves, si les conditions de la circulation avaient été différentes. Un automobiliste a amorcé un virage à droite en circulant à gauche de la ligne de sécurité. Une collision inévitable se produisit lors du croisement avec un autre véhicule.

Bilan : Plusieurs blessés  
2 voitures hors d'usage

memento



- 23 AVRIL  
Assemblée générale à l'Ancien Stand
  - 14 MAI  
Début des contrôles techniques
  - 18 AU 26 MAI  
Croisière TCS-L'IMPARTIAL  
Odyssée dans les Iles ioniennes et yougoslaves
  - 2, 3 ET 4 JUIN  
Course de Pentecôte en voiture privée : AIX-LES-BAINS
- Le programme de nos manifestations paraît également chaque semaine dans le journal «Touring», sous rubrique «section Jura neuchâtelois». Retenez ces dates et participez à la vie de votre Club.

Tennis-  
Camping-  
Montagne-  
Skis

aux meilleurs prix...

CHEZ  
**KERNEN-SPORTS**  
Le Crêt-du-Loche  
2322

notre **STATION libre service**  
vous offre de nombreux avantages

- Facturation au mois
- Accès facile
- Service à toutes heures de jour comme de nuit
- Prix très favorables

**BENZINA sa**  
La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 26 03 23



La nouvelle Peugeot 305 GL  
Fr. 12300.-  
Modèle 1300 cm<sup>3</sup>, esthétique de bon goût, sécurité sans compromis, économie d'utilisation.

305

PEUGEOT 305

Un essai vous convaincra!

**ENTILLES SA**  
Garage et Carrosserie  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 18 57  
Le Locle  
Tél. (039) 31 37 37

**BAR Restaurant BEL-ETAGE**  
45, Av. Léopold-Robert

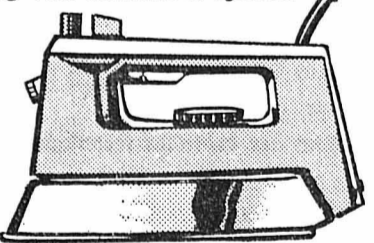
Famille J. Robert  
Avenue Léopold-Robert 45  
Tél. (039) 23 93 66

*Heus & Christen* SA  
ELECTRICIENS SPÉCIALISÉS

**NOUVEAU**

JURA, le fer à repasser à «double vapeur»

- Sur simple pression d'une touche vous doublez le volume de la vapeur
- Vous actionnez le «gicleur»



- Ce modèle est conçu pour l'eau naturelle
- 5 ans de garantie et 1 révision gratuite!

11, rue Daniel-Jean-Richard  
tél. 039. 22 49 43  
La Chaux-de-Fonds

**VW Audi** Agence principale des Montagnes neuchâteloises  
**PORSCHE**  
J.-F. Stich  
Crêtets 90  
Tél. 039/23 18 23  
La Chaux-de-Fonds  
**Carrosserie**

**Gagg**  
**Sporting**

- Chaussures sur mesure
- Réparations en tous genres

**Falzone**  
bottier

Rue de la Serre 9  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 14 78

Bonne vue = sécurité accrue

**MATRE OPTICIEN**  
coll. J.-L. GONZALÈS  
Avenue Léopold-Robert 15  
LA CHAUX-DE-FONDS

**Carrosserie du Sentier**  
J.-L. Zosso

Réparations -  
Transformations -  
Peintures  
au four catalyseur

Ronde 21 a - Tél. (039) 23 93 33

Pour une meilleure sécurité choisissez

**MOJER**  
Sanitaire  
Carthisy & Girard  
Tél. 22 11 95

**RENAULT 5 TL**  
1977 - 37 000 km.

**FORD ESCORT 1600 Sport**  
1977 - 30 000 km.

EXPERTISÉES  
GARANTIE TOTALE 6 MOIS  
Echange - Crédit immédiat

**Garage et Carrosserie de La Ronde**  
Rue Fritz-Courvoisier 55  
Téléphone (039) 23 54 04

# Une efficacité calculée

TOURING CLUB SUISSE

Section Jura Neuchâtelois

DEMANDE D'ADMISSION

L. soussigné désire adhérer au TCS  
comme \* automobiliste, \* motocycliste :

Ne pas remplir			
J.	Cat.	Sect.	No du sociétaire
Liste:			

Nom (*M., Mme, Mile)		Prénom	
Profession		Date de naissance	
Rue et No			
No postal	Lieu	Tél. bureau / appartement	

Etes-vous déjà membre du TCS dans une autre catégorie? ..... No de votre carte de membre? .....

	Cotisation	+ taxe d'entrée	Total
*Automobiliste . . . . .	Fr. 40.-	Fr. 5.-	Fr. 45.-
*Motocycliste . . . . .	Fr. 15.-	Fr. 5.-	Fr. 20.-

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.  
Le montant total \* a été payé au compte de chèques postaux ..... 23-3473.  
\* est à prélever contre remboursement \* a été payé comptant

\* biffer ce qui ne convient pas  
Lieu et date: ..... Signature: .....

Pourquoi suis-je membre du Touring-Club Suisse?  
— Parce que je suis solidaire avec les 950.000 membres de cette association qui défend mes intérêts.  
— Parce que les 200 patrouilleurs du TCS ainsi que de nombreux garagistes affiliés me dépassent gratuitement 24 h. sur 24 h. en semaine comme le dimanche (franchise Fr. 15.-).  
Il me suffit simplement d'appeler le No 140.  
— Parce que je suis certain d'obtenir une assistance complète à l'étranger grâce au livret ETI.  
Rapatriement gratuit du véhicule et des occupants.

Protection juridique.  
Envoi de pièces de rechange.  
Dépannage gratuit.  
Paiement des frais de douane.  
Lettres de crédit pour une valeur de 1000 francs.  
Rapatriement par ambulance ou avion sanitaire.  
Remboursement des billets de chemin de fer  
et de nombreux autres services.  
— Parce que la centrale d'alarme du TCS est constamment à ma disposition (022) 35 80 00.  
— Parce que je reçois chaque semaine le journal «Touring» qui m'apporte de nombreux renseignements sur



la technique automobile, le tourisme, la circulation routière et les activités du Club.

— Parce que je puis obtenir des cartes et guides récents ainsi que des accessoires indispensables à prix réduit.

— Parce que le TCS prépare mes voyages et me donne tous les renseignements concernant formalités de frontières, réglementation monétaire, sanitaire, prix de l'essence, etc.

— Parce que l'assurance de protection juridique du TCS, «Assista» est moins chère et est très efficace.

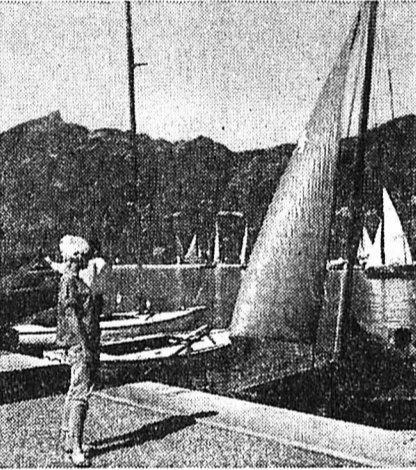
— Parce que le Club organise des cours d'éducation routière, de mécanique-automobile, de samaritains. Il vérifie gratuitement l'état de mon véhicule chaque année. Il s'occupe aussi des jeunes: «Cours junior» et cours «Cyclomotoriste». Il met sur pied de sympathiques manifestations «La Torrée», «Le Bal» ou le «Rallye».

— Parce que le TCS m'apporte tout ce qui est utile à l'automobiliste et que l'énumération ci-dessus est loin d'être complète.

TOUT CELA, POUR UNE COTISATION de Fr. 40.- par année seulement. (Motocycliste Fr. 15.-).

Si vous ne faites pas encore partie du TCS, demandez tout de suite votre adhésion en retournant le coupon ci-dessous à l'office du TCS, 88 av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

## Course de Pentecôte en Savoie du 2 au 4 juin — en voiture privée —



Retour par La Forclaz, Martigny. 19.00 Petit repas à La Vue-des-Alpes.

Prix par personne: Fr. 200.-; non-membre TCS = Fr. 240.-.

Comprenant:

- Tous les repas
- Deux nuits dans hôtel de 1re cat. en chambre à 2 lits avec bain (supplément pour chambre à 1 lit = Fr. 40.-)
- L'excursion sur le lac et la visite de l'abbaye
- Un guide du TCS
- Service et taxes.

A votre charge: boissons et dépenses personnelles.

Inscription: A la caisse de Secrétariat, 88 av. Léopold-Robert ou en versant le montant de la course sur CP 23-792 TCS La Chaux-de-Fonds. (Indiquer le No des plaques au verso du bulletin de versement, svp.)

La traditionnelle sortie de Pentecôte conduira les «técéistes» du Jura-neuchâtelois vers des lieux encore peu connus et fort pittoresques.

Voici, dans les grandes lignes, le programme que nous vous proposons.

**SAMEDI 2 JUIN**  
07.30 Départ de la gare de La Chaux-de-Fonds, en voiture privée.  
Itinéraire folklorique  
Déjeuner dans une auberge sympathique  
19.00 Repas du soir et logement dans un hôtel \*\*\* étoiles, à AIX-LES-BAINS.

**DIMANCHE 3 JUIN**  
Les voitures se reposent toute la journée.  
09.00 Départ en bateau spécial et promenade sur le lac du Bourget. Visite de la célèbre Abbaye d'Hautecombe, monastère fondé au XIIe siècle et lieu de sépulture des Princes de Savoie.  
12.30 Déjeuner dans une auberge du bord du lac.  
17.00 Retour à Aix.  
19.00 Dîner et logement à l'hôtel.

**LUNDI 4 JUIN**  
08.00 Départ pour Annecy, La Clusaz, Megève, Chamonix.  
12.00 Déjeuner à Chamonix.  
Excursion facultative en téléphérique à l'Aiguille du Midi (3842 mètres d'alt.).

**Airtour suisse**  
ORGANISATION DE VOYAGES AÉRIENS

### DES IDÉES D'ÉVASION... DES PRIX EXCEPTIONNELS... D'EXCELLENTE PRESTATIONS...

<b>Maroc</b> 8 jours	dès Fr. 545.-
<b>Tunisie</b> 8 jours	dès Fr. 455.-
<b>Grèce</b> 8 jours	dès Fr. 595.-
<b>Yougoslavie</b> 8 jours	dès Fr. 395.-
<b>Roumanie</b> 8 jours	dès Fr. 395.-
<b>Russie</b> 7 jours	dès Fr. 898.-
<b>Bulgarie</b> 8 jours	dès Fr. 395.-
<b>Majorque</b> 8 jours	dès Fr. 220.-
<b>Ibiza</b> 8 jours	dès Fr. 420.-
<b>Andalousie</b> 8 jours	dès Fr. 495.-
<b>Iles Canaries</b> 8 jours	dès Fr. 555.-
<b>Algarve/Portugal</b> 8 jours	dès Fr. 545.-

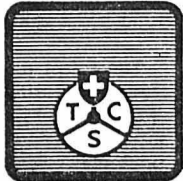
Il s'agit des prix minimum. Demandez-nous le catalogue gratuit «MER-SOLEIL 79».

AGENCE DE VOYAGES  
TOURING CLUB SUISSE  
88, av. Léopold-Robert  
LA CHAUX-DE-FONDS  
(039) 23 11 22 / 23 / 24



Airtour suisse Les vacances en toute confiance.





# L'OFFICE VOUS RAPPELLE QUE...

## A l'abri de tout soucis, sous l'ombrelle du TCS!



**NOS VOYAGES EXCLUSIFS, PAS COMME LES AUTRES...**

Une brise de romantisme aux PAYS-BAS à bord d'un ravissant

bateau de neuf cabines, le « OLD DUTCH ».

A bord de votre hôtel flottant, vous sillonnerez les provinces de la Hollande, du nord au sud ou

du sud au nord. Vous admirerez les champs de fleurs et les jardins, les moulins à vent et les nombreux petits villages pittoresques comme les grandes villes de Rotterdam et d'Amsterdam.

**Départ chaque samedi du 7 avril au 20 octobre**  
Prix par personne, en pension complète = Fr. 820.—

### PROGRAMME

Rotterdam, Amsterdam, Marken, Volendam, Hoorn, Alkmaar, Amsterdam.  
Voyage de Suisse en Hollande par train, avion ou voiture.  
Nous organisons aussi une croisière « Randonnées pédestres » et « Randonnées en vélo ».  
Ce voyage est particulièrement recommandé aux personnes aimant le calme et la nature.

**Un voyage vraiment différent: Croisière en mer Egée + Visite d'Athènes + Séjour balnéaire**

A bord du paquebot « JUPITER », du 18 mai au 4 juin.

— Suisse - Athènes par avion de lignes.

— Croisière d'une semaine selon itinéraire ci-après: Le Pirée, Heraklion (Crète), Santorin, Rhodes, Kusadasi et les ruines d'Ephèse, Istanbul, Delos, Myconos, Le Pirée.

— Une semaine de vacances balnéaires à Porto Heli dans un hôtel de 1re cat. avec chambres climatisées, vue mer, bain ou douche - WC, balcon. Piscine, plage privée de sable fin.

Prix, tout compris, avec demi-pension à l'hôtel: de Fr. 2000.— à Fr. 3500.— selon la cabine choisie.

### Et pourquoi pas en car ?

Croisières-séjours en Grèce dès Fr. 980.—

Vacances en Yougoslavie dès Fr. 450.—

Vacances à Nice dès Fr. 490.—

3 jours à Venise dès Fr. 240.—

Quatre possibilités de voyager « à bon marché » avec de bonnes prestations, durant tout l'été.

Profitez des offres « Spécial TCS » Programmes détaillés, renseignements et inscriptions:

AGENCE DE VOYAGES DU « TOURING »

88 av. Léopold-Robert (039) 23 11 22-23-24

**ADMINISTRATION:** Office du TCS, André Frasse, directeur, av. Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 11 22.

**ÉDITEUR:** Section Jura neuchâtelois du TCS, Delson Diacon, président, Charrière 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 49 74.

**RÉDACTION:** Commission du bulletin, Jacques-A. Lombard, rue du Progrès 131, tél. 22 26 23.

**RÉGIE DES ANNONCES:** Publicité Matthey, av. de l'Hôpital 18, 2400 Le Locle. Tél. (039) 31 42 83.

## CIRCUITS



**PARAIT DIX FOIS L'AN**, le 3e jeudi de chaque mois, sauf juillet et août.

Dernier délai pour la remise des textes et des annonces: une semaine avant la date de parution.

**Prochaine parution: jeudi 19 avril**

Venez faire connaissance avec la nouvelle

## RENAULT 18



Nous vous la présenterons et vous l'essayerez!

Renault 18 TL Fr. 12 950.-  
Renault 18 GTL Fr. 13 950.-  
Renault 18 TS Fr. 13 950.-  
Renault 18 GTS Fr. 14 950.-

**Garage P. Ruckstuhl S.A.**

Fritz-Courvoisier 54 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 52 22

**Une six-cylindres passe discrètement en tête. La Ford Taunus.**



Nulle rivale de cette catégorie de prix n'offre autant de puissance féline, avec des V6 de 2.0 et 2.3 litres. La moins chère des Taunus (1300 cm<sup>3</sup>) ne coûte que 11 700 francs.

**Sécurité comprise.** Le signe du bon sens.

**GARAGE DES 3 ROIS SA**

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 26 81 81

Le Locle Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel Tél. (038) 25 83 01

**Sécurité comprise.**

**TCS**  
**Votre agence de voyages**

### Offre spéciale

**New York** Dès Fr. 525.—  
Trois vols chaque semaine au départ de Genève ou Zurich

**Voyagez mieux, voyagez TCS.**

TCS Voyages, office de La Chaux-de-Fonds  
2300 La Chaux-de-Fonds: Av. L.-Robert 88  
Tél. 039/23 11 22/23/24

## Vacances sans programme.

Loin de la vie mouvementée, où vous pouvez apprécier sans souci les plus beaux moments de détente de l'année, par ex. dans un de nos bungalows romantiques et individuels à la Costa Blanca. Ou bien d'autres lieux de séjour encore que nous réservons tout particulièrement aux amis de la nature.

Le catalogue Swiss Touring 1979 vous informe en détails sur les bungalows, maisons et appartements de vacances confortables et avantageux à louer dans 6 pays européens. Demandez-le, de suite, au moyen de ce bon.

Nom

Adresse

No. postal/Lieu

La détente en vacances

A envoyer à votre agence de voyage TCS

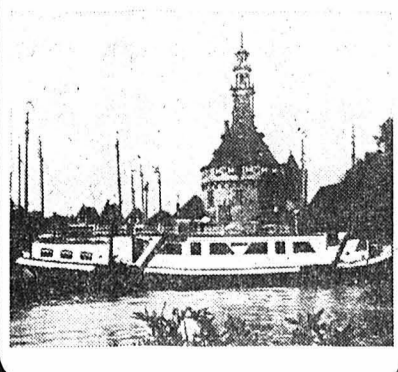
### Choisissez et réservez vos vacances d'été maintenant!

Notre gamme de voyages, pour toutes les bourses, est inépuisable. En voiture, en avion, en bateau ou en train, nous sommes à même de satisfaire vos désirs.

Mais si vous voulez obtenir exactement ce que vous désirez, ne tardez pas à passer votre inscription. Grâce à notre indépendance et à notre longue expérience, nous pouvons vous conseiller judicieusement. Sans aucun frais pour vous, nous prenons vos commandes pour toutes les agences organisatrices telles que: Airtour Suisse, Amexco, African Safari Club, Kuoni, Hotelplan, Esco, Voyages aux Quatre Vents, Imholz, Universal, Marti, Burri, Wittwer, Tourisme pédestre, Location de voitures, etc.

POUR TOUS VOS VOYAGES QU'ILS SOIENT D'AFFAIRES OU D'AGRÉMENT FAITES CONFIANCE A VOTRE AGENCE « TOURING »

Nous sommes très volontiers à votre disposition pour tous renseignements VOYAGE « TOURING » 88, av. Léopold-Robert (039) 23 11 22-23-24



## Libérez-vous

— des travaux administratifs que réclament vos titres  
— du risque de ne pouvoir suivre vos valeurs par manque de temps ou d'informations...

### Ouvrez un dépôt titres à l'UBS

La Chaux-de-Fonds 50, av. Léopold-Robert Tél. (039) 23 67 55

Le Locle 2, rue Henry-Grandjean Tél. (039) 31 76 76

### Votre conseiller en placement



Union de Banques Suisses

## Garage de l'Avenir

**MAZDA**

Rue du Progrès 90

R. Charnaux

Tél. (039) 22 18 01

Nos occasions:

FORD CORTINA 1972 Fr. 2900.-  
RENAULT R5 TL 1976 Fr. 4900.-  
DATSUN CHERRY COMBI 1978 Fr. 8900.-  
MAZDA 1600 1977 Fr. 7900.-  
MAZDA 929 COUPÉ 1977 Fr. 9900.-



Agents de:

Bouchard Père & Fils  
Beaune  
M. Chapoutier  
Tain-  
l'Hermitage  
Ginestet SA  
Bordeaux  
Cave vinicole  
d'Eguisheim  
(Alsace)  
Champagne  
Duval Leroy  
& Cie  
à Vertus  
p/Epernay

Rue du Commerce 89  
Tél. (039) 22 10 44

**L'EMBLEME QUI FAIT VENIR... LE CAFÉ A LA BOUCHE**














**CAFÉ LA SEMEUSE**

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...  
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 23 16 16

# Canton de Neuchâtel: la route moins meurtrière

RESPONSABILITÉ DES USAGERS SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE

ELEMENTS EN CAUSE	Hommes - Femmes	
	Hommes	Femmes
	3260	1575 308
	196	86 33
	122	58 4
	103	65 1
	96	25 14
	48	16 7
	50	23 2
	3	0 0
	18	13 0
	8	2 0
	12	5 0

Le bilan des accidents de la circulation dans le canton de Neuchâtel durant l'année 1978 s'avère moins grave que les années précédentes. Il faut en effet remonter à 1969 pour retrouver un nombre de tués sur les routes du canton égal à celui enregistré durant le précédent exercice (40). Encore qu'il y a dix ans, le nombre des blessés avait été beaucoup plus important (987 contre 746 en 78).

En chiffres absolus, la route reste toujours aussi meurtrière à des nuances près puisque l'on relevait 59 morts en 1970, 42 en 71, 53 en 72, 41 en 73, 47 en 74, 41 en 75 et 76, 43 en 77 tandis que le nombre des blessés, qui avait ascende à 1083 en 72 diminuait de près de trois cents unités en cinq ans. Ces chiffres doivent toutefois être pondérés. Grâce à des mesures préventives, aux limitations de vitesse, aux campagnes d'information et à une augmentation générale de la sécurité, le bilan ne s'est donc pas aggravé malgré une augmentation considérable du parc de véhicules et du volume du trafic, ce qui est un résultat très positif.

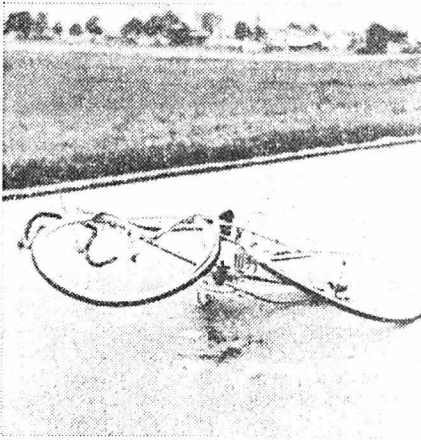
La police cantonale a enregistré 2097 accidents en 1978, ce qui représente 32 cas de plus comparativement à l'année 1977, soit 1,5% d'augmentation. On en dénombre le plus durant les mois de septembre (213) et juin (199). Le jour le plus néfaste est le vendredi (353), suivi de très près par le samedi (319). A relever que les heures les plus défavorables se situent entre 17-18 h. et 13-14 h.

En ce qui concerne les blessés, il y a donc une légère diminution. La statistique de la gendarmerie cantonale en dénombre 746 pour l'année écoulée, soit une diminution de 3,3% par rapport à 1977 (772 blessés). Il faut toutefois mettre en évidence une augmentation de 13% du nombre des blessés chez les cyclomotoristes, alors qu'une faible baisse est signalée chez les conducteurs et passagers des voitures. Le nombre de tués, ainsi que nous l'avons dit, est également en régression. Il passe de 43 à 40, soit une diminution de 6,9%. 13 piétons sont décédés des suites d'accidents, contre 18 en 1977 (soit une baisse de 27%). Malheureusement, on doit consi-

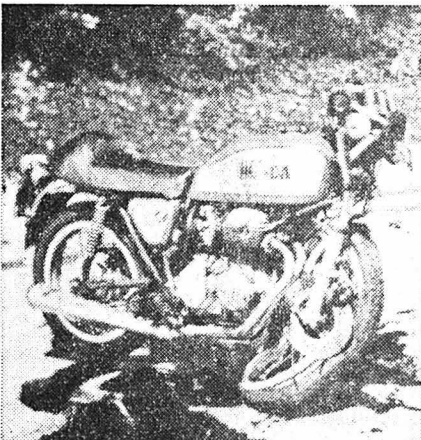
## 2097 accidents soit 1 toutes les 4 h. 10



## 746 blessés soit 1 toutes les 11 h. 44



## 40 tués soit 1 toutes les 219 h.



tater une forte progression de tués parmi les passagers de voitures: +80% (5 en 77 et 9 en 78).  
La répartition des accidents par district est la suivante: Neuchâtel

36%, Boudry 15%, Val-de-Travers 5%, Val-de-Ruz 7%, Le Locle 10%, La Chaux-de-Fonds 24%. Les causes principales d'accidents sont dans l'ordre décroissant les violations de priorité (en baisse de 16% quand même), la vitesse (-10%), le non respect de la distance entre les véhicules (+1%), l'ivresse (-9%), l'inattention (+23%) et le non respect de la signalisation (+107%). 261 permis de conduire ont été retirés à la suite d'ivresse au volant, soit 41% des permis retirés.

Sur les tronçons autoroutiers St-Blaise - La Neuveville Est et Serrières - Areuse, il a été recensé 12 blessés et 1 tué (1977: 38 accidents, 8 blessés et un tué).

## Les règles de la circulation

Un cours de recyclage — gratuit — vous permettra de mieux connaître les nouvelles règles et signaux de la circulation et ainsi d'améliorer votre comportement dans la circulation. Ce cours aura lieu — si les inscriptions sont suffisantes — dans le courant d'avril. Nous vous prions de vous inscrire (même provisoirement) le plus rapidement possible au Secrétariat du TCS, 88 av. Léopold-Robert, tél. 23 11 22.

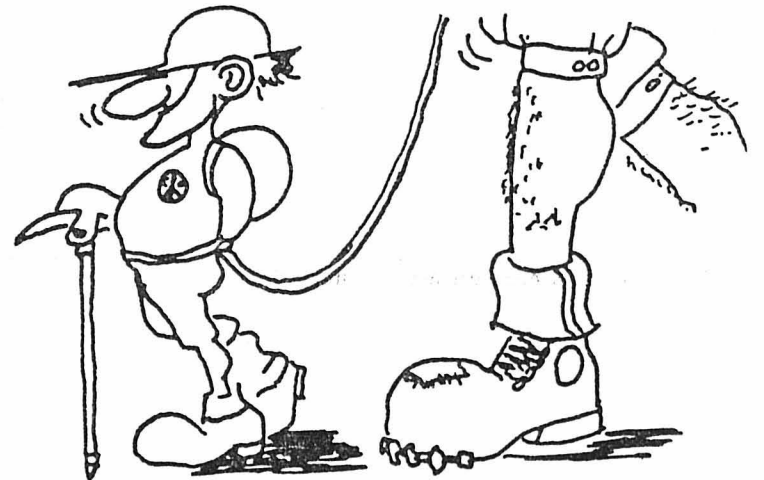
Des avis paraîtront dans le journal «Touring» et les participants seront convoqués personnellement.

La Commission technique



Bien que le nombre global de tués ait diminué depuis 1977, on a enregistré en 1978 une forte augmentation de victimes chez les passagers d'automobiles.

## Expédition dans les Andes avec le TCS



### A l'assaut de l'Auzangate (6372 m.) 21 jours

3 départs: 4 mai, 25 mai et 8 juin  
Vol de Zurich à Lima (Pérou) et retour  
Visite de Lima, Cuzco, Tinki  
Ascension de la Nevado Maria Huamattilla (5585 m.)  
de la Nevado Puca Punta (5650 m.) et de l'Auzangate (6372 m.)

Accompagnement par le guide valaisan diplômé, Raymond Angeloz. Assistance d'un médecin, guide local, transport du matériel.

Prix: Fr. 3650.-

Demandez notre programme  
TCS = VOYAGES  
88 av. Léopold-Robert  
(039) 23 11 22-23-24

**3 ROIS SECOURS**  
Dépannage JOUR et NUIT  
La Chaux-de-Fonds Neuchâtel  
(039) 26 81 81 (038) 25 83 01

pharmacie droguerie  
**pillonel**  
balancier 7 et serre n°1  
2300 la chaux-de-fonds  
tél. 039-23 46 46/47  
Ouverte toute la semaine

**Un intérieur soigné à des prix très étudiés**



Voyez nos vitrines! Un exemple  
● 1 paroi 4 éléments ● 4 chaises  
● 1 table à rallonges

Prix de lancement Fr. 4959.-  
En présentant cette annonce, une réduction de 10% vous sera encore accordée. Profitez!

**INTER-MEUBLES**  
La Chaux-de-Fonds Collège 15  
Nouvellement: Place Neuve 2  
Tél. (039) 23 52 81

**Eugenio Beffa**



couleurs et vernis  
PAPIERS PEINTS • CARROSSERIE • OUTILLAGE

« La Maison de confiance du Carrossier »

Dépositaire: 

2300 La Chaux-de-Fonds-28, rue de la Serre-tél.039.22 54 70  
2000 Neuchâtel-Rue des Draizes 2-tél.038.24 36 52

**Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif**

Double enjeu pour les championnats mondiaux de hockey du groupe B

# L'ascension et la participation aux JO

## Mesure plus sévère en ce qui concerne l'équipe suisse

Pour la Ligue internationale de hockey sur glace, une place parmi les quatre premiers du championnat du monde du groupe B (15 au 24 mars à Galati, à 200 km. de Bucarest) permettra la participation au tournoi olympique de 1980. Les exigences de la Ligue suisse sont plus sévères. On ne parlera du tournoi olympique que si l'équipe nationale prend l'une des deux premières places. Ce qui n'est pas irréalisable. Le nombre des équipes du groupe B a été porté de huit à dix et les équipes en lice ont été réparties en deux groupes de cinq. La RDA, reléguée du groupe A, et la Roumanie, dont on peut attendre une excellente performance devant son public, soit deux des favoris de la compétition, se retrouveront dans le groupe A alors que, dans le groupe B, la Suisse aura comme adversaires le Japon, la Norvège, la Hollande et la Chine. Dans ces conditions, une qualification pour l'une des deux finales est parfaitement possible.

### DES DÉFECTIONS HELVÉTIQUES

Malheureusement, une fois de plus, l'équipe suisse n'a pas pu préparer ce tournoi mondial dans les meilleures conditions. Ce n'est que peu avant Noël que l'entraîneur national Jaroslav Jirik a pu réunir ses joueurs pour la première fois. Après les deux matchs contre la RFA et la Coupe Spengler, priorité fut de nouveau donnée au championnat. Les joueurs de Langnau n'ont pas facilité la tâche de l'entraîneur en déclinant la sélection pour des motifs parfois discutables. Il en résulte que de l'équipe qui, en 1978 à Belgrade, avait pris la troisième place, neuf joueurs seulement restent en lice pour Galati.

Il n'en a pas moins été possible de former une équipe nationale digne de ce nom. La récente tournée en Tchécoslovaquie a démontré que la sélection savait se battre. Plus que les résultats enregistrés (deux victoires et un match nul), c'est cette combativité qui laisse espérer un bon comportement en Roumanie. Cette tournée a également permis à Jirik de former définitivement ses différentes lignes et de choisir ses gardiens (Jaggi sera titulaire, avec Anken comme second).

### CALENDRIER FAVORABLE

Le calendrier du tour éliminatoire est favorable à l'équipe suisse qui affrontera en dernier le Japon, considéré comme son adversaire le plus sérieux. Pour prétendre jouer un rôle en vue dans ce tournoi, il faudra cependant que la sélection passe victorieusement

le cap de son premier match contre la Norvège, ce qui n'avait pas été le cas l'an dernier (6-6).

La RDA sera la grande favorite de la compétition, et il est probable qu'elle se retrouvera dans le groupe A la saison prochaine, à moins que la Roumanie, devant son public, quatrième l'an passé, ne réussisse à se surpasser.

### Sélection suisse

**GARDIENS:** Jurg Jaeggi (32 ans, 17 sélections, CP Berne); Olivier Anken (22, 9, Bienne); de piquet, Michel Schläfli (24, 1, La Chaux-de-Fonds).

**DEFENSEURS:** Uli Hofmann (26, 87, Berne), Daniel Dubuis (21, 2, Bienne), Jakob Koelliker (26, 67, Bienne), Aldo Zenhausern (28, 71, Bienne), Rudolf Kramer (25, 13, Arosa), Eric Girard (24, 16, La Chaux-de-Fonds).

**ATTAQUANTS:** Daniel Blaser (24, 3, Bienne), Daniel Widmer (26, 28, Bienne), Roland Dellsperger (32, 24, Berne), Arnold Loertscher (25, 1, Arosa), Georg Mattli (25, 33, Arosa), Giovanni Conte (24, 16, Bienne), Renzo Holzer (27, 32, Berne), Bruno Wittwer (30, 73, Berne), Bruno Zahnd (29, 16, Berne), Riccardo Fuhrer (23, 6, Berne), Lorenz Schmid (24, 12, CP Zurich), Jacques Soguel (23, 8, Davos).

**ENTRAÎNEURS:** Jaroslav Jirik et Frantisek Vanek (Tchécoslovaquie).

### Programme des championnats

**GROUPE A:** RDA, Roumanie, Hongrie, Autriche, Danemark. — **GROUPE B:** Japon, Suisse, Norvège, Hollande, Chine.

16 MARS, A: Hongrie - RDA, Roumanie - Autriche. — B: Norvège - Suisse (à 9 h. 30 GMT), Japon - Hollande.

17 MARS, A: Autriche - Hongrie, Danemark - RDA. — B: Hollande - Norvège, Chine - Suisse (à 9 h. 30).

18 MARS, A: Roumanie - Danemark. — B: Japon - Chine.

19 MARS, A: Roumanie - Hongrie, Autriche - RDA. — B: Japon - Norvège, Hollande - Suisse (à 19 h. 30).

20 MARS, A: Hongrie - Danemark. — B: Norvège - Chine.

21 MARS, A: Autriche - Danemark, Roumanie - RDA. — B: Hollande - Chine, Japon - Suisse (à 16 h. 30).

22 MARS: journée de repos.

FINALES LES 23 ET 24 MARS.

## Cinquième championnat du monde de vol à ski, dès ce jour, à Planica

Walter Steiner et Toni Innauer ne participeront pas, dès ce jour au 18 mars à Planica, au 5e championnat du monde de vol à ski. Le Suisse a été contraint d'abandonner la compétition alors que l'Autrichien est toujours blessé. Malgré l'absence des deux meilleurs spécialistes de ces dernières années, les organisateurs prévoient que le record du monde (176 mètres par Innauer depuis 1976) sera battu. Le tremplin a été modifié et son point critique a été porté à 181 mètres. Le record du tremplin, détenu par l'Autrichien Reinhold Bachler (qui lui aussi a abandonné la compétition) est de 172 mètres depuis 1977. Le même jour, le Yougoslave Bogdan Norcic avait réussi un bond de 181 mètres mais il avait chuté à la réception.

### LE LOCLOIS FAVRE EN LICE

En l'absence de Steiner et de Innauer, ce championnat du monde est

beaucoup plus ouvert que d'habitude. Parmi les favoris, on peut citer le jeune Allemand de l'Est Andreas Hille (23 ans), qui vient de gagner à Oberstdorf, ses compatriotes Jochen Danneberg et Harald Duschek, l'Allemand de l'Ouest Peter Leitner, vainqueur l'an dernier de la semaine de vol à ski de Kulm, le Norvégien Per Bergerud, sur la lancée de sa victoire à Holmenkollen, le Finlandais Pentti Kokkonen, le vainqueur de la dernière tournée des quatre tremplins et le Yougoslave Bogdan Norcic.

La Suisse sera représentée par Hansjoerg Sumi, Roland Glas et Olivier Favre. Sumi semble assez loin de la forme qui était la sienne au début de l'année de sorte qu'il aura de la peine à tenir un rôle en vue, mais en terre neuchâteloise, on suivra avec attention les prestations du Loclois Olivier Favre.

## Dernier coup d'oeil sur la Coupe neuchâteloise

### Après la victoire du HC Noiraigue

Nous avons déjà signalé brève-ment le succès, en finale, de Noiraigue face à Uni Neuchâtel, 15-4. En complément voici les derniers résultats, le classement et la formation des équipes finalistes:

**Tour de classement pour places 3 à 12:** Le Locle II - Les Ponts II 6-4; La Brévine - Couvet 0-3; Les Brenets-Ponts - Neuchâtel juniors 3-0; Uni Neuchâtel - Les Brenets II 11-5; Les Ponts I - Noiraigue 6-7; Les Brenets I - Serrières II 3-4; Les Ponts II - La Brévine 6-5; Serrières II - Les Brenets-Ponts jun. 3-0; Le Locle II - Couvet 13-10.

**Finale 1re et 2e place:** Noiraigue - Uni Neuchâtel 15-4.

**Noiraigue:** Martin; Vaucher, Paroz et Jeanneret; Antoniotti, Gagnebin, Kurmann; Jacot, Domeniconi, Clottu. — **Université Neuchâtel:** Gross; Strahm, Debrot et Grandjean; Boullane, Sandoz, Vuthier; Huguenin, Renaud, Corbat.

### CLASSEMENT

1. Noiraigue, vainqueur challenge «L'Impartial-FAM»; 2. Université Neuchâtel, vainqueur challenge HC Les Brenets; 3. Les Ponts I; 4. Serrières

II; 5. Les Brenets I; 6. Les Brenets II; 7. Le Locle II; 8. Les Ponts II; 9. Couvet; 10. Les Brenets-Ponts juniors; 11. La Brévine; 12. Neuchâtel juniors.

Pour cette première organisation jumelée il y a eu certainement des lacunes que chaque première édition doit supporter. Ces lacunes sont en partie dues au manque de sérieux de certains et ceci peut-être parce qu'on arrive en fin de saison. La deuxième édition aura cependant lieu la saison prochaine et un règlement est en cours ainsi que le programme qui se déroulera sur la saison complète, soit: 1er tour: dès l'ouverture à mi-octobre avec délai le 15.12. Tour final dès le 25.1 avec finale le dernier dimanche de février.

### Killias entraîneur à Coire

Rudolf Killias, ancien entraîneur de l'équipe nationale, limogé au cours de l'hiver par le HC Arosa, a été engagé comme entraîneur par le HC Coire, néo-promu en ligue nationale B. Il a signé un contrat d'une année. Il occupera son poste à plein temps.

## CETTE SEMAINE à la TV romande

Le service sportif de la TV romande annonce les retransmissions suivantes pour le week-end.

**SAMEDI:** 15.00 - 16.45: Milan San Remo, sur la chaîne tessinoise avec commentaire français. 15 h. 55 - 17 h. 45 football. Finale de la Coupe de la ligue anglaise. En direct sur la chaîne suisse allemande avec commentaire français. 20 h. 25 - 23 heures championnats du monde de patinage artistique (épreuve féminine). En direct de Vienne, sur la chaîne suisse allemande avec commentaire français. 22 h. 15 - 24 heures sur la chaîne romande: football: retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale, résumé d'un match de basket-ball, reflets filmés du match de Coupe Davis Suisse - Yougoslavie.

**DIMANCHE:** programme prévu sans changement. Sujet du «Sous la loupe» (19 h. 45 - 20 heures): Claudio Sulser: des buts comme s'il en pleuvait.

# Des vélos de course qui ne renversent pas votre budget!

### Coronado Sport

Vélo de course de haute qualité avec cadre soudé à la main. Pattes de fourche arrière avec vis de réglage. Pédalier en métal léger. Freins de qualité. Grandeur du cadre: 56.

450.-

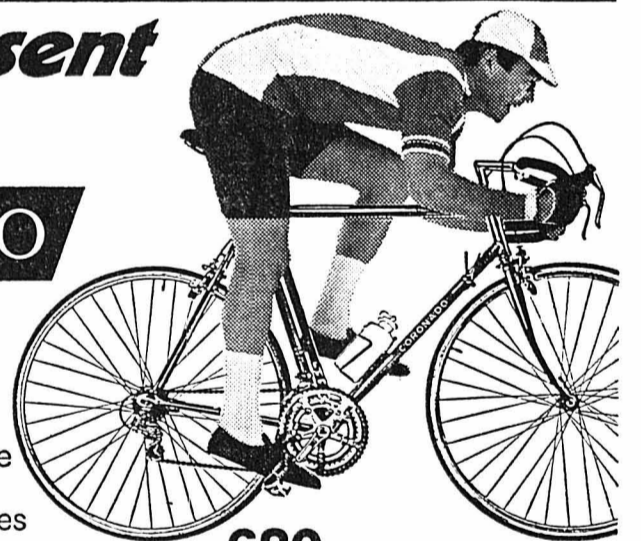
### Coronado Mistral

Vélo de course suisse pour les hautes exigences. Cadre en tube Reynolds 531, soudé à la main. Disponible dans les grandeurs 56 et 58. Dérailleur à 12 vitesses et freins Shimano 600. Pédalier avec protection brevetée anti-eau et anti-saleté. Couleur cuivre. N'est pas en vente dans la Coopérative Migros Genève

980.-

## CORONADO

Ça roule!



680.-

### Coronado Sprint

Vélo de course de qualité suisse, avec cadre soudé à la main. Disponible dans les grandeurs 56 et 58. Tête de fourche plate forgée d'une pièce et pattes de fourche arrière de compétition. Pédalier avec protection brevetée anti-eau et anti-saleté. Poids 10,8 kg. Vert ou bleu.

1030.-

### Coronado Mistral «Special»

Exécution comme le modèle Mistral, mais avec grandeur du cadre et potence de course sur mesure. Dérailleur avec de nombreux développements. Cinq très belles couleurs et plaquette en laiton pour le nom. Délai de livraison env. 3 semaines. N'est pas en vente dans la Coopérative Migros Genève



1 année de garantie et grand assortiment de pièces de rechange à prix Migros.

# MIGROS

En vente dans nos rayons vélos de course et dans les principaux magasins Do it yourself.

Des avantages qui comptent.

**DEMAIN  
VENDREDI  
16  
MARS**

**Grand match au loto**  
au Cercle Catholique à 20 h. précises  
HANDBALL-CLUB

**Abonnements à Fr. 10.—**  
valables pour les 25 premiers tours en  
vente à l'entrée  
4 cartons - Maximum de marchandise  
autorisé - Lots de consolation à chaque  
perdant au tirage au sort

# DENNER

## Actions

valables dès le 15.3.79



Pour lessive de  
30°-60°

5 kg

~~14.80~~

**12.80**

nouveau chez DENNER



**Gloria**  
Shampooing

- Green apple
- Shampooing baby

150 ml ~~2.40~~

**1.90**

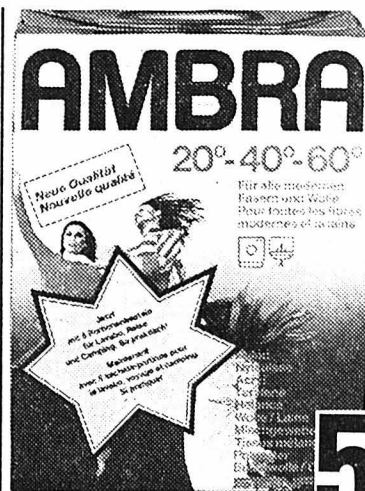


DR. WEIBEL  
**BALSAM  
CREME**

125 g ~~3.10~~

Crème à usage  
multiple pour  
toute la famille

**2.40**



**AMBRA**

pour vos  
tissus fins

1.42 kg

~~6.90~~

**5.90**



**Notre meilleure  
recommandation!**

**N. Hirschi**

Distributeur des pneus SEMPERIT  
pour le canton de Neuchâtel  
et les districts de Courtelary  
La Neuveville et Moutier  
2065 Savagnier (NE)  
Tél. 038/53 21 40



**Mavita**

● sauce à salade  
à base d'huile de germes  
de maïs prête à l'emploi

7 dl ~~2.95~~

**2.20**

- graisse végétale  
pure à base d'huile  
de germes de maïs  
riche en vitamines  
A, D + E

2 kg ~~12.90~~

**10.90**



**Prussiens**

spécialité  
feuilletée

180 g ~~1.50~~

**-.95**

**Gaufrettes Jura**



Les délices  
de **Movita**

110 g ~~1.40~~

**-.95**



**ROCO**

**Beefsteak haché**

en sauce rôtie à la ménagère  
pour manger froid et chaud

310 g ~~2.55~~

**1.95**

Hit  
DENNER



**Blouson pour  
toutes saisons**

pour enfants  
rouge et marine,  
en quatre tailles

6 ans **8.50**

8 ans **8.50**

10 ans **9.50**

12 ans **9.50**



Hit de fin de semaine  
15.3.-17.3.79

**Lait-Drink** UHT

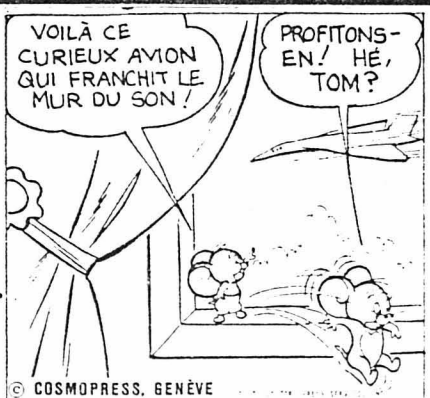
2,8% m. g.  
Tetra brique  
1 litre



~~1.15~~

**-.95**

**TOM  
and  
JERRY**



FABRIQUE DE BOITES MÉTAL  
ET ACIER  
GÉRARD JEANRENAUD S. A.  
Rue de la Serre 89  
La Chaux-de-Fonds  
cherche  
**tourneur Gudel  
ouvriers**  
à former pour fraisages, perçages  
et travail sur machines Ebosa.  
Se présenter ou téléphoner au  
(039) 22 38 77.

**ACTUEL**

SPORTING OCCASIONS

AUDI 50 GLS	1977
16.500 km	
AUDI 80 L (1300)	1974
Fr. 5800.—	
AUDI 80 LS aut.	1975
Fr. 9300.—	
AUDI 100 L	1975
41.000 km	
AUDI 100 LS	1973
Fr. 5900.—	
VW GOLF GLS	1978
32.000 km	
VW GOLF L	1975
26.000 km	
VW GOLF LS	1975
65.000 km	
VW GOLF GTI	1977
27.500 km	
PEUGEOT 304 GL	1977
20.000 km	
RENAULT 5 TS	1975
37.500 km	
CITROËN GS 1220	1974
56.500 km	
PASSAT Variant 1300	78
27.000 km	
PASSAT Variant 1300	78
30.000 km	
PASSAT Variant 1600	76
Fr. 6900.—	
HONDA CIVIC 1200	76
15.000 km	
HONDA CIVIC 1500	76
44.000 km	
MAZDA 818 Break	1978
9.700 km	
MAZDA 818 STC	1977
de luxe	29.000 km
ESCORT Break	1973
Fr. 4500.—	

SPORTING  
GARAGE - CARROSSERIE  
J.-F. Stich, tél. 039/23 18 23  
Crétets 90  
La Chaux-de-Fonds

DO-11/15379

IMPART-TV IMPART-TV

A VOIR

TVR

21.30 - 22.25 Le Tourbillon des Jours. Quatrième épisode: Le Voyage à Paris (1895-1896).

La liaison de Charlotte et de Germain, sans être officielle, est connue de tous. A part une amie de Louise, qui en est choquée, elle n'a guère suscité que les commentaires amusés des domestiques du château. Un jour, Charlotte est enceinte et croit que Germain va l'épouser. Mais celui-ci, furieux, la prévient qu'il ne l'épousera pas et ne reconnaîtra l'enfant que si c'est un garçon. C'est l'orage dans le couple. Pourtant, Germain, devenu féodal, se persuade qu'il aura le fils dont il rêve pour lui succéder. Il fait la paix avec Charlotte. En voyage d'affaires à Paris, il retrouve par hasard une vieille amie, Loulette Barnier, avec qui il avait eu une liaison pendant son service militaire. Loulette, cœur d'or, offre de prendre en charge l'accouchement. Voici donc Charlotte installée dans un coquet appartement parisien et choyée. Elle et Loulette deviennent de grandes amies. Sur la tombe d'Antoine, elle rencontre Edmond Baluze, le père du jeune homme, avocat célèbre avec qui elle se lie d'amitié. Elle espère qu'il plaidera sa cause auprès de Germain, mais Baluze échoue. Charlotte, qui ne veut pas perdre Germain, est désemparée. En janvier 1896, elle accouche d'une fille, Hélène, qui sera déclarée de père et mère inconnus. Loulette et Baluze, scandalisés, décident qu'ils ne l'abandonneront pas. Charlotte,

Sélection de jeudi



A la Télévision romande, cet après-midi à 16 h. 40 : La Burette, avec la participation de Pierre Dudan. (Photo TV suisse)

abattue, ne rêve plus que de rentrer à Vallas...

TF 1

20.35 - 21.35 (Sous réserve). Le Roi qui vient du Sud. La course à la mort.

Généreux jusqu'au bout, Henri offre une dernière chance de pardon à Biron. En vain. Pour dompter la noblesse qui s'acharne à lutter contre lui, le roi fait décapiter le maréchal.

C'est comme le signal d'une vaste série de complots qui ne cesseront plus : Concini et la Galigai (les favoris de la reine), Epernon (l'ancien Mignon d'Henri III) et Henriette de Verneuil (la maîtresse du roi) s'unissent pour l'assassinat...

Usé par sa vie de combats, fasciné par une nouvelle venue de quinze ans, le Béarnais multiplie les imprudences et se réfugie dans un projet admirable : une Europe unie, pacifiée, prospère.

L'affaire du duché de Clèves le pousse à une ultime guerre contre l'Espagne. Mais il ne quittera plus Paris. Ayant surpris le secret de Ravillac, une fille galante tentera désespérément de prévenir Henri ; les conjurés la jetteront dans une basse-fosse.

Et voici le 14 mai, rue de la Ferronnerie...

FR 3

20.30 - 22.10 (Sous réserve). Raphaël ou le débauché. Un film de Michel Deville.

C'est le dernier jour de l'été. Une jeune veuve, Aurore, ses trois cousines, Bernardine, Diane et Emilie, courent vers le lac pour voir se lever le soleil. Des cavaliers trop gais, étourdis par le vin et les plaisirs de la nuit, les abordent. Parmi eux, une silhouette se détache, pâle et fatiguée, celle de Raphaël de Lorrin.

Raphaël vit une existence de débauche et d'ennui en défiant la Mort dont il a si peur. Les orgies succèdent aux orgies dans une morne désespérance. Lorsqu'à un bal, Raphaël retrouve Aurore, un désir impérieux l'envahit de posséder cette femme légèrement méprisante, gentiment moqueuse à l'égard de sa cour de soupirants. Mais si Raphaël représente la Nuit, Aurore vit au Soleil : elle est pieuse, équilibrée, sereine, s'occupe d'œuvres de charité, visite les malades dans les hôpitaux. La passion va submerger ces deux êtres si différents qui n'ont connu de l'amour que la vertu ou la débauche. Mais Raphaël refuse de dégrader Aurore, de la souiller...

Dire «gruezi»!

Dans une réalisation de Simone Mohr, le journaliste Nicolas Bouvier présente, ce soir à « Temps présent » de la Télévision romande, une enquête plaisamment intitulée « Apprenez donc à dire Gruezi ». Il s'y pose des questions et s'efforce d'y répondre :

Y aurait-il aujourd'hui deux manières d'être suisse, comme la dernière votation sur le nucléaire semble l'indiquer ?

Le fossé entre Romands et Alémaniques s'est-il creusé depuis l'après-guerre ?

A quand Genève-Zurich sans quitter l'autoroute ?

Faut-il enseigner le suisse-allemand dans nos écoles ?

Sommes-nous en passe d'être colonisés ?

Ces questions émaillent la presse romande depuis plus d'une année. Qui connaît mal s'interroge, et nous nous connaissons moins bien qu'autrefois.

Les vacances aux Seychelles ont remplacé le Lion de Lucerne, le Rutli, la visite à Romainmôtier. Cette méconnaissance réciproque fait jouer en notre défaveur un rapport de force objectif. La puissance économique suisse-allemande pèse sur nos industries. Il faut donc mieux se comprendre pour mieux nous défendre.

Nous, Romands, avons nos responsabilités dans cette situation préoccupante : nos misérables notions d'allemand, un fatalisme parfois boudeur au lieu du dynamisme dont toute minorité doit faire preuve, une indifférence coupable à l'égard d'une culture suisse-allemande active et intéressante. De part et d'autre de la Sarine, des clichés vieux d'un demi-siècle tiennent lieu d'information. En bousculer quelques-uns, voilà le modeste vœu des auteurs de ce film.

Pour ce faire, il était tentant de s'en remettre aux habituels sociologues et autres spécialistes. Simone Mohr et Nicolas Bouvier ont préféré emprunter le chemin des écoliers, qui mène du Chalet-à-Gobet, ce col obligé des grandes migrations, aux portes de la capitale fédérale. C'est dire que l'humour est omniprésent dans ce film. D'où un langage apte à décrire les derniers restes de sectarisme qui pourraient subsister dans l'esprit du téléspectateur moyen...

Signalons que, parallèlement, un sondage spécialement mis sur pied pour ce « Temps présent » donnera l'opinion de 3000 Suisses sur certains aspects de ce problème. (sp)

INFORMATION RADIO

Court-métrage : On rigole, on rigole, mon œil...

Pièce de Roland Jay Ce soir à 20 h. 05

Radio suisse romande 1 (MF + OM)

Auteur de feuilletons et de pièces policières, adaptateur de textes divers, animateur d'émissions de radio et de télévision, Roland Jay se veut essentiellement antiphallocrate.

Présentant « Erôs Mahra », essai poétique publié en 1976, il en précise le sous-titre comme suit : « Dire « Je t'aime, donc tu t'appartiens », c'est sauvegarder ce qu'il y a d'essentiel, la fraternité dans l'amour entre un homme et une femme semblables, mais non identiques, complètes, toujours, adversaires, jamais... ».

Une déclaration qui est l'essence même de « On rigole, on rigole, mon œil... », le court métrage que l'on entendra ce soir. Un homme et une femme sont face-à-face, avec toutes leurs différences de tempérament et de sensibilité. Un état de fait qu'ils vont finir par accepter, après un duel verbal, mené avec beaucoup de tendresse et de lyrisme par François Germond et Madeleine Robinson. « On rigole, on rigole... » dit à la fin le personnage masculin, et son interlocutrice de conclure : « Mon œil... », la complicité — et, partant, la fraternité, l'amour vrai — s'est installée entre eux. (sp)

HIT-PARADE

Résultat de l'enquête No 10 de la Radio-télévision romande :

1. Too much Heaven (The Bee Gees).
2. Trojan Horse (Luv)\*. 3. Da'ya think I'm sexy (Rod Stewart)\*. 4. Nous (Hervé Villard).
5. Tout petit la planète (Plastic Bertrand)\*. 6. Heart of Glass (Blondie).
7. YMCA (Village People).
8. Je viens pas te parler d'amour (Daniel Guichard)\*. 9. Rosalie (Carlos). 10. Le freak (Chic).
11. Superman (CKB).
12. Golorak (Noam).
13. Le chanteur (Daniel Balavoine).
14. In the Navy (Village People)\*\*. 15. Je vole (Michel Sardou).
16. Pardonne (Eric Charden)\*. 17. Où est ma ch'mise grise (Patrick Topaloff et Sim).
18. Chante en anglais (Gérard Lenorman)\*. 19. Born to be alive (Patrick Hernandez)\*\*. 20. Besoin d'amour (France Gall)\*\*.

\* En hausse cette semaine

\*\* Nouveaux venus.

SUISSE ROMANDE

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 14.55 Point de mire
- 15.05 Voyage: Aventures aux Caraïbes
- 16.20 A bon entendeur  
La consommation en question.
- 16.40 Télé-service: La Burette
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Contes du folklore japonais
- 17.45 Jeu: Ne perdez pas la boule !  
1re manche.
- 18.10 Courrier romand  
Vaud.
- 18.35 Pour les petits
- 18.40 Système D  
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Actualités: Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Actualités: Un jour, une heure
- 19.55 Passe et gagne  
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.20 Temps présent  
Le magazine de l'information. Ce soir: « Apprenez à dire gruezi ».
- 21.30 Feuilleton: Le Tourbillon des Jours  
4e épisode: Le Voyage à Paris (1895-1896).
- 22.25 Patinage artistique  
Championnats du monde: Libre messieurs, en Eurovision de Vienne.
- 23.50 env. Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.15 « Knacknuss »
- 16.00 Seniorama
- 16.45 Gastronomie (11)
- 17.00 Pour les petits
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.00 Mieux conduire (11)
- 18.15 L'éducation à l'âge scolaire (11)
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Un monde sans soleil
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Musik & Gäste
- 21.10 Rundschau
- 21.55 Téléjournal
- 22.15 Les débats aux Chambres fédérales
- 22.55 Tennis
- 23.05 Patinage artistique à Vienne

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire  
Cycle: Le corps humain.
- 10.00 TV scolaire
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les petits  
Le diable dans la bouteille.
- 18.20 Pour les enfants  
L'Or de Hunter. Film.
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 In casa e fuori  
Réalités familiales et sociales.
- 19.35 Ici Berne
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 L'Evaso
- 22.10 Jeudi-sport
- 23.10 Téléjournal

Les programmes des trois chaînes françaises peuvent subir encore les conséquences des grèves. Nous les donnons donc sous toutes réserves.

FRANCE 1 (TF 1)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.15 Jeu: Réponse à tout
- 12.33 Variétés: Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif santé  
Les sorties des personnes âgées.
- 14.00 Divers: Les vingt-quatre jeudis
- 18.02 TF quatre
- 18.27 Pour chaque enfant
- 18.34 L'île aux enfants
- 18.57 Feuilleton: L'Étang de la Breure
- 19.12 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Récit: C'est arrivé un jour
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.35 Série: Le Roi qui vient du Sud
- 21.32 Actualité: L'événement
- 22.35 Ciné-première  
Avec Alphonse Boudard.
- 23.05 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.00 Quoi de neuf ?
- 12.15 Série: SOS Helico
- 12.45 A 2 première édition
- 13.20 Page spéciale
- 13.35 Feuilleton: Une Suédoise à Paris
- 14.03 Aujourd'hui Madame  
Climats et comportements.
- 15.05 Série: Les Rues de San Francisco
- 16.00 L'invité du jeudi
- 17.25 Fenêtre sur... Le bégaiement
- 17.55 Récré A 2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Variétés: Top club
- 20.00 Journal de VA 2
- 20.35 Document: Il était un musicien
- 21.05 Film: Ne vous retournez pas
- 22.50 Patinage artistique  
Championnat du monde, en direct de Vienne.
- 23.35 A 2 quatrième édition

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse
- 18.55 Scènes de la vie de province  
Vivre au féminin: F, comme Ferréol.
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une Fois  
L'Homme  
Les Années folles (5), dessin animé.
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Raphaël ou le Débauché  
Un film de Michel Deville (1971). Scénario, adaptation et dialogue: Nina Companeer. Musique: Bellini (extraits).
- 22.10 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Podium
- 17.00 Jules Verne
- 17.20 L'Odyssée
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Etre allemand
- 21.00 Dick Cavett et Friedrich Luft
- 21.45 Patinage artistique
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Albert Einstein  
Film.
- 23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Le droit du travail (11)
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Sindbad
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Spannagl & Fils
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Starparade
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Ici Bonn
- 22.20 Shakespeare Memory
- 23.55 Téléjournal

IMPART-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ? 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Le préau (9). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 Lettres ouvertes. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualités-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 On rigole, on rigole, mon œil ! 20.30 Fête... comme chez vous. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 14.30 Conseils-santé. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Opéra non-stop. Qui

propose... dispose. 20.45 Opéra-mystère. 21.00 La dame de pique. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Anthologie lyrique, Ivan le terrible. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique classique légère. 15.00 Kurt Felix au Studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00 Tandem. 18.05 Journaux régionaux. Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Brass Band Berner Oberland. 20.30 Consultation. 21.30 Famille et société. 22.05 Nouveautés du jazz. 23.05-24.00 Country and Western.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chants populaires italiens. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musi-

IMPART-RADIO

cal. 18.05 Causerie. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Les noces de Figaro, ouv., Mozart; Symphonie No 5, Schubert; Concertino pour hautbois et orch., V. Andrae; Rhapsodie No 1 pour violon et orch., Bartok; Danses populaires roumaines, id. (I. Goritzky, hautbois; K. Wataya, violon, Orch. de la RTSI, dir. M. Andrae). 22.30 Orch. Radiosa. 23.05-24.00 Nocturne musical.

VENDREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Éditions principales. 6.20 Top-secret. 6.30 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 7.20 Top-enfants. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Avant le week-end. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Rafel Carre-

ras. 12.00 Informations et bulletin d'enseignement.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Comment dites-vous ? 9.20 Le cabinet de lecture. 9.30 Sélection-jeunesse. 10.00 Pour l'Année internationale de l'enfant. 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Touristorama.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radiomatin. 11.50 Les programmes du jour.

**Théâtre de La Chaux-de-Fonds**

VENDREDI 16 MARS 1979, à 20 h. 30

Unique récital du pianiste

**GEORGES PALLUAT**

sous le patronage  
et avec le concours des clubs  
KIWANIS - LION'S - ROTARY

en faveur de la

**Main Tendue**

Location: Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53



**CENTRE AUTOMOBILE  
Boudevilliers**

**OCCASIONS - EXPERTISÉES**

ALFASUD TI 62 000 km. 1975-07	FORD CORTINA 1,6 XL 82 000 km. 1972-02
BUICK APOLLO 68 000 km. 1973-07	HONDA ACCORD 13 000 km. 1977-08
AUDI 80 GL 38 000 km. 1974-07	JAGUAR XJ6 4,2 l. 75 000 km. 1972-11
BMW 2002 Touring Revisée 1973-05	JENSEN HAELEY Cabr. 42 000 km. 1973-09
BMW 525 Revisée 1974-04	MERCEDES 200 96 000 km. 1972-01
BMW 2002 TI 71 000 km. 1974-08	MERCEDES 200 aut. 97 000 km. 1976-02
CITROEN AK 400 11 000 km. 1977-02	MERCEDES 220-6 Revisée 1970-10
CITROEN 2 CV 6 64 000 km. 1974-02	MERCEDES 230 rev. 50 000 km. 1973-02
CITROEN AMI Super 64 000 km. 1974-04	MERCEDES 250 75 000 km. 1970-07
CITROEN G Spéciale 65 000 km. 1974-04	MERCEDES 280 S aut. 57 000 km. 1975-12
CITROEN GS X2 50 000 km. 1976-03	MERCEDES 280 E aut. 7 500 km. 1978-09
CITROEN GS 1220 66 000 km. 1973-03	OPEL ASCONA 1,2 S 27 000 km. 1975-05
CITROEN GS Break 97 000 km. 1974-06	OPEL ASCONA 1,9 SR revisée 1973-10
CITROEN GS Break 78 000 km. 1974-05	OPEL GT 1100 Revisée 1969-12
CITROEN GS Break 66 000 km. 1974-03	PEUGEOT 104 75 600 km. 1973-11
CITROEN GS Break 80 000 km. 1974-05	PORSCHE 911 S 2,4 LT 8 000 km. 1971-07
CITROEN GS Break 57 000 km. 1974-04	RENAULT 12 TL 57 000 km. 1973-04
CITROEN GS Break 63 000 km. 1975-03	RENAULT 12 L Break 73 000 km. 1971-02
CITROEN GS Break 42 000 km. 1975-04	RENAULT ALPINE 1,3 l. Revisée 1972-02
CITROEN GS Break 36 000 km. 1975-02	VAUXHALL VIVA Break 94 000 km. 1974-07
CITROEN CX 2200 53 000 km. 1975-10	TOYOTA CROWN Break 72 000 km. 1972-03
FIAT 132 Spéciale 94 000 km. 1972-10	VW K 70 L 62 000 km. 1973-06
FORD ESCORT 1,3 l. 22 000 km. 1975-08	VW PASSAT L 35 000 km. 1975-07
FORD TAUNUS 1,6 l. 75 000 km. 1972-07	VW PASSAT LS 72 000 km. 1974-08

**150 VOITURES EN STOCK**

**Willy Christinat**  
(038) 36 14 37

**Le maître-boucher - votre spécialiste en viande**



La viande est une affaire de confiance!

**ragoût de bœuf**

à Fr. **1.40** les 100 g.

**bouilli sans os**

à Fr. **1.20** les 100 g.

chez votre boucher spécialisé

**SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS**  
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets  
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. — Mesdames, nous vous serions reconnaissants de passer vos commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci d'avance de votre obligeance.



**E. RUCHTI**  
Instruments de musique  
Vente et réparations  
**SAINT-BLAISE**  
Rue des Moulins 5  
Tél. (038) 33 49 37

**Cherche à acheter**  
meubles, bibelots, pendules et autres antiquités, jusqu'à 1930.  
Tél. (038) 31 64 82.

**Pâques - A louer chalets et appartements.**  
Tél. (025) 71 18 07  
«Le Mazot».



**A LOUER**  
dans immeuble résidentiel, quartier de l'Ecole de commerce :  
**magnifique appartement**  
de 7 pièces, cheminée de salon, balcon, deux salles de bain, garage.  
Disponible à convenir.

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**CONTACTS ET DIVERTISSEMENT**  
comme

**ENQUÊTEUSE OU ENQUÊTEUR**

Nous conduisons également des enquêtes à domicile.  
Qui que vous soyez - ménagère ou exerçant une activité professionnelle - vous pouvez pratiquer cette intéressante occupation annexe.  
Ce travail d'enquêteur n'est pas seulement varié mais assure aussi un revenu intéressant.  
Appelez-nous, de préférence tout de suite. Nous vous donnerons volontiers d'autres renseignements.  
Téléphone (041) 22 64 65, interne 20.

**SCOPE**

Institut für Markt- und Meinungsforschung  
Frankenstrasse 9 6002 LUZERN

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES**

**Chœur d'hommes « La Pensée ».** — Ce soir, 20 h. 15, répétition générale, au local (Ancien Stand).

**Chœur d'hommes Union chorale.** — Jeudi 15, assemblée du comité, 20 h., restaurant Cortina. Mardi 20, Ancien Stand, assemblée générale, tous présents.

**Chœur mixte Eglise réformée.** — Lundi 19, ancien Gymnase, 19 h. 30 basses, 20 h. ensemble. Jeudi 22 presbytère, 20 h., soprani, alti.

**Chorale ouvrière l'Avenir.** — Vendredi 16, concert à l'Escale. Rendez-vous à 20 heures.

**Club alpin suisse.** — Chalets Mont-d'Amin, Pradières et Joux-du-Plâne ouverts. — Samedi 17 mars, cours et exercice de sauvetage, organisateurs: M. Augsburg, B. Huguenin avec OJ. — 17 et 18 mars, Verbier, les 4 Vallées, organisateurs: G. Bernhard et A. Nicolet. — Dimanche 18 mars, Col des Chamois, peaux de phoques, organisateur: A. Wagner. Réunions pour ces courses, ce soir dès 18 h. 15, au local.

**Contemporains 1911.** — Assemblée générale mercredi 28, 20 h. 15, salle de la Channe valaisanne. Veuillez réserver le 9 mai pour une excursion.

**CSFA.** — 18 mars, ski de fond pour toutes, La Brévine.

**Groupe des vétérans de l'ASF** (Section des Montagnes neuchâteloises). — Assemblée générale annuelle statutaire, jeudi 15, 20 h. 15 Café de l'Abeille.

**La Cécilienne.** — Répétition, mercredi 21, 20 h. 30, au Cercle catholique.

**La Jurassienne, section de courses des UCJG.** — Courses: Fête du ski en famille, dimanche 18, à la Roche des Ponts, chalet de la Montagnarde. Inscriptions, vendredi 16, 18 h. devant la gare CFF. Les organisateurs Mörhrlé - Girard - Perrenoud. Saint-Bernard, ski avec peaux avec couche à l'hospice. But: Le Pin de Sucre, env. 4 h. Samedi et dimanche 24 et 25 mars. Rens. et inscriptions: vendredi 16, à 18 h., devant la gare CFF ou auprès du président. Séance mensuelle: Expédition à l'Himalaya 78. Mercredi 21 mars, 20 h. 15, à Beau-Site. Séance mixte.

**Männerchor Concordia.** — Samedi 17, Soirée familiale aux Endroits, à 19 heures. Mercredi, répétition à 20 h. 15, à l'Ancien Stand.

**Samaritains.** — Samedi 17, 19 h. souper canadien au local. Apporter quelques lots emballés. Invitation cordiale à tous.

**Société d'éducation cynologique.** — Entraînements le mercredi à Jumbo, 19 heures. Samedi à la Recorne, 14 heures.

**Contemporains 1933**

L'Amicale des contemporains 1933 a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Michel Gremaud; elle mettait un point final à l'année 1978. Les nouveaux membres ont été présentés, et le président leur a souhaité une cordiale bienvenue, ainsi qu'aux membres présents venus en grand nombre.

Le rapport du président relate les faits et gestes de l'Amicale. Toutes les manifestations prévues au programme se sont déroulées à la satisfaction de chacun et dans une excellente ambiance.

M. Heinz Mulchi, caissier, a donné le rapport des comptes qui sont adoptés.

M. François Collet, du comité du Club des loisirs, dit sa satisfaction sur

la course organisée à l'occasion des 45 ans, trois jours en Hollande.

Le comité pour l'année 1979 est le suivant: président, Michel Gremaud; vice-président, Maurice Gay; secrétaire, Denys Calame; caissier, Heinz Mulchi; assesseurs: Pierre Bastardoz, Jean Pierre Froidevaux, Pierre Zehnder; vérificateurs des comptes: Victor Veya, Francis Calame, Aimé Sandoz. Commission des loisirs: Michel Casiraghi, François Collet, Maurice Bonni, Pierre Giger, Marcel Matthey, Jean Daniel Vulliamy.

L'activité 1979 prévoit une réunion chaque mois avec un programme bien précis et bien établi. En fin de séance, le président remet pour une année le challenge du roi des quilles à J. P. Aubry. (MG)

**Association des Amis de la Musique des Cadets**

C'est le 8 mars dernier que cette association a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Pierre Montandon. L'année écoulée fut marquée particulièrement par l'inauguration de la nouvelle bannière, dont la conception est l'œuvre de Cadets puisqu'elle a fait l'objet d'un concours entre eux.

Le président et les membres du comité, d'accord de poursuivre leur mandat, ont été réélus par acclamation. Ils se sont adjoint la collaboration de deux nouveaux membres, M. J.-D. Ador et J. Puidoux.

Au chapitre des finances, bien que l'année 1978 fut légèrement déficitaire, le budget équilibré pour 1979 permet de ne pas augmenter les cotisations.

Le nombre de 30 élèves va progressivement augmenter l'effectif actuel de 52 cadets. Le président de la Commission musicale, M. J. Grosclaude espère que le corps des Cadets comptera une soixantaine de musiciens dans un proche avenir. Les tambours ont la chance de pouvoir profiter des leçons d'un nouvel instructeur, M. D. Perret-Gentil dont les capacités exceptionnelles enthousiasment Cadets et élèves. Tous les instructeurs se rallient à la conviction exprimée par le directeur de fanfare, M. H. Zanoni, à savoir que des exercices réguliers à la maison sont indispensables à une performance satisfaisante de chaque jeune musicien. Les parents sont appelés à soutenir leurs efforts pour faire progresser leurs enfants. Le difficile problème du choix des instruments soulève une discussion animée. Le but premier est de satisfaire les désirs des jeunes musiciens, mais il faut tenir compte des nombreux impératifs, tels que morphologie et aptitude individuelle, nombre d'instruments à disposition, équilibre des registres, entre autres.

M. Montandon exprima le désir d'une participation plus active des parents.

Le programme prévu pour cette année comporte de nouveau un nombre important de festivités dont l'une en particulier sera une « Première ». Les Amis de la Musique des Cadets organisent prochainement, à La Chaux-de-Fonds, une Journée romande des Musiques de jeunes, qui réunira environ 800 musiciens. Cela leur permettra de mieux se connaître et nouer des contacts dans une ambiance détendue.

Dans l'ensemble, il ressort de cette assemblée qu'il y a tout lieu d'être optimistes. La Musique des Cadets se porte bien et M. Grosclaude l'a très justement illustré en citant la devise « harmonie et progrès ».

**mémento**

- Théâtre: 20 h. 30, Le groupe folk Clannad.
- Cercle Ancienne (petite salle), 20 h. 15, Les minorités nationales en Chine, conférence.
- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
- Vivarium: 14 - 17 h.
- Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. Konok et Hetey.
- Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Croquis d'animaux.
- Galerie Manoir: expos. Berthe Coulon, 15-19 h.
- Centre de Rencontre: photos G. Mussy, 15-18 h. - 20-22 h.
- Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- Le Scotch: Bar-dancing.
- Club 55: Dancing.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Dany's bar: Discothèque.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
- Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.
- Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Ecole Parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Accueil du Soleil: (Soleil 4) 14-18 h.
- Boutique 3e âge (r. Temple-Ail. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.
- Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
- La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Centrale, Léopold-Robert 57.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- Pour les cinémas, voir page 20.

**communiqués**

Ancien Stand: Aujourd'hui, 20 h., loto du Football-Club Etoile.

Maison du Peuple: Jeudi 15, 14 h. 30, assemblée générale annuelle AVI-VO (2e étage).

**aujourd'hui au restaurant JUMBO La Chaux-de-Fonds**

**Vu le succès précédent, ce soir à nouveau**

Filets de perche au beurre

Pommes persillées

**4.90**

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS

## Assemblée générale à Couvet de l'Hôpital du Val-de-Travers Un bilan franchement positif

Sous la présidence de M. Daniel Maire de la Côte-aux-Fées, la Commission générale de l'Hôpital a siégé lundi.

La séance est ouverte par une méditation du pasteur Alexandre Paris sur le thème de l'espérance, l'une des lignes de force de l'établissement.

Le rapport de M. Léo Roulet, président du comité administratif retrace la vie de l'Hôpital au cours du 118e exercice de son existence. Le bilan est franchement positif. L'engagement d'un gynécologue le Dr Krikor Kassis et la modernisation sont l'événement marquant qui autorise de légitimes espoirs, si l'on sait que du 2 au 10 mars on n'a pas enregistré moins de six naissances. La compétence du médecin-chef le Dr Jean-Pierre Gentil et de ses collaborateurs, la présence des sœurs de Saint-Loup qui donnent une âme à la maison, la sagesse avec laquelle M. Jean-Jacques Kirchhofer administre l'établissement, tout concourt à un heureux résultat. Sur le plan financier, il se traduit par une nouvelle diminution de la part du canton et des communes à la couverture du déficit.

De 523.351 fr. pour l'exercice 1976-1977, elle descend à 400.975 fr. pour 1977-1978.

M. Claude Emery président du Conseil communal de Couvet exprime la reconnaissance des communes.

Selon rapport du médecin-chef le Dr J.-P. Gentil, il a été traité 509 patients hospitalisés représentant 13.926 journées, 541 opérations ou interventions pratiquées, 71 cas de fractures traités, 45 naissances enregistrées dans le service de maternité.

Depuis le printemps 1978, l'Hôpital bénéficie des services d'un médecin assistant, actuellement le Dr M'Baya, diplômé de l'Université de Kinshasa.

Les cas chroniques augmentent. Nous tenons à traiter, poursuit le Dr Gentil, nos patients âgés avec tous les égards qui leur sont dus.

La discussion de ces rapports permet à plusieurs délégués d'exprimer leur satisfaction. Le directeur de l'unité hospitalière du Val-de-Travers M. André Junod souligne les résultats déjà obtenus grâce à une loyale collaboration des deux établissements de Couvet et Fleurier.

### Fermer une école, ouvrir une caserne

L'ancienne Ecole mécanique de Couvet, un bâtiment assez laid planté au bord de la « pénétrante », en plein centre du village, n'est plus occupé par les élèves qui l'ont quitté il y a cinq ans pour se « loger » dans la nouvelle école, à la rue du 1er-Mars.

Comme il n'était pas question de démolir l'ancienne EMEC, les autorités communales entreprirent d'en transformer l'intérieur, dans le but de louer les locaux. L'an passé, le bâtiment abrita la partie animation de l'Exposition d'artisanat romand puis une équipe de gardes-forestier, en stage dans la région. Mais la maison n'étant pas assez occupée, le Conseil communal conclut un contrat avec le Commissariat central des guerres, dans le but d'y loger la troupe le plus souvent possible. Le vieil édifice a donc été transformé en caserne ces dernières semaines et il est promu à un bel avenir militaire puisque le conseiller d'Etat François

Deux seules modifications interviennent dans la composition du comité de la Commission générale et des vérificateurs des comptes. Messieurs Jean Ruffieux, Boveresse et Raymond Schlaepfer, Les Verrières remplacent M. Jules-F. Joly à la vice-présidence et à la vérification des comptes. En fin de séance, c'est la visite de la maternité où quatre bébés sourient à la vie. Puis, on se retrouve à l'hôtel du Pont où une collation est offerte. (jy)

Jeanneret vient d'adresser une lettre au DMF dans laquelle il demande que le Val-de-Travers soit favorisé par le stationnement de la troupe.

« Ouvrez une école, vous fermerez une prison » écrivait en substance Victor Hugo ; à Couvet, par contre, en fermant une école, on ouvre une caserne... (jje)

### Nouvelles cibles au stand de tir

Les installations du stand de tir de la ligne à 300 mètres datant de 1924 présentent un état de vétusté exigeant des aménagements et des améliorations. Elles ne sont en effet plus en concordance avec les dispositions consignées dans l'ordonnance du DMF sur les places de tir. Des travaux devront donc être entrepris de toute urgence sion l'officier fédéral de tir promulgua une suspension d'exploitation. Conscient de ce problème, le Conseil communal projette de faire l'acquisition de cibles d'occasion pour remplacer celles actuellement en service. Une somme de 8000 fr. est du reste prévue au chapitre « sports, loisirs, culture » du budget 1979 pour permettre cette acquisition. (jje)

### Motion déposée sur le bureau du législatif

Lors d'une récente séance du législatif covasson, il avait été question de la taxe des chiens, qui fut finalement fixée à un montant unique, aussi bien pour les chiens de chasse que ceux de garde dans les fermes hors du périmètre de la localité.

Mais cet arrêté pris le 26 janvier n'a pas plu à quelques propriétaires de chiens qui, appuyés par la Commission d'agriculture, viennent de déposer une motion sur le bureau du législatif covasson, qui se réunira vendredi soir. (jje)

### Décès au Val-de-Travers

Le 14 mars, Mme Violette Vaucher, 91 ans, de Fleurier.

### Au Conseil général de Travers

#### Aide financière en faveur de la piscine

A l'occasion de sa récente séance, le Conseil général de Travers a autorisé le Conseil communal à acquiescer auprès des héritiers de M. Pius Brugger, en l'occurrence sa veuve et son fils, une surface de 25 m<sup>2</sup> au prix de 1 fr. 40 le m<sup>2</sup>.

L'exécutif est d'autre part également autorisé à vendre aux prénommés une surface de 325 m<sup>2</sup> aux mêmes conditions.

Ces transactions intéressent la commune de Travers car elles permettent de ne pas empiéter sur le terrain privé au carrefour des routes Vers-chez-Montandon - Vers-chez-le-Blanc. Il reste en outre un emplacement suffisant à disposition pour compenser l'empiètement de la nouvelle route de la montagne sud sur l'ancienne patinoire.

#### PISCINE DU VAL-DE-TRAVERS

Vu les arguments présentés par le comité de la piscine du Val-de-Travers, suite au déficit de 33.000 fr. enregistré au boucllement des comptes 1977 ; vu la prise de position des présidents des communes du Val-de-Travers, unanimes à reconnaître la nécessité de couvrir ledit déficit, l'exécutif traversin sollicitait un crédit de 3669 fr., soit 3 fr. par habitant, dépense devant être comptabilisée au chapitre des sports, loisirs et culture. Le législatif a suivi au désir du Conseil communal, en accordant le crédit demandé, par 22 voix.

Au cours de la discussion générale, M. Charles-André Sagne (radical) a émis l'idée de la création, dans le cadre de la piscine du Val-de-Travers, d'un petit terrain de camping. L'emplacement est idéal et les installations sanitaires existantes. Ce serait certainement une possibilité d'apporter un complément de recettes de quelques milliers de francs par année qui influencerait favorablement l'équilibre de la situation financière.

#### COMPÉTENCES EN CAS DE MESURE D'EXPROPRIATION

Suite à de nouvelles directives données par le Département cantonal des travaux publics et valables pour l'ensemble des communes, l'arrêté relatif à l'octroi de compétences en cas de mesure éventuelle d'expropriation adopté par le législatif en date du 21 juin 1976 est abrogé et remplacé par un nouveau, répondant aux exigences cantonales, lequel a été accepté par 23 voix.

Relevons que l'arrêté en question précise que si les autorités compétentes en la matière estiment que des mesures prévues par le règlement et le plan d'aménagement qui en fait partie intégrante ou par une autre mesure d'aménagement du territoire, notamment par un plan de quartier, est constitutive d'une expropriation matérielle et si la commune est condamnée de ce fait à payer une indemnité à titre de compensation, le Conseil communal reçoit tout pouvoir pour renoncer, avec l'accord préalable du Con-

seil d'Etat, à ladite mesure en application de l'art. 50 de la loi cantonale sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, du 21 avril 1913, et dans le délai de 14 jours prévu par cette disposition. (ad)

### Nouveau directeur des Travaux publics

A l'issue de la séance du Conseil général, le Conseil communal de Travers a accueilli le nouvel élu à l'exécutif, M. André Krugel.

Né en 1928, marié, le prénommé est originaire de Travers et d'Escholzmatt (LU). Membre du parti libéral, il était devenu conseiller général au cours de la législature, fonction qu'il a déjà remplie précédemment. S'il a œuvré au sein de plusieurs commissions, il s'est tout particulièrement dévoué durant plusieurs années à la tête de la Commission scolaire.

Sur le plan professionnel, l'intéressé exploite un atelier de mécanique et de réparation de machines agricoles, sans compter d'autres activités tendant à la recherche d'une diversification, justifiée par la situation économique du moment.

Au sein du Conseil communal, M. Krugel reprend le dicastère des Travaux publics, du moins jusqu'à la fin de la présente législature. (ad)

### mémo

#### Val-de-Travers

Couvet : Cinéma Colisée, 20 h. 30, Un mari c'est un mari.  
Château de Môtiers : expos. de photographies.  
Ambulance : tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière-visite : tél. 61 38 48.  
Police cantonale : tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents) : tél. 117.  
Police du feu : tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers : tél. 63 19 45 ; non-réponse : 63 17 17.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

La famille de

### Madame Claudette HUGUENIN-BAUER

remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Cheseaux et La Chaux-de-Fonds, mars 1979.

La famille de

### Monsieur Charles REBER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

### MONSIEUR ET MADAME JEAN-FRANÇOIS GARZOLI, LEUR FILS ENRICO ET FAMILLE,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Ils les prient de croire à leur reconnaissance émue.

« Je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi ».

Jean 6.

« Je sais en qui j'ai cru ».

Monsieur Maurice Péter :

Monsieur Yvan Péter,

Monsieur Jacques Péter ;

Madame et Monsieur Maurice Dubois-Jeanrenaud, à Bienne ;

Madame et Monsieur Albert Glauser-Jeanrenaud, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Lily PÉTER née JEANRENAUD

leur chère et regrettée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mercredi, dans sa 56e année, après une maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 mars 1979.

Un culte sera célébré au Temple des Forges vendredi 16 mars, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile de la famille: Agassiz 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

Ps. 23, v. 1

Mademoiselle Hélène Lanfranchini ;

Les enfants et petits-enfants de feu Jules Maire, à Montreux, Lausanne et Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

## Jeanne MAIRE

leur très chère tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 84e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 14 mars 1979.

Le culte et l'incinération auront lieu samedi 17 mars, à 9 heures, au Crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au Pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Rue du Progrès 45, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

FLEURIER

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7

Les familles Décosterd et alliées, à Chexbres, Vevey, Corsier, Lausanne et Puidoux ;

Les officières de l'Armée du Salut, à Fleurier, le Home des Bayards,

font part de l'arrivée dans la Patrie céleste de la major

## Laure MOUNOUD

officière retraitée de l'Armée du Salut

leur chère cousine et amie, qui s'est endormie paisiblement aujourd'hui dans sa 92e année.

FLEURIER, le 14 mars 1979.

Régional 3

L'ensevelissement aura lieu à La Côte-aux-Fées, samedi 17 mars.

Formation du cortège funèbre à l'entrée est du village à 13 h. 30.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

PESEUX

Les souvenirs ne sont-ils pas dans la vie des ombres voilées et caressantes qui nous frôlent aux heures difficiles ?

La famille de

### Monsieur André THOMANN

profondément touchée par les témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de sa douloureuse épreuve, vous remercie très chaleureusement.

PESEUX, mars 1979.

La famille de

### Monsieur Jules BORLE

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses remerciements sincères.

## Catastrophe aérienne au Qatar

Un avion des lignes aériennes jordaniennes s'est écrasé lors de son atterrissage à Doha, tôt dans la matinée de mercredi, faisant 45 morts, selon la Radio d'Amman.

La catastrophe s'est produite mardi à 23 h. 15 (GMT), deux heures après le décollage de l'appareil de l'aéroport d'Amman, a précisé la Radio jordanienne qui a ajouté que l'avion se rendait à Oman, via l'Emirat de Qatar.

Dix-neuf des passagers sont sains et saufs, a encore fait savoir un porte-parole de la Compagnie aérienne jordanienne Alia. (ap)

## Fort tremblement de terre au Mexique

Un fort tremblement et 18 secousses secondaires ont provoqué de sérieux dégâts hier avant l'aube dans la partie occidentale du centre du Mexique.

Selon la Croix-Rouge, le séisme a fait une victime, une adolescente de Mexico, et 32 blessés, dont 21 dans la capitale. Une autre personne a été blessée à Chilpancingo, capitale de l'Etat de Guerrero. Dix personnes ont été également blessées à Zihuatanejo, une station balnéaire du Littoral pacifique.

Conclusion du traité de paix israélo-égyptien

# Le gouvernement Begin donne le feu vert Mais le dernier mot appartiendra à la Knesset

► Suite de la 1re page

Le soutien de l'opposition travailliste, qui représente 31 sièges, paraît assuré. M. Shimon Peres, le numéro 1 du parti travailliste, a accueilli avec satisfaction l'accord conclu et a déclaré qu'il représentait une étape décisive vers la paix.

Il a ajouté qu'il ne voterait pas contre le traité. « La paix est plus importante que le pouvoir », a-t-il affirmé.

M. Menahem Begin peut aussi compter sur le soutien de la plupart des 14 membres des groupes de centre gauche. Une rapide addition permet donc de penser que le projet de traité rencontrera l'approbation de la Knesset.

### SATISFACTION DU PRÉSIDENT CARTER

A Washington, le président Carter s'est réjoui des immenses progrès accomplis en Israël.

« Tous les principaux problèmes en litige entre l'Egypte et Israël ont maintenant été résolus avec succès », a-t-il déclaré hier en apprenant l'approbation du gouvernement israélien.

M. Carter a félicité M. Begin ainsi que le président égyptien Anouar el Sadate et a ajouté: « La paix dont leurs peuples ont manifestement tant besoin et à laquelle ils aspirent est près de devenir réalité ».

« Je suis extrêmement satisfait que le Cabinet israélien ait approuvé les deux dernières propositions que j'ai discutées avec le premier ministre, M. Begin, lundi à Jérusalem », a fait savoir le chef de l'exécutif américain.

De son côté, la presse américaine, et plus particulièrement l'un de ses représentants les plus prestigieux, le « New York Times », a rendu hommage mercredi au président Carter.

« Merci à Jimmy Carter, écrit le journal new-yorkais. La conclusion d'un traité de paix est devenue aussi excitante pour le peuple américain que le début d'une guerre... Ce dénouement est particulièrement heureux dans un pays qui lutte pour regagner sa confiance en lui et résister à certains conseils désespérés qui affirment que seules les démonstrations de force inspirent le respect à l'étranger.

» Même si le président avait échoué au Caire et à Jérusalem, c'eût été un échec noble... Aujourd'hui, alors qu'il semble avoir réussi, nous nous réjouissons tout particulièrement de cet aspect de l'action de M. Carter. C'est peut-être plus important que le traité lui-même ».

### « BLOCUS PÉTROLIER » CONTRE L'ÉGYPTÉ ?

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a déclaré mardi soir à Beyrouth qu'il cherchera à « faire imposer un blocus pétrolier contre le régime de Sadate si ce dernier signe un traité de paix séparé avec Israël ».

Inaugurant la réunion extraordinaire du Congrès du peuple arabe sur le voyage au Proche-Orient du président Carter, le dirigeant de l'OLP a violemment condamné cette visite pour la deuxième fois en moins de vingt-quatre heures.

(ats, afp, ap)

## Premier échange de prisonniers à Genève entre Israël et la résistance palestinienne

► Suite de la 1re page

Ce sont les délégués du CICR qui, faisant la navette entre les deux appareils, ont coordonné toute l'action. Les prisonniers arabes sont sortis un par un de l'appareil israélien, prenant place dans un autobus avant d'être transbordés à bord de l'avion bulgare. Pour sa part, le prisonnier israélien n'a quitté l'avion bulgare que lorsque tous les prisonniers arabes eurent été échangés. Pendant tout ce temps, le trafic a continué à se dérouler normalement à l'aéroport de Genève, seul un satellite d'embarquement était interdit au public et à la presse. La présence des services de sécurité était visible tout en restant discrète. La sécurité n'était d'ailleurs assurée que par des policiers genevois, le canton de Genève ayant insisté sur ce point lors des discussions préliminaires, et refusé toute assistance de la Confédération.

La ville de Genève a été retenue parce que c'est un terrain neutre et surtout parce qu'un tel échange était impossible, pour des raisons de sécurité, à un poste frontière israélien. Les négociations ont duré plusieurs mois, sous les auspices du CICR qui devait par la suite confirmer que cette « opération d'échange simultané » était due à l'initiative des autorités israéliennes et du Front de libération de la Palestine. Le CICR a d'autre part affirmé qu'il n'y avait aucun rapport entre cette opération et les négociations de paix qui se déroulent actuellement au Proche-Orient.

Le porte-parole de l'Organisation humanitaire internationale, M. Modoux, a enfin précisé que 76 Arabes avaient été échangés contre un Israélien capturé en mars 1978 dans le Liban du Sud, mais que 66 Arabes seulement avaient fait le voyage de Genève, les dix autres ayant exprimé le souhait, lors d'entretiens sans témoin avec des délégués du CICR, d'être libérés sur place, c'est-à-dire dans les territoires occupés par Israël. Le prisonnier israélien serait Abraham Omra, 33 ans. (ats)

## Offensive du terrorisme en Italie

L'offensive du terrorisme en Italie au cours des dernières heures a fait deux morts mardi à Bologne et Bergame, et deux blessés à Cologno Monzese (Milan), alors qu'un cadre de la société Fiat était blessé aux jambes, hier matin à Turin.

A Bologne, une femme de 50 ans, Graziella Fava, est morte asphyxiée dans l'incendie du siège de l'Association de la presse locale allumé mardi soir par un commando s'intitulant Chats sauvages. Une autre femme de 80 ans est hospitalisée dans un état grave.

A Bergame, un carabinier a été abattu mardi soir dans le cabinet d'un médecin par deux hommes masqués qui ont pris la fuite. L'assassinat a été

revendiqué dans un appel téléphonique à un quotidien local mercredi matin par un groupe s'intitulant Guérilla prolétaire. Le carabinier, a affirmé l'interlocuteur anonyme, a été « exécuté » parce qu'il s'était opposé à une attaque contre le médecin de la prison.

A Cologno Monzese, deux carabiniers ont été blessés par l'explosion d'une bombe qui a dévasté leur caserne dans la nuit de mardi à mercredi. Des tracts de Prima Linea (première ligne) ont revendiqué l'attentat.

Cette multiplication d'attentats, revendiqués par des groupes disparates, intervient au moment où l'Italie s'apprête à commémorer le premier anniversaire, le 16 mars, de l'enlèvement du président de la démocratie-chrétienne Aldo Moro. (ats, afp)

### En bref • En bref • En bref

● GENEVE. — Par la voix de M. Maurice Jeanrenaud, son observateur auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, la Suisse a apporté hier son appui à un projet de résolution consacré à la question des personnes disparues.

● MOSCOU. — Le cinquième « cargo » spatial soviétique de la série « Progrès » s'est amarré hier à la station Saliout-VI, pour décharger combustibles, matériel et provisions alimentaires.

● WINDHOEK (Namibie). — L'armée sud-africaine a effectué hier un nouveau raid en Angola, où elle a détruit une base du Mouvement nationaliste namibien.

● WASHINGTON. — Ayant des doutes sur leur fiabilité en cas de secousses telluriques, les Etats-Unis ont décidé de fermer pendant un mois cinq importantes centrales nucléaires, fermeture qui pourrait se prolonger en cas de nécessité.

● JOHANNESBURG. — Le passeport de l'ancien chef de la sûreté d'Etat d'Afrique du Sud, impliqué dans le scandale des fonds secrets de l'information, a été saisi par les autorités sud-africaines.

● SIDON. — Deux enfants ont été tués au Liban du Sud, lors d'un duel d'artillerie entre Israéliens et Palestiniens.

● LONDRES. — Les députés nationalistes écossais ont menacé de provoquer des élections anticipées si M. J. Callaghan ne propose pas au Parlement un vote sur la dévolution dans les deux prochaines semaines.

● PARIS. — Hier s'est ouverte à l'Assemblée nationale française la session extraordinaire convoquée sur l'initiative de M. Chirac, et qui doit examiner la politique économique et sociale du gouvernement.

En présence du conseiller fédéral Honegger

## Ouverture d'Humatex à Shanghai

L'exposition suisse de machines-outils Humatex 79 a ouvert ses portes hier à Shanghai. Cinquante-six entreprises exportatrices de différentes régions de la Suisse y sont représentées. A la tête d'une délégation officielle comprenant notamment des représentants des milieux économiques, le conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, a assisté à la cérémonie d'inauguration. Dans son allocution, il a évoqué les possibilités d'extension du commerce entre la Suisse et la République populaire de Chine, en mettant l'accent sur les besoins de la région de Shanghai

qui constitue un débouché important pour les machines et instruments suisses de haute précision. Cette exposition, organisée en collaboration par l'Association suisse des constructeurs de machines et l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), se déroulera jusqu'au 25 mars prochain. Quelque 40.000 spécialistes de la branche y sont attendus.

(ats)

## L'Organisation mondiale de la santé retrouve les vertus des plantes médicinales

► Suite de la 1re page

Mais, curieusement, les vertus des plantes médicinales semblent dépendre de facteurs culturels. Ainsi, pour le pois tibétain, « il a été utilisé avec les femmes indiennes, mais cela n'a pas marché », commente M. Gold. Selon lui, cela est dû au fait que ces pois font partie du mode de vie des Tibétains, mais restent étrangers aux Indiens.

Cet intérêt pour la médecine traditionnelle cadre bien avec la définition de la santé adoptée en 1947 par l'ONU : « Les Nations Unies ont estimé que la santé n'est pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais aussi le bien-être physique et mental d'une personne », explique M. Jack Lapatra, de l'Institut de technologie de Georgie, auteur de livres sur les problèmes de santé.

« Pour que tous les habitants du monde puissent disposer de soins de santé en l'an 2000, il faudra trouver de nouvelles approches pour satisfaire

les immenses besoins en matière de santé des pays en voie de développement », dit-il.

Les chercheurs ne s'intéressent pas qu'aux plantes, mais aussi aux soins traditionnels, comme les sages-femmes, car « la sage-femme traditionnelle est souvent une herboriste accomplie. Pendant leur grossesse, on donne fréquemment des infusions d'herbes aux femmes enceintes ».

En conclusion, M. Gold fait remarquer que si la médecine traditionnelle est bien connue en Afrique, en Asie du Sud-Est, dans le Pacifique et au Proche-Orient, son introduction dans les pays industriels avancés où elle est mal connue aurait des conséquences très importantes.

### Prévisions météorologiques

Le ciel restera très nuageux ou couvert : il pleuvra, surtout le long du Jura et sur le Plateau, et il neigera sur les crêtes des Alpes.

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

### La lessive miracle ?

Que pense l'Allemagne de l'Est de son passé nazi ? Officiellement, énormément de mal, certes. Mais jusqu'à quel point les autorités politiques de cette ancienne partie du IIIe Reich sont-elles disposées à assumer les responsabilités qui découlent de leur proche passé historique ?

Lors de la diffusion du célèbre feuilleton « Holocauste » en République fédérale, des téléspectateurs est-allemands, assez heureux pour capter les émissions de l'Ouest, ont participé aux débats. Et parmi eux, nombreux ont paru-il être ceux qui ont émis le vœu que la série américaine soit également programmée en République démocratique.

Jusqu'ici, les autorités de Pankow sont demeurées totalement muettes. Comme si elles ne se sentaient pas concernées.

Etrange mutisme que, bizarrement, la guerre qui sévit actuellement au Yémen vient éclairer de manière un peu inquiétante en réactualisant les accusations proférées il y a une année par un journaliste britannique.

On sait que le Yémen du Sud, communiste, abrite de forts contingents de « spécialistes » soviétiques, cubains et est-allemands. Or, dans un article publié en février 1978, Gordon Brock-Shepherd, du « Sunday Telegraph », affirmait que des spécialistes est-allemands avaient créé au Yémen du Sud une série de camps de concentration fort redoutés de la population indigène. Le journaliste anglais précisait qu'un de ces camps se trouvait à Lahel, un autre à Adhala, et qu'avant d'y être transférés, les détenus étaient torturés lors d'interrogatoires dirigés par des officiers est-allemands...

Il serait probablement indécrot de vouloir tirer un parallèle entre ces accusations et les atrocités nazies. Et pourtant, l'idée n'en viendrait peut-être pas aussi facilement à l'esprit si d'autres petits faits ne venaient suggérer que l'Allemagne de l'Est n'a pas encore su — ou n'a pas voulu — digérer totalement son passé nazi.

On se souvient encore du tollé soulevé l'année dernière par l'introduction de l'instruction militaire obligatoire dans les écoles est-allemandes.

On se rappelle moins que la RDA a toujours refusé de participer à l'indemnisation des victimes du nazisme dont elle se prétend innocente.

Camps de prisonniers dirigés, à l'étranger, par des officiers de sécurité allemands, militarisation de la jeunesse, prétention à l'« innocence »: les dirigeants de Pankow attribuent décidément au marxisme de bien étranges vertus de lessive miracle, pour oser penser qu'il suffit de laver aussi facilement les taches noires et rouges qui maculent l'histoire récente de leur pays.

Roland GRAF

### L'ACTUALITÉ SUISSE

Une voiture vaudoise contre un pylône

## Un mort et un grand blessé

Un automobiliste roulait à vive allure hier, vers 20 heures, sur la route Apples-Bussy, quand sa voiture fut déportée dans un virage près du cimetière de Réverolle, mordit sur une bande herbeuse et heurta de plein fouet un pylône d'une ligne à haute tension, dans lequel elle resta encastrée. Le conducteur, M. Bruno Livio, 24 ans, domicilié à Morges, et sa passagère, Mlle Françoise Cottier, 17 ans, habitant Apples, ont été grièvement blessés. La jeune fille a succombé peu après son admission à l'Hôpital de Morges. (ats)

### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 La Chaux-de-Fonds : orgue et percussion en concert.
- 3 Bientôt un nouveau véhicule d'intervention pour les PS chaux-de-fonniers.
- 5 La Sociale et l'Echo de l'Union au Locle : deux brillants concerts.
- 9 Nouvelle ambulance pour le Val-de-Ruz.
- 22 Cyclisme : Zoetemelk, vainqueur final de Paris - Nice.
- 27 Avant les « Mondiaux B » de hockey sur glace.
- 29 Programmes radio et TV.

Niveau du lac de Neuchâtel Hier matin à 6 h. 30 : 429,22.

### OPINION

## Américanisation

► Suite de la 1re page

En informatique par exemple, le « buy american act » — loi achetez US — oblige les administrations à faire la preuve qu'au moins 50 pour cent de leur parc provient des USA, avant de pouvoir acheter ailleurs !

Si les Européens avait une loi similaire établie par rapport aux produits importés que se passerait-il ? Encore que le problème ne soit même pas là !

Il réside dans l'enjeu considérable et l'impact des industries de pointe sur la société future. Ils seront tels que si l'on ne fait rien en Europe, une dépendance très grave des pays européens va se créer.

Il y a pourtant des industries, des technologies où l'Europe est forte. Mais la volonté de maintenir une indépendance nationale dans les

secteurs clés, une mentalité dénuée de toute souplesse, représentent le grand danger pour les emplois de demain.

Les USA ont déjà tendance à estimer qu'au sein d'un monde bipolaire, il faut une direction unique au monde occidental. C'est leur conception politique et économique également.

Autant dire que l'on n'envisage pas les rapports entre les deux continents de la même manière des deux côtés de l'Atlantique ! Mais si l'Europe veut devenir l'interlocuteur qui peut se permettre d'avoir une politique à la mesure de ses ambitions, il serait temps de mettre un terme aux désunions et d'acquiescer une conscience européenne.

Pour le moment une troupe de petits David se disputent une fronde face à Goliath qui avance...

Roland CARRERA